14-18 : les volontaires anglais

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15395 – 7 F

MERCREDI 27 JUILLET 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

En attendant Damas

AU Proche-Orient, la paix est un long chemin. Au lendemain de la poignée de main entre le roi Hussein et Itzhak Rabin, le plus difficile reste à faire pour que la région tourne une page définitive sur son cortège de guerres. Après la « déclaration de principes » israélo-palestinienne, puis la « déclaration de Washington » jordano-israélienne, une « percée » diplomatique est maintenant indispensable entre l'Etat juif et la Syrie. Alors, seulement, pourra se concrétiser la « paix globale et durable » tant espérée.

Bill Clinton l'a bien compris, qui s'est empressé, lundi 25 juillet, d'appeler le président Hafez El Assad au téléphone, pour lui faire valoir que la proclamation de la fin de l'état de belligérance entre Israël et la Jordanie était « une occasion d'aller de l'avant ». Sans plus tarder, le secrétaire d'Etat Warren Christopher repartira au cours de la première quinzaine d'août au Proche-Orient, dans le but avoué de faire progresser les négociations entre la Syrie et Israël.

EN dépit de la lenteur de ces pourparlers, Washington a en effet quelque raison d'espérer. La Syrie est un interlocuteur tout à fait singulier, dont le discours doit souvent être lu entre les lignes, surtout lorsqu'il s'agit de l'une des rares déclarations du président lui-même. Or, pas plus tard que dimanche, Hafez el Assad a précisément affirmé que le processus de paix n'est « pas dans l'impasse » et que « tout dépend d'un travail permanent et des efforts déployés ». C'était une manière d'encourager les Américains à aller de l'avant, et ceux-ci n'ont pas manqué de saisir la balle au bond.

Autre geste : pour la première fois, la télévision syrienne a retransmis, lundi, le discours prononcé par le premier ministre israélien sur la pelouse de la Maison Blanche. Comme, à Damas, les gestes sont aussi importants que les mots, les Etats-Unis et Israël estiment être en droit d'y voir un bon présage.

IL convient toutefois de se garder de tout optimisme prématuré. Le président Assad n'a, d'évidence, aucune intention de renoncer au processus de paix, mais il n'est pas non plus pressé outre mesure. Il estime pouvoir prendre le temps de rester ferme sur ses exigences, en attendant de voir comment évolueront les accords en cours d'application entre Israël d'une part, l'OLP et la Jordanie d'autre part. Sa revendication principale concerne la garantie d'un retrait total de l'État juif du Golan. Or Israël veut avoir une promesse de normalisation totale avant de se prononcer sur le Golan. Les pourparlers en sont encore dans une « phase exploratoire », a précisé M. Assad pour tempérer les enthousiasmes.

Reste aussi le contentieux israélo-libanais, dont chacun convient qu'il ne devrait pas poser de problème dès lors que les choses se dénoueront du côté syrien, puisque le pays du Cèdre est désormais placé sous la tutelle de Damas. En attendant, nul ne doute que l'habile président Assad, courtisé par l'Amérique, saura tirer de cette posture le maximum d'avantages.

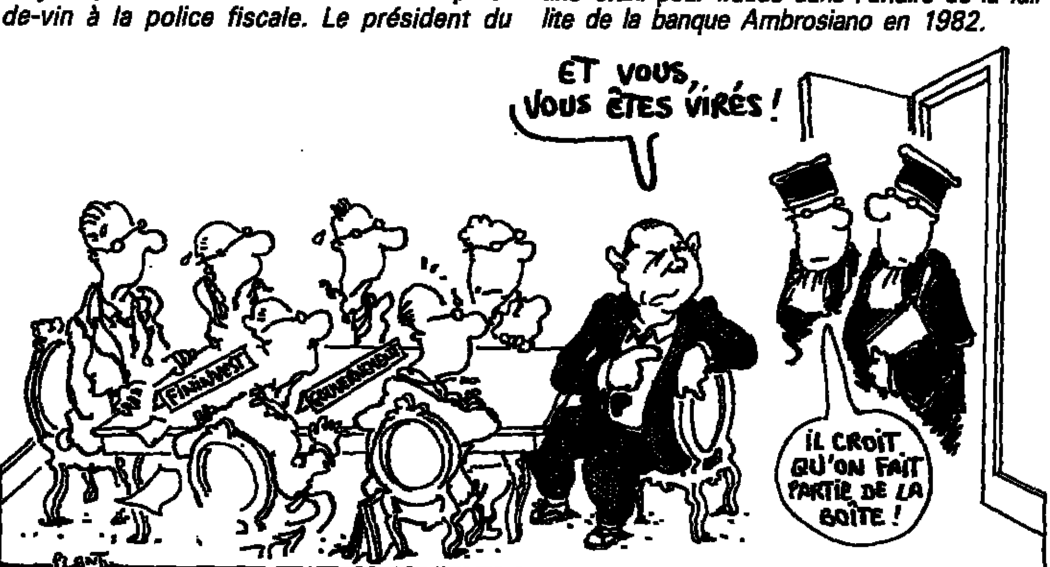
pages 3 et 4

Après les accusations portées contre son groupe de communication

Silvio Berlusconi est au centre d'une tempête politique en Italie

Une nouvelle tempête politique a éclaté en Italie après la mise en cause de deux responsables du groupe de communication Fininvest, contrôlé par Silvio Berlusconi, dans une affaire de corruption. L'un d'eux, Salvatore Sciascia, directeur fiscal du groupe, a reconnu, lundi 25 juillet, avoir autorisé le versement de pots-de-vin à la police fiscale. Le président du conseil est accusé d'avoir tenu une réunion sur cette affaire avec deux ministres et un dirigeant de la Fininvest.

D'autre part, un procureur de Milan a requis, lundi, onze ans de prison à l'encontre de l'ancien président du conseil socialiste Bettino Craxi pour fraude dans l'affaire de la faillite de la banque Ambrosiano en 1982.



Lire nos informations page 7

Vaincre la peur au Rwanda

Le retour des réfugiés suppose que le nouveau pouvoir apaise leurs craintes

La peur est la grande complice du drame rwandais. C'est elle qui, pendant les semaines du génocide, hanta la solitude des Tutsis massacrés. C'est elle qui jeta brutalement sur les routes de l'exode une multitude hutue effrayée par la victoire des rebelles du Front patriotique rwandais (FPR). C'est elle qu'il faut vaincre aujourd'hui pour que l'immense vague des réfugiés amorce son mouvement de ressac.

Au Rwanda comme au Burundi voisin, pays jumeaux aux structures ethniques analogues mais aux destins politiques divergents depuis leur indépendance commune en 1962, la peur habite la mémoire collective. A force de rôder dans les collines, pendant chaque massacre de ces trois dernières décennies, elle a fini par empreindre les âmes.

Tout le monde en convient aujourd'hui : la théorie esthético-idéologique des ethnologues coloniaux opposant les *« longs »* Tutsis, pasteurs aristocrates hamites venus jadis d'Ethiopie, aux *« courts »* Hutus, agriculteurs bantous voués à la vassalité, repose sur des fondements scientifiques douteux. Hutus et Tutsis partagent une même langue, des traditions politiques et culturelles identiques. Ils se répartissent en clans et sous-clans – clivages sociaux essentiels en Afrique – qui traversent leurs communautés mais ne forment pas deux ethnies distinctes.

La dénonciation de ce faux débat ethnologique est elle-même, hélas, aujourd'hui dépassée. Car soixante ans de règne colonial suivis de trente-cinq ans d'une suprématie hutue au Rwanda ponctuée de tueries intercommunautaires, notamment en 1959, 1963 et 1993 – sans compter les terribles massacres d'octobre 1993 au Burundi après l'assassinat du président Melchior Ndadaye – ont grevé les esprits, nourri les méfiances, et modelé peu à peu des identités ethno-politiques antagonistes, dont les deux nations, rwandaise et burundaise, sont devenues largement prisonnières, et trop souvent victimes.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

Lire la suite page 6

M. Boutros-Ghali prône le retrait des « casques bleus » de Bosnie

La Force de protection des Nations unies dans l'ex-Yougoslavie (FORPRONU) n'a plus de raison d'être : dans une lettre adressée au président du Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, s'est prononcé, lundi 25 juillet, pour le retrait des « casques bleus » dans tous les cas de figure – arrêt ou poursuite de la guerre. En cas de recrudescence des combats, la FORPRONU, juge-t-il, sera de plus en plus impuissante ; en cas de signature d'un accord de paix, elle serait trop faible pour en assurer efficacement l'application. Constatant le rôle désormais prépondérant du groupe de contact (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France et Grande-Bretagne), M. Boutros-Ghali veut lui faire porter l'essentiel de la charge et estime qu'il devrait *« assumer la responsabilité de l'application de ce qu'il a lui-même négocié »*.

page 7

Le freinage des dépenses publiques premier objectif du budget de 1995

Dans la préparation du budget de 1995, le freinage des dépenses publiques s'avère beaucoup plus difficile que prévu. Les différents ministres devaient recevoir, mardi 26 juillet dans la journée, les « lettres plafonds » dans lesquelles Nicolas Sarkozy, ministre du budget et de la communication, leur indique les crédits maximums dont ils pourront disposer en 1995. Un écart important subsiste encore entre ces plafonds et les demandes des ministres.

De son côté, Edouard Balladur a fait parvenir aux membres du gouvernement, lundi 25 juillet, une lettre leur rappelant les objectifs visés en 1995, et d'abord celui de la réduction du déficit budgétaire à 275 milliards de francs (contre 301 milliards pour 1994). Le premier ministre insiste, dans sa lettre, sur une autre priorité : la lutte contre l'exclusion.

page 17

Les pêcheurs espagnols bloquent le port d'Hendaye

Les pêcheurs espagnols de la côte nord sont engagés dans une partie de bras de fer avec leur gouvernement, à qui ils réclament des mesures de protection plus rigoureuses contre les pratiques françaises du filet maillant et des aides. Ils ont décidé de bloquer plusieurs ports de la côte nord de l'Espagne. Mardi 26 juillet dans la matinée, une vingtaine de chalutiers basques espagnols ont barré le port français d'Hendaye. Dans un souci d'apaisement, l'administration française a proposé, au cours d'une réunion, lundi 25 juillet à Paris, avec les professionnels de la pêche, de n'autoriser l'embarquement à bord des navires thoniers que d'un filet de 2,5 kilomètres. Les filets de secours seraient stockés sur un navire d'assistance qui ne pourrait les délivrer aux patrons pêcheurs que selon un protocole précis.

page 17

La vérité du jazz

Le Festival d'Antibes-Juan-les-Pins retourne aux sources avec les pianistes Hank Jones, Kenny Barron et Laurent de Wilde

ANTIBES

de notre envoyé spécial

Donc, c'est possible. On désespère alors qu'on espère toujours, mais c'est possible. Construire une soirée autour de trois pianistes en trio (Hank Jones, Kenny Barron, Laurent de Wilde), c'est possible. Combiner trois générations (1918, 1943, 1960), trois renommées, trois conceptions voisines (donc distinctes), c'est possible. Ne parlons même pas des nationalités et des communautés d'origine, mais sculpter en plein air le son comme un sourire d'ange, rendre au jazz ce qui lui revient, susciter des rêves où les musiciens, leur confrontation, leur histoire se croisent, c'est possible. Comme dit la petite au guichet : *« Vous verrez, il n'y a pas trop de monde, c'est une soirée très spécialisée, c'est une soirée très jazz... »*

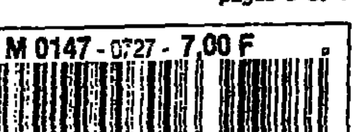
Incontestable. C'est très jazz. Un peu étrange qu'elle le souligne ici même, en un festival qui se nomme Jazz à Juan, trente-quatrième du genre, mais c'est un fait. Une soirée ouverte par Laurent de Wilde, centrée sur Kenny Barron et couronnée par Hank Jones en personne, c'est une soirée de jazz. Rien à dire. Hank Jones, son élégance de diplomate et sa carrière d'encyclopédie, Kenny Barron, très longtemps « sideman » de Dizzy Gillespie et de Stan Getz, et Laurent de Wilde, récent prix Django-Reinhardt de l'Académie du jazz, c'est en effet très spécialisé.

Ajoutons au générique cette perfection : un public en nombre idéal, dégraissé de sa part étourdie, une communauté attentive, un auditoire qui sait pourquoi il est venu, que rien ne trouble, pas même une ondée passagère, un public ni capricieux ni névrotique, mais d'une finesse d'écoute très perceptible à travers la musique même – c'est donc possible. Même du côté de la Côte... Ainsi, nous allons revenir aux jauges convenables, à la baisse des niveaux et à la vérité du jazz.

On leur a tant reproché de se replier sur eux-mêmes que les festivals de jazz se sont ouverts sans penser. On ? Les philistins, les épiciers, bien sûr, mais aussi une récrimination assez enfantine. Dans un premier temps (au début des années 70), ils se sont donc « ouverts » aux autres musiques, à l'aventure, à tout et au reste. Ils se sont ouverts avec générosité et passion. C'est d'eux qu'est venue la curiosité pour le contemporain pour les musiques orientales, indiennes, aux polyphonies esquimaux, aux clochettes suisses. Choix éthique, radical, aller à l'autre, bien ! Puis a poussé une champignonnière d'affairistes.

FRANCIS MARMANDE

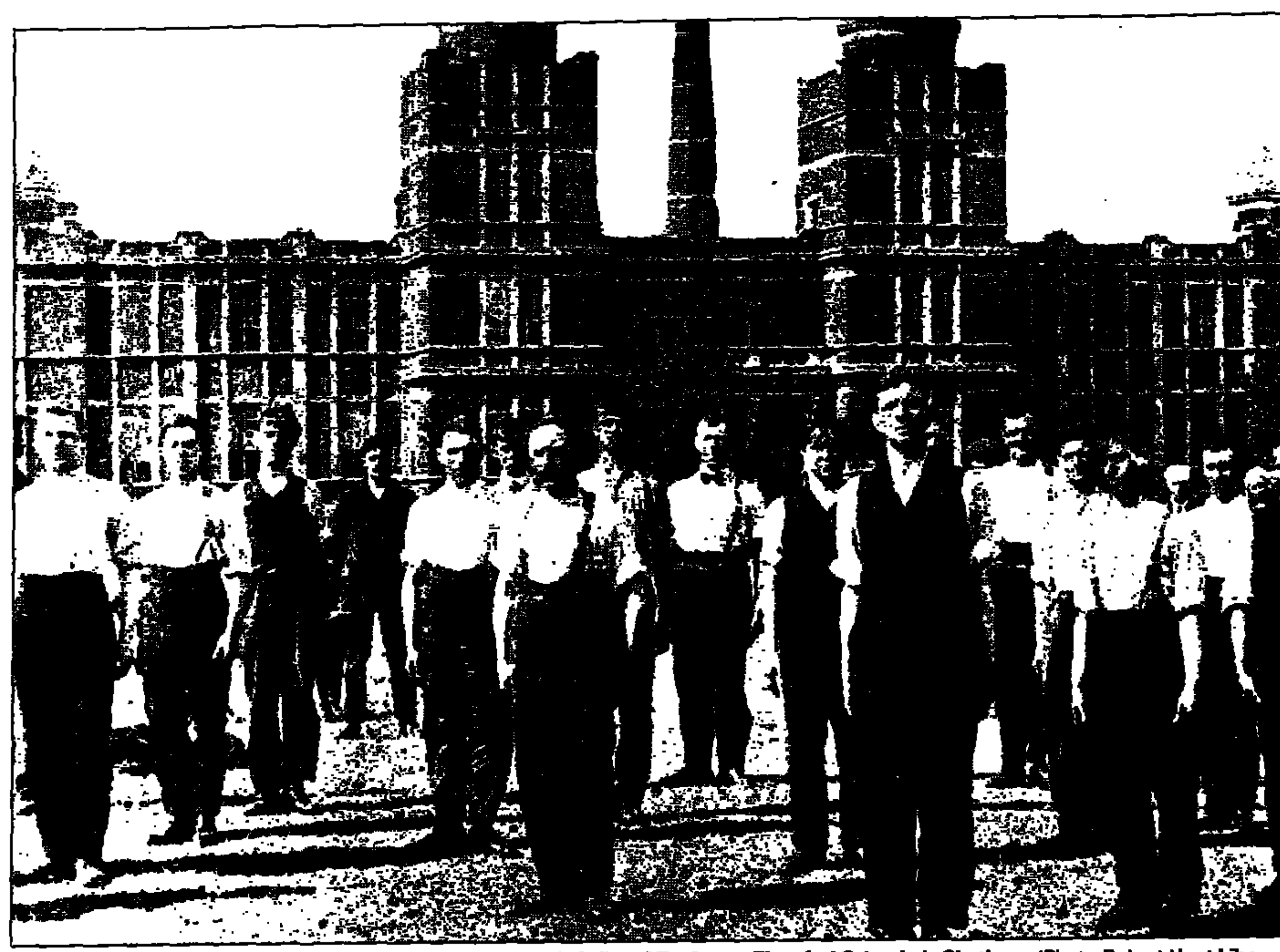
Lire la suite page 10



M 0147 - 0727 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 680 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 560 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $)

8. *L'armée Kitchener ou le miroir déformant*



Chaque corporation fournit son lot de volontaires. Ici, ceux de la Royal Engineers Electrical School, de Chatham. (Photo Robert Hunt Library.)

L'armée britannique a, à l'instigation de lord Kitchener, largement fait appel au volontariat pour pouvoir s'engager massivement dans le conflit. Qui étaient ces engagés volontaires ? D'où venaient-ils, géographiquement et socialement ? Quelle vision de la Grande-Bretagne, de l'Empire, du monde, les faisait agir ? Les réponses à ces questions dessinent les contours d'une idéologie en partie originale... et d'une grande illusion.

DU 4 août 1914 au 1er janvier 1916, la formation de l'armée britannique se fit sur la base du volontariat. Au total, environ 2 600 000 hommes (soit un quart de la population masculine âgée de dix-huit à quarante-neuf ans) se portèrent volontaires. On appela leur rassemblement l'armée Kitchener, à cause de l'affiche de recrutement représentant le visage et l'index de lord Kitchener, ministre de la guerre depuis août 1914, qui affirmait, doigt tendu : « *Votre pays a besoin de vous.* »

La formation de ces nouvelles unités, appelées à combattre aux côtés des unités régulières de l'armée de métier, fut unique. Il n'avait jamais rien existé de ce genre. Cette période de 1914 est entrée dans la légende. Le poète Ted Hughes définissait ainsi en 1990 la spécificité britannique (1) :

Ce que désignait Kitchener,
[avec la même froideur que l'ennemi
C'était un moi que je reconnus
[sans suprise
« Britannique » écrivit son doigt
[sur mon front

Afin de comprendre cet épisode, il convient d'aller au-delà de la poésie et de la rhétorique. Il y eut probablement autant de raisons de s'engager que de volontaires. Mais une certitude s'impose : l'armée britannique de volontaires ne fut pas un échantillon représentatif de la société britannique.

L'afflux de volontaires dans l'armée Kitchener ne fut ni régulier ni uniforme. Au cours du premier mois, en août 1914, 300 000 hommes s'engagèrent. C'était plus que le total de l'armée britannique d'avant la guerre. A la suite des épreuves subies par l'armée régulière et les régiments territoriaux jusqu'à la bataille de la Marne, le nombre d'engagements volontaires s'éleva encore.

Ce n'est qu'une fois écarté le risque d'une victoire éclair de l'Allemagne que le nombre d'engagements volontaires diminua. Au total, près d'un million de Britanniques s'engagèrent pour la seule année 1914.

Par la suite, l'afflux fut moins important. Afin d'encourager les hommes à s'engager, une nouvelle campagne nationale de recrutement fut mise sur pied pour former les « bataillons de copains » avec les habitants d'un même secteur.

Deux millions d'hommes étaient sous l'uniforme en septembre 1915. Il en fallait un plus grand nombre encore pour les objectifs stratégiques à long terme de l'armée. Lord Derby établit alors un questionnaire sur les intentions des volontaires potentiels, en cas de nécessité. Un tiers seulement de ceux qui n'occupaient pas de postes en rapport avec la guerre confirmèrent leur volonté de partir. Cette prise de conscience sonna le glas du volontariat. Non pas que les Britanniques aient été opposés à la guerre, mais ils pensaient que l'engagement était une affaire de conscience, non de réglementation.

Avec les lois sur le service militaire votées en 1916, tous les hommes âgés de dix-huit à quarante et un ans (dans un premier temps les célibataires seuls, puis les hommes mariés aussi) furent considérés comme mobilisables.

Les plus favorisés s'engageaient. Les pauvres songeaient surtout à la survie de leur famille

La mobilisation des effectifs fut sélective. Les industries essentielles devaient continuer à fonctionner. Et même si un mouvement important de remplacement eut lieu, plaçant des ouvriers non qualifiés à des postes qualifiés et des femmes à des postes de l'industrie lourde auxquels elles n'avaient eu que rarement accès auparavant, il fallut du temps pour transformer les habitudes de production, de façon à libérer un plus grand nombre d'hommes pour le service armé. Les besoins de l'économie de guerre expliquent pour une part que 40 % de cols blancs ont été mobilisés en 1916, contre seulement 28 % environ des travailleurs manuels.

Mais tout le monde ne se précipita pas sous les drapeaux en 1914. Le recrutement se fit sur des bases sociales. Le pourcentage le plus important se recruta dans les élites. Puis vinrent les classes moyennes, suivies par les secteurs les mieux rémunérés des ouvriers qualifiés.

Une des raisons pour lesquelles les plus démunis se portèrent moins fréquemment volontaires fut le souci du bien-être de leur famille. En Grande-Bretagne, le système d'allocation militaire fut long à être organisé.

De plus, les catégories les plus pauvres de la société étaient dans un état sanitaire précaire. Les conditions de vie sordides dans les villes et la malnutrition plaçaient de nombreux ouvriers en dessous du niveau, pourtant modeste, des aptitudes physiques requises pour effectuer en 1914-1915 le service militaire. Les maladies chroniques sauvèrent la vie à des milliers d'ouvriers de l'industrie, qui se trouvèrent réformés immédiatement ou qui ne furent recrutés que tardivement après l'introduction de la conscription, et furent alors placés à des postes non combattants.

Globalement, l'armée Kitchener n'était pas une Grande-Bretagne sous l'uniforme. Pour que cette armée soit représentative de la société britannique, il aurait fallu que s'engagent en plus un million d'ouvriers.

Ainsi, plus un homme se trouvait haut dans l'échelle sociale, plus il pouvait connaître précocement le service militaire, et par là même de devenir officier. Etant donné que le pourcentage de pertes des officiers fut presque le double de celui des hommes de troupe, on discerne aussi une structure sociale des pertes dans l'armée Kitchener. Parmi les volontaires de 1914-1915, les plus favorisés et les plus aisés risquèrent nettement plus que les autres de faire partie des blessés ou des tués.

La campagne de recrutement fit apparaître la profondeur et la puissance de l'appel au dévouement des populations locales. Ce ne fut pas l'Etat qui leva ces nouveaux bataillons, mais les pouvoirs locaux. L'expression publique de la culture civique victorienne atteignit là un sommet. Les municipalités rivalisèrent entre elles pour organiser des réunions publiques et payer les dépenses des nouvelles recrues. A Manchester, la donation la plus importante vint de la Compagnie municipale du gaz, qui offrit 7 000 livres sterling pour l'achat des uniformes et de l'équipement. Grâce à la tradition protestante du volontarisme, la communauté montrait qu'elle savait envoyer ses soldats à la guerre sans que l'Etat ait besoin de lui dire ce qu'il fallait faire.

H. V. Drinkwater, un volontaire parmi tant d'autres, tenta de s'engager dès la déclaration de guerre, mais fut réformé pour inaptitude physique. Ce qui ne le dissuada pas. Il trouva tout simplement un autre bureau de recrutement, plus indulgent, qui l'enrôla. Les hommes qui s'engagèrent avec lui formaient une bande hétéroclite : « *L'un n'avait jamais travaillé ne fût-ce qu'une journée de toute sa vie, ayant eu une sorte de valet pour le faire à sa place ; il avait tout juste dix-sept ans. Se trouvaient là également des avocats, des notaires, des techniciens, des hommes et des jeunes gens qui, rien qu'à voir leur mine, devaient avoir besoin de quelques repas substantiels avant de pouvoir supporter les conditions qui, comme nous commencions à le deviner, régnaient en France.* »

Drinkwater ne reçut pratiquement pas d'équipement militaire réglementaire. On manquait de tout. Les hommes apprirent à marcher au pas avec des journaux sur la tête pour se protéger de la pluie, et avec des parapluies en guise de fusil. Les apparences étaient cependant trompeuses. Il s'agissait bien d'une armée qui avait un objectif : un pays à défendre.

Après l'invasion de la Belgique, la Grande-Bretagne fit passer ce conflit politique pour un conflit moral

Une chose, en effet, était sûre : les hommes qui répondirent à l'appel luttaient bien pour leur pays. La majorité de la population de Grande-Bretagne imaginait le Royaume-Uni comme un pays rural, alors qu'il était plus urbanisé que la France ou l'Allemagne. Cette mythologie était éloignée des réalités de la vie dans les villes surpeuplées, mais elle a quand même été un moteur pour ces hommes, décidés à défendre leur communauté locale d'appartenance.

On demanda en 1916 à un Londonien s'il combattait pour l'empire. Sa réponse fut un « *oui* » appuyé. L'empire auquel il pensait était le music-hall L'Empire, à Hackney. L'effort des volontaires de 1914-1915 s'appuyait sur le dévouement des populations locales, qui trouvait son expression dans la phraséologie nationale ou impériale. Certes, ils combattirent pour l'Angleterre, mais leur Angleterre était un endroit très précis et très particulier, délimité très souvent par les rues qu'ils connaissaient et par les modalités de leur vie quotidienne.

L'armée Kitchener était composée d'unités locales aux noms de province : les « copains de Grimsby » *(Grimsby Chums)*, les « pionniers du chemin de fer du Nord-Est » *(North Eastern Railway Pioneers)*, les « copains de Liverpool » *(Liverpool Pals)*.

A ces hommes vint s'adjoindre une *nouvelle armée de volontaires*, venus cette fois de partout. Plus d'un million d'Australiens, de Néo-Zélandais, de Canadiens, de Sud-Africains et autant de soldats de l'armée indienne s'étaient engagés pour combattre aux côtés de la Grande-Bretagne, ainsi que 117 000 Irlandais, catholiques et protestants. Cette mobilisation des autres nationalités fut décisive pour la Grande-Bretagne. Environ la moitié des hommes qui se sont engagés dans ces pays y étaient nés. En quittant la Grande-Bretagne pour l'Australie, on ne laissait pas derrière soi son identité britannique : on la greffait *sur une nouvelle*. Lorsque la Grande-Bretagne fut en danger, ils partagèrent ce danger.

Cette logique fit entrer dans les forces britanniques certaines des *meilleures* unités de combat. Ces hommes étaient des soldats amateurs, mais *ils étaient là* par choix, par loyauté envers leurs familles et leurs camarades, et par fierté de leur origine. Ils s'engagèrent non par obligation, mais par conviction.

Ces sentiments furent relayés par la propagande ; ce n'est pas la propagande qui leur donna naissance. La xénophobie n'était pas inhabituelle en Grande-Bretagne, mais les sentiments antiallemands étaient rares avant 1914. Ce n'est que plus tardivement, avec les attaques de zeppelins allemands, qu'une véritable haine de l'Allemand s'installa.

La Grande-Bretagne n'était pas un bastion des valeurs militaires. L'orgueil national ne se cristallisait pas sur l'armée, qui était d'ailleurs passée par une phase difficile pendant la guerre des Boers, entre 1899 et 1902. Il en était autrement pour la marine, bien qu'elle jouât toujours un rôle insignifiant dans la vie politique et les rapports sociaux.

Si des millions d'hommes firent le choix du volontariat, c'est que, tributaires en cela d'une culture particulière, ils avaient la conviction que leurs foyers étaient vraiment menacés. S'engager, c'était contribuer, dans la mesure de ses moyens, à mettre fin à une guerre dont la Grande-Bretagne n'était pas responsable.

Tout compte fait, cela était *probablement* juste, même si une campagne de pro*pagande* très *élaborée réussit à étouffer* rapidement d'autres points de vue. La presse *parvint à accréditer l'idée selon* laquelle la cause de la Grande-Bretagne n'était *pas affaire de querelle* géopolitique, mais un débat fondamental sur le bien et le mal.

Les dirigeants britanniques savaient (à l'instar de leurs homologues allemands) que la guerre avait pour enjeu le contrôle de l'Europe du Nord-Ouest. Les messages provenant de la diplomatie britannique avaient indiqué sans aucune équivoque que la Grande-Bretagne ne tolérerait ni une nouvelle humiliation militaire de la France de l'ampleur de celle de 1870, ni la mainmise de l'Allemagne sur les ports de la Manche, c'est-à-dire un défi lancé aux intérêts vitaux de la Grande-Bretagne.

L'invasion de la Belgique permit à la Grande-Bretagne de faire passer ce conflit politique pour un conflit moral. Et c'est ce message moral – la nécessité de punir ceux qui avaient envahi la Belgique, et d'empêcher ainsi qu'un crime semblable ne se reproduise en Grande-Bretagne – qui fut l'élément moteur de la création de l'armée Kitchener.

Ces millions d'hommes furent-ils l'*objet de manipulations* ? Oui et non. L'invasion de la Belgique donna naissance à une majorité qui était en faveur de la guerre pour des raisons morales. Ce message fut diffusé dans presque tous les journaux et depuis presque toutes les chaires du pays.

Pourtant, l'Etat ne fut pas à l'origine des sentiments sous-jacents à ce consensus. Ceux qui s'enrôlèrent dans l'armée Kitchener n'étaient pas des pantins réagissant mollement aux sollicitations des marionnettistes du journalisme ou de la politique. Ils croyaient que leur cause était bonne. L'ironie veut qu'en s'engageant pour la Grande Guerre ils contribuèrent sans le savoir à construire un monde radicalement différent de celui qu'ils cherchaient à défendre, tout comme les Français qui mouraient en Lorraine en 1914.

Jay Winter
Historial de la Grande Guerre
(Traduction de Régis Croenne)

(1) Ted Hughes, « A Masque for Three Voices », dans *Rain-Charm for the Duchy and Other Laureate Poems*, Londres, Faber & Faber, 1992.

LIRE

- John Fuller
  Troop Morale and Popular Culture in British and Dominion Armies in the First World War
  Oxford University Press, Oxford, 1986
- Peter Simkins
  Kitchener's Army
  Manchester University Press, Manchester, 1988
- Denis Winter
  Death's Men
  Penguin, Londres, 1988
- Jay Winter
  The Great War and the British People,
  Macmillan, Londres, 1986

PROCHAIN ÉPISODE : LORRAINE SANGLANTE

La signature de l'accord de Washington entre Israël et la Jordanie

M. Rabin et le roi Hussein ont mis fin à l'état de guerre entre leurs deux pays

Sur la pelouse de la Maison Blanche, le roi Hussein de Jordanie et le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, ont signé, lundi 25 juillet, une déclaration mettant officiellement fin à l'état de guerre qui opposait leurs deux pays depuis quarante-six ans.

WASHINGTON

de notre correspondant

L'imposant déploiement médiatique mis à part, la cérémonie fut discrète : protocole léger, assistance réduite et discours succincts. Mais c'est peut-être dans cette « banalisation », justement, que l'événement prenait sa pleine signification : même lorsqu'elles scellent la fin de l'état de guerre entre l'Etat juif et l'un de ses voisins, la Jordanie, comme ce fut le cas, lundi 25 juillet, à Washington, les poignées de main publiques entre dirigeants arabes et israéliens commencent à relever de la routine.

Le profil bas observé dans les jardins de la Maison Blanche pour cette première rencontre officielle entre le roi Hussein de Jordanie et Itzhak Rabin, le chef du gouvernement israélien, tranchait avec la spectaculaire cérémonie organisée en septembre dernier dans ces mêmes lieux : l'interlocuteur de M. Rabin était alors Yasser Arafat, le chef de l'OLP, venu signer l'accord sur l'autonomie palestinienne ; plus de deux mille personnes avaient été convoquées à la Maison Blanche, l'ancien président Bush, une demi-douzaine d'anciens secrétaires d'Etat, tout le corps diplomatique. Cette fois, rien de tel. A peine quatre cents invités assistèrent à la signature de cette déclaration de Washington, qui proclame la fin de l'état de belligérance entre Israël et la Jordanie, deux Etats en principe en guerre depuis quarante-six ans.

Si l'atmosphère était bon enfant, familière, ce n'était pas seulement parce que M. Rabin et le roi se connaissent bien pour s'être déjà entretenus, en secret, à de nombreuses reprises. C'était aussi parce que leur rencontre, intervenant après la paix israélo-égyptienne de 1979, après le processus de négociations entre l'Etat juif et ses voisins mis en place à la conférence de Madrid en octobre 1991, et après l'accord de septembre dernier, avait l'allure d'un développement attendu, quasi inévitable, inscrit dans la logique de la normalisation régionale en cours. *« J'attends le jour où plus personne ne viendra filmer nos poignées de main,* a dit M. Rabin au souverain, *parce qu'elles feront partie de la routine ».*

Depuis la fin de la guerre froide et les négociations mises en route par l'ancien secrétaire d'Etat James Baker à Madrid, rien n'est venu arrêter ce qu'on appelle le processus de paix au Proche-Orient : ni les attentats ou les massacres – et il y en eut – ni les ruptures momentanées des conversations, ou les difficultés rencontrées dans la laborieuse mise en œuvre d'un début d'autonomie palestinienne dans la bande de Gaza et en Cisjordanie.

« Jour d'espoir et de vision »

La rencontre de lundi n'avait pourtant rien de « banal », qui mettait face à face deux des principaux acteurs du conflit israélo-arabe. D'un côté, le souverain hachémite, descendant des chérifs de La Mecque, qui se veut le gardien des lieux saints islamiques de Jérusalem ; de l'autre, le vieux chef travailliste, fils de l'aristocratie sioniste, et, surtout, chef d'état-major, qui prit à Hussein, justement, la partie orientale de Jérusalem et la Cisjordanie lors de la guerre de juin 1967.

Visiblement, ils s'apprécient. Le président Bill Clinton, rayonnant, n'a pas besoin d'intervenir pour qu'ils se serrent, chaleureusement, la main, en arrivant, en début de matinée, dans la roseraie de la Maison Blanche pour une brève cérémonie d'accueil. *« Après des générations d'hostilité, de sang et de larmes, les dirigeants du royaume hachémite de Jordanie et de l'Etat d'Israël déclarent solennellement, avec le monde pour témoin, qu'ils mettent fin à l'état de béligérance entre eux »*, proclame le président américain.

A cinquante-huit ans, Hussein de Jordanie a déjà derrière lui quarante-deux ans d'un règne tumultueux, à la tête d'un pays de 4,5 millions d'habitants dont près de 60 % sont palestiniens (un bon nombre de ces derniers étant des réfugiés des guerres de 1948 et 1967). A son tour, il prend le risque d'une normalisation des relations avec Israël.

Apparemment très détendu, il évoque son grand-père Abdullah, tué sous ses yeux par un Palestinien en 1951, sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem, pour avoir voulu négocier avec l'Etat juif. *« Ce jour est un jour d'espoir et de vision,* dit-il, *c'est un rêve que (...) mon grand-père, avant nous, avait eu ».* *« Majesté, tout le peuple d'Israël vous serre la main,* lui répond Itzhak Rabin, qui assure que la *« déclaration de Washington représente un grand pas sur la route de la paix ».*

Les trois hommes la paraphent sur la table de bois sur laquelle furent signés les accords de Camp David (qui préparèrent la paix israélo-égyptienne) et l'accord d'autonomie palestienne de septembre. La déclaration n'est pas un traité de paix en bonne et due forme. Document signé en public par un chef d'Etat arabe et un chef de gouvernement israélien, elle vaut, surtout, par sa portée symbolique. Elle confirme l'état des relations entre deux pays qui ont une frontière commune de quelque 400 kilomètres, le long de laquelle ils vivent en paix depuis près de vingt-cinq ans. Elle engage leurs dirigeants à se rencontrer désormais autant de fois qu'il le faudra, pour arriver à la signature d'un véritable traité de paix.

Concession aux Jordaniens, soucieux de ménager l'ombrageuse Syrie, elle est conçue comme un document de rapprochement bilatéral qui doit faciliter un règlement global au Proche-Orient : *« La Jordanie et Israël cherchent à obtenir une paix juste, durable et complète entre Israël et ses voisins, de la même façon que ces deux Etats cherchent à conclure un accord de paix entre eux. »* Même si Warren Christopher, le secrétaire d'Etat, prévoit la signature d'un tel accord *« d'ici quelques mois »*, la formule laisse entendre qu'il n'y aura pas de traité de paix israélo-jordanien, tant que les conversations israélo-syriennes n'auront pas progressé. Et dès la mi-août, M. Christopher reprendra sa navette entre la Syrie et Israël.

L'épineuse question des Lieux saints

Concession aux Israéliens, soucieux d'avancer vers la normalisation, la déclaration énumère un certain nombre d'objectifs pratiques à réaliser immédiatement : établissement de lignes téléphoniques et raccord des réseaux électriques ; création de deux nouveaux points de passage frontaliers que les ressortissants des pays tiers, les touristes, devront pouvoir emprunter librement ; coopération interpolices ; *« négociations »* pour *« développer une coopération économique future et abolir les mesures de boycottage »* dans ce domaine ; *« négociations »*, encore, pour ouvrir un couloir aérien entre les deux pays.

Les sujets de conflit restent entiers : délimitation frontalière en deux points litigieux, répartition des eaux du Jourdain et du Yarmouk et, surtout, Jérusalem. Sur ce dernier point, fondamental, la déclaration risque de faire couler beaucoup d'encre, et de larmes, et de susciter de terribles polémiques.

Alors que l'OLP, le régime saoudien – gardien des lieux saints de La Mecque – et le roi du Maroc, chef du « comité Jérusalem », ont tous, à un titre ou à un autre, une revendication à faire valoir sur la partie orientale de Jérusalem et les deux lieux sacrés de l'islam qu'elle abrite – les mosquées d'Omar et d'al Aqsa –, la déclaration donne clairement l'avantage au roi Hussein.

Elle stipule qu'*« Israël respecte le rôle spécial que le royaume hachémite de Jordanie remplit actuellement au service des lieux saints islamiques de Jérusalem ».* Depuis 1967, la Jordanie continue de prendre en charge les fonctionnaires et les travaux nécessaires à l'entretien des mosquées d'Omar et d'al Aqsa. *« Quand les négociations sur le statut permanent de Jérusalem prendront place [dernière étape du processus de paix israélo-arabe],* poursuit-elle, *Israël accordera une haute priorité au rôle historique de la Jordanie à cet égard. »*

Le président Clinton a enfoncé le clou : *« Votre rôle de gardien des lieux saints de Jérusalem a été reconnu »*, a-t-il déclaré au roi. Celui-ci, qui entend à tout prix conserver ce rôle, pouvait esquisser un très discret sourire de satisfaction. Dans la bataille à venir sur cette question centrale, il vient ainsi de marquer des points sur l'OLP qui lui dispute la souveraineté politique sur la partie orientale de la ville, sur le régime saoudien qui, en tant que gardien des lieux saints de La Mecque, entend avoir son mot à dire sur le statut de ceux de Jérusalem ; enfin, le roi marque aussi des points sur Israël qui, pour la première fois, reconnaît ici à la Jordanie une manière de droit de regard religieux sur la ville sainte.

ALAIN FRACHON



Discrète satisfaction en Israël

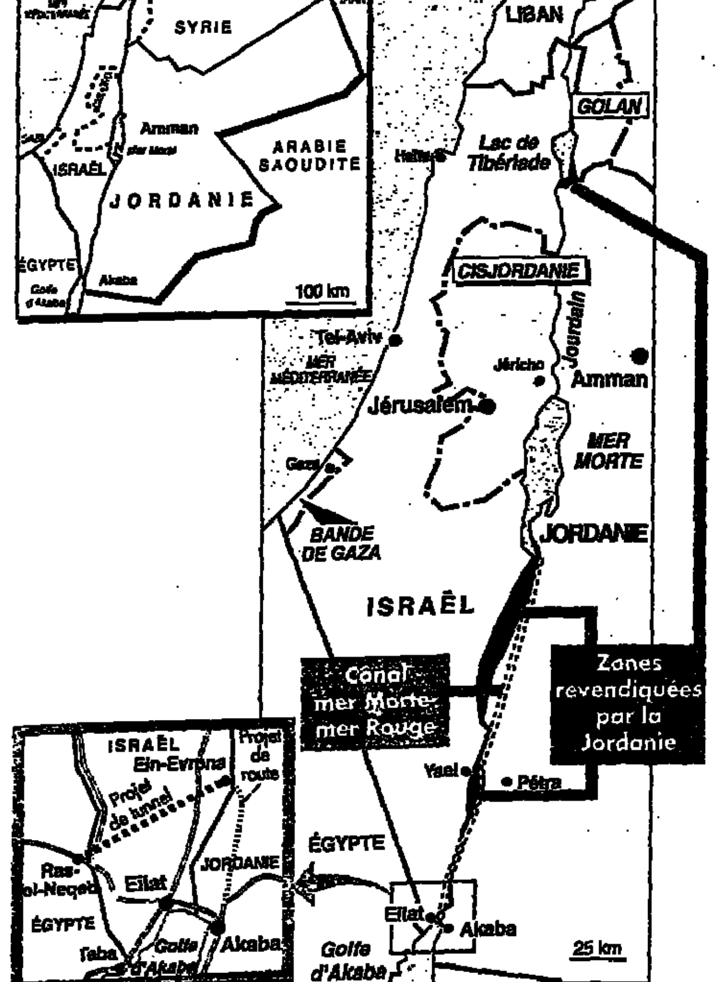
Sans débordements, les Israéliens ont exprimé leur joie à la suite de la signature, par le roi Hussein et Itzhak Rabin, de la déclaration de Washington. Mais au Liban sud, dans la « zone de sécurité » occupée par l'Etat juif, le Hezbollah libanais a lancé une attaque contre des positions israéliennes, tuant un officier et blessant six soldats.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Parce que la déclaration de Washington n'est pas – pas encore ? – un traité de paix, parce qu'aucun des accords conclus jusqu'ici ne change quoi que ce soit à leur vie quotidienne, parce que la démarche du roi Hussein, aussi courageuse soit-elle, n'a pas le lustre d'un Sadate à Jérusalem, parce qu'il y a très longtemps enfin que le royaume jordanien n'est plus considéré comme un ennemi de l'Etat juif, les Israéliens, le peuple, n'ont pas montré, lundi 25 juillet, sur les plages et les lieux publics, le ravissement perceptible sur la pelouse de la Maison Blanche.

« On est contents, oui, mais enfin, vous savez, la Jordanie est en paix avec nous depuis un quart de siècle, alors... » Dans les autobus ou aux terrasses des cafés, mêmes commentaires. Les plus avertis, comme ce jeune homme démobilisé il y a quelques mois, sont plus précis : *« Hussein est bien gentil, mais ce n'est pas lui qui commande dans le monde arabe, c'est la Syrie, c'est Assad, et il se fait toujours entendre. »*



Il est 18 h 30. Trente minutes plus tôt, le journal radio a annoncé que là-haut, à l'heure où les hôtes du président Clinton se serraient la main sous les caméras, les combattants intégristes du Hezbollah libanais lançaient une attaque contre les positions occupées par l'armée israélienne et ses alliés dans le sud du pays du Cèdre. Attaque multiple au mortier et au missile Sagger, qui a touché ses cibles (six soldats israéliens blessés et un de leurs officiers tué), et fut immédiatement suivie par plusieurs heures de duels d'artillerie.

Dans la soirée, quatre chasseurs bombardiers israéliens prenaient l'air et s'en allaient tirer des missiles de représailles sur le massif de l'Iqlim-el-Touffah, un fief du Hezbollah, près de Saïda, au sud de Beyrouth. On ignorait, mardi matin, si ce raid avait fait des victimes, mais les combattants pro-iraniens du « parti de Dieu », qui opèrent rarement sans une sorte de feu vert de la Syrie, laquelle dispose de plus de trente mille hommes au Liban, faisaient savoir que leur attaque était liée au premier anniversaire de ce qu'ils appellent *« la guerre des sept jours ».*

L'été dernier, pour mettre fin à quelques tirs de roquette sur le nord de la Galilée, Israël avait bombardé le Liban sud pendant plusieurs jours d'affilée, faisant plus de cent vingt victimes, en majorité civiles. Une sorte d'arrangement, limitant les combats au Liban sud et négocié par l'intermédiaire des Américains, avait ensuite été conclu entre Itzhak Rabin et Hafez El Assad, mais la guerre n'est pas terminée, et les jeunes Israéliens, qui font régulièrement des périodes militaires là-haut en territoire occupé, le savent bien.

« Aller à Amman et à Pétra »

Pas de manifestation d'enthousiasme populaire pour l'accord israélo-jordanien donc, mais, et c'est la grande différence avec ce qui s'était passé le 13 septembre dernier lors de la poignée de main Arafat-Rabin, aucune manifestation non plus de l'opposition des droites. D'Ariel Sharon à Benyamin Netanyahu, les « poids lourds » du Likoud, en passant par le maire nationaliste de Jérusalem, Ehoud Olmert, tout le monde ou presque, en Israël, apprécie la réconciliation publique avec la Jordanie.

Près des trois quarts du public, d'après les sondages, sont favorables à la paix avec le royaume. Il est vrai que cette paix-là ne comporte absolument aucun risque pour Israël et qu'il y a longtemps que le « petit roi », dont on avait su, en son temps, apprécier la sanglante fermeté à l'égard des Palestiniens (en 1970), est perçu ici comme un brave homme, entraîné presque malgré lui dans la belligérance ouverte contre l'Etat juif.

Eh bien, c'est terminé. La « belligérance », ce mot *« qui n'existe ni en arabe ni en hébreu »*, a remarqué le roi Hussein, a pris fin officiellement lundi sous le soleil de Washington. Dès leurs éditions dominicales, les principaux journaux israéliens avaient salué l'événement par des unes colorées représentant Itzhak Rabin et le monarque hachémite sur fond d'étendards nationaux. La paix jordanienne est populaire. Elle le sera plus encore, notait ce garçon de café en sueur sur sa terrasse, *« quand on pourra aller à Amman ou à Pétra avec notre passeport ».*

Les plus anxieux sont ceux qui ont le plus à attendre d'une normalisation avec le royaume hachémite, c'est-à-dire les habitants d'Eilat. Lundi matin, plusieurs heures avant de connaître le détail des accords conclus, ils furent plusieurs centaines à s'embarquer sur une quarantaine de bateaux de plaisance pour aller tirer des bords à la limite des eaux territoriales jordaniennes et crier leur désir de paix.

Distance parcourue : trois milles nautiques. Eilat, à défaut d'être la jumelle, est la voisine d'Aqaba, vieille cité balnéaire de la mer Rouge. *« Il y a des années que nous regardons cette ville de chez nous,* disait Haïm Drori, employé de la mairie d'Eilat, à la radio. *Et maintenant, pour la première fois, nous allons pouvoir la visiter, prendre le café avec nos voisins. »* Il était 13 heures, heure locale. Quelques heures plus tard, Haïm Drori apprendra que, s'il est vrai que les deux pays se sont mis d'accord pour enfin ouvrir un point de passage entre les deux villes, seuls, pour l'instant, les touristes étrangers aux deux pays pourront le franchir.

Parce qu'elle est petite et faible, parce que sa population est composée d'au moins 60 % de Palestiniens dont beaucoup, les réfugiés de 1948, n'ont pas grand-chose à attendre des accords conclus entre Israël et l'OLP, parce qu'elle s'est déjà beaucoup avancée dans une voie courageuse mais risquée, parce qu'enfin il lui reste énormément de points à négocier pour parvenir à une paix juste et équilibrée avec son puissant voisin, la Jordanie ne peut pas dévoiler tous ses charmes en une seule fois. Les leaders israéliens l'ont accepté. Il leur reste à faire comprendre la nécessaire prudence de leur nouveau partenaire de paix à leurs citoyens trop pressés.

PATRICE CLAUDE

PROCHE-ORIENT

La signature de l'accord de Washington entre Israël et la Jordanie

Jérusalem, dossier sensible entre tous

Warren Christopher a beau affirmer que le passage de la déclaration de Washington relatif à Jérusalem *« ne devrait pas créer de problèmes »*, le fait est que ce texte ne fait qu'aggraver une situation déjà passablement compliquée.

L'agence palestinienne Wafa, diffusant désormais à partir de la région autonome de Gaza, a réagi immédiatement, affirmant qu'Israël *« n'a le droit de conférer aucun rôle ni de prendre aucun engagement relatifs à Jérusalem »*. Quelques heures auparavant, Yasser Arafat s'était félicité *« chaleureusement »* de la proclamation de la fin de l'état de guerre entre la Jordanie et Israël, sans commenter le passage sur Jérusalem, vraisemblablement parce que le contenu n'en avait pas encore été diffusé. Ce texte est une *« violation flagrante »* de la déclaration de principes israélo-palestinienne du 13 septembre 1993, a estimé Wafa.

Celle-ci disposait en effet que la question de Jérusalem, l'un des sujets les plus délicats du contentieux israélo-arabe, était reléguée à la seconde phase des négociations entre Israël et l'OLP, c'est-à-dire aux négociations relatives au statut définitif des territoires occupés. Les Palestiniens considèrent que la partie orientale de la ville doit devenir la capitale de l'Etat palestinien à venir. Israël affirme que la cité *« réunifiée »* est sa *« capitale éternelle »*. La cité trois fois sainte soulève des passions telles qu'aucune des deux parties n'est disposée à accepter le moindre écart de langage de la part de l'autre. La semaine dernière encore, Israéliens et Palestiniens se disputaient le droit d'inviter le monarque hachémite à se rendre dans la ville sainte pour prier à la mosquée d'Al Aqsa.

L'affaire se complique du fait qu'en résiliant, en 1988, ses liens administratifs et juridiques avec la Cisjordanie, le roi Hussein, descendant du prophète, s'était bien gardé de renoncer à ses prérogatives de gardien, depuis 1948, des lieux saints de l'islam à Jérusalem et avait continué de payer les salaires des fonctionnaires des Wakfs (le conseil des affaires religieuses).

Comme si cela ne suffisait pas, l'Arabie saoudite, qui n'a toujours pas pardonné à la Jordanie sa position lors de la guerre du Golfe, est entrée en lice en mai 1992, proposant de financer les frais de restauration de la coupole dorée de la mosquée d'Omar en coordination avec l'UNESCO.

En fait, ce n'était que la résurgence d'une tension latente entre les familles régnantes hachémite et wahabite. L'arrière-grand-père du roi de Jordanie, le chérif Hussein, avait dû abdiquer en 1925 après la chute de La Mecque, conquise par les armées d'Ibn Séoud, père du roi Fahd. Les hachémites n'ont jamais vraiment oublié cet affront, ce qui explique en partie au moins l'attachement du roi Hussein à ses prérogatives de gardien des lieux saints de Jérusalem.

Pour tenter de résoudre le conflit à propos de la restauration de ces lieux, l'OLP avait sollicité la médiation du roi Hassan II du Maroc, en sa qualité de président du « comité El Qods » au sein de la Conférence islamique. Mais Hussein de Jordanie, dont le royaume traversait des difficultés financières très grandes, vendit une propriété personnelle à Londres pour payer les frais des travaux. Ryad, comme la plupart des capitales arabes, *n'avait pas encore réagi*, mardi à la déclaration de Washington.

Protéger les lieux saints ne donne certes pas au monarque hachémite un droit de souveraineté sur Jérusalem-est, mais Israël a constamment joué des tensions que soulève cette question pour faire valoir ses propres thèses, à savoir que Jérusalem, dans ses parties est et ouest, devait demeurer sous sa propre souveraineté, quitte à reconnaître une autorité arabe sur les lieux saints musulmans.

Le 18 juillet, le gouvernement israélien avait approuvé un projet de loi interdisant l'activité des institutions palestiniennes et de l'OLP à Jérusalem-est, ce qui avait soulevé de vives protestations de la part des Palestiniens qui considèrent ce texte comme allant *« à l'encontre du processus de paix »*. Fayçal Husseini, responsable du Fatah de M. Arafat en Cisjordanie, avait aussitôt réclamé l'ouverture immédiate de négociations sur le statut de Jérusalem.

Les Palestiniens sont d'autant plus inquiets, qu'outre *« les changements démographiques et géographiques »* opérés dans la ville avec l'installation de colons, ils constatent un infléchissement de la position des Etats-Unis concernant Jérusalem. Le 19 mars, lors de l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 904 condamnant le massacre de Palestiniens à Hébron par un colon juif, Washington s'était abstenu sur le paragraphe disposant que Jérusalem faisait partie des territoires occupés.

Or, à ce jour, la communauté internationale considère que la partie orientale de la ville, malgré son annexion en 1980 par Israël, fait toujours partie des territoires occupés. Hormis le Salvador et le Costa-Rica, tous les autres pays ont leurs ambassades à Tel-Aviv. Les Etats-Unis, a affirmé *lundi* un haut responsable américain, ne sont pas intervenus dans la rédaction du passage *« important et symbolique »* de la déclaration de Washington sur Jérusalem.

MOUNA NAÏM

DANS LA PRESSE

El Pais : « L'intérêt des parties dans la négociation entre Israël et la Jordanie est évident : pour Rabin, engagé dans le processus de paix avec les autorités palestiniennes des territoires occupés – lesquelles sont aux prises avec une opposition très combative –, il est très important d'apparaître à côté du roi Hussein, qui jouit toujours d'une large popularité auprès des Israéliens. Pour la Jordanie, son intérêt économique l'incite à faire la paix avec Israël, pour résoudre certains de ses problèmes les plus aigus. »

International Herald Tribune (Youssef M. Ibrahim) : « La semaine dernière encore, c'est un Arafat très agité qui, en présence du secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a dénoncé, en termes violents, l'invitation faite au roi Hussein de venir prier dans la mosquée Al Asqua (à Jérusalem). *«Ils n'ont pas le droit de formuler pareilles invitations*, disait M. Arafat. *Il est de mon devoir et de mes responsabilités d'inviter mes frères et mes amis à visiter les lieux saints qui sont sous ma juridiction »*.

Le Soir (Ouri Daniel) : « Israël et la Jordanie sont déjà engagés sur le terrain dans une coopération. (...) L'Etat hébreu va bientôt pouvoir réduire les énormes coûts à la construction en important de Jordanie du ciment, 50 % moins cher qu'en Israël. (...) Frappée par la crise économique en raison de son soutien à l'Irak pendant la guerre du Golfe, la Jordanie espère, en s'engageant sur la voie de la paix, obtenir le moratoire ou l'effacement d'une dette de 1 milliard de dollars contractée aux Etats-Unis et la fourniture d'équipements militaires pour moderniser son armée. »

Libération (Jacques Amalric) : « La Jordanie survivra-t-elle au roi Hussein ? Telle est la question que tout le monde se pose depuis de nombreuses années. La nouvelle poignée de main de la Maison Blanche – cette fois entre Itzhak Rabin et le « petit roi » – ne change rien à l'affaire, quoi qu'on en dise à Washington et à Jérusalem. »

Le Figaro (Charles Lambroschini) : « Entre la Jordanie et Israël, ce nouveau départ n'est que la régularisation de relations à la fois anciennes et clandestines. Hussein et Rabin s'étaient rencontrés une dizaine de fois. (...) Dans la partie de billard à trois bandes que jouent les Israéliens, les Jordaniens et les Palestinens, chacun ne pouvait qu'y trouver son compte. Pour obliger Arafat à respecter son accord avec Israël, Rabin n'a pas de moyen de pression plus efficace que l'option Hussein. »

RTL (Marc Ullmann) : « Hussein règne depuis 1951, cela fait maintenant quarante-trois ans. C'est la preuve qu'il a du flair ; il en a même tellement, qu'on l'appelle le « thermomètre du Moyen-Orient ». (...) Hussein aurait sans doute préféré qu'Israël n'existe pas, mais c'est un réaliste, et il a compris depuis longtemps qu'il n'était pas question de détruire Israël. Il a donc non seulement cherché à s'en accommoder, mais a fait preuve de très bonne volonté en rencontrant secrètement presque tous les dirigeants d'Israël, lesquels, de toute façon, ne souhaitaient pas la disparition du royaume jordanien. »

Lancement des travaux de construction d'un port à Gaza. – Le chef de l'OLP, Yasser Arafat, a posé, lundi 25 juillet, la première pierre d'un port provisoire dans la zone autonome de Gaza, qui sera opérationnel dans trois mois. – *(AFP.)*

ASIE

Le premier Forum sur la sécurité de l'ASEAN

Un nouveau cadre est proposé pour la « diplomatie préventive » en Asie

La première réunion annuelle du Forum régional de l'ASEAN (FRA), a associé, lundi 25 juillet, à Bangkok, les membres de l'Association des pays du Sud-Est asiatique (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) à onze pays (Etats-Unis, Japon, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Corée du Sud, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Vietnam, Laos, Chine et Russie) et à l'Union européenne, concernés par la sécurité dans la région. *Le premier résultat de cette réunion* a été de fournir le cadre à un dialogue.

BANGKOK

de notre correspondant

Etablir un dialogue, négocier ensuite, telle est la procédure prudemment adoptée par ce Forum, dont l'ambition est de contribuer, dans le cadre d'une « diplomatie préventive », à désamorcer les conflits potentiels en Extrême-Orient.

En termes plus généraux, face au vide provoqué par l'éclatement de l'URSS et un désengagement militaire relatif des Etats-Unis, il s'agissait de poser la première pierre d'un système de sécurité collective, concept auquel Washington s'est rallié ces deux dernières années.

La réunion, qui n'a duré que trois heures, a donc été très formelle. Les dix-huit ont passé en revue plusieurs sujets : la non-prolifération nucléaire ; une proposition de centre d'entrainement régional pour les opérations de maintien de la paix ; l'échange d'informations militaires non confidentielles ; la piraterie maritime ; les mécanismes pour désamorcer les conflits potentiels. En outre, les ministres se sont félicités de la perspective de nouvelles négociations entre Pyongyang et Washington et ont souhaité la reprise rapide du dialogue intercoréen. Pour le reste, ils s'en sont tenus aux généralités avec l'intention d'aborder des problèmes spécifiques, l'an prochain à Bruneï.

Obstacle de taille

Les obstacles seront alors de taille. Par exemple, les Chinois *ont pris deux précautions* concernant le différend sur la souveraineté en mer de Chine du Sud, dans lequel six pays sont impliqués (1).

Avant la réunion, ils ont rappelé qu'ils considéraient les archipels des Paracels et des Spratly comme leur propriété et refusaient toute internationalisation du conflit. En outre, ils ont annoncé que le chef de leur diplomatie, Qian Qichen, et son homologue vietnamien, Nguyen Manh Cam, s'étaient entendus, sur proposition chinoise, pour reprendre les négociations sur leur différend – le plus explosif – en août à Hanoï, tuant dans l'œuf toute velléité de discussion.

Le premier ministre thaïlandais, Chuan Leekpai, a eu l'habileté de réclamer lundi la libération d'Aung San Suu Kyi, chef de l'opposition birmane en résidence surveillée depuis cinq ans.

Cette démarche, nouvelle, va dans le sens souhaité par les Etats-Unis et les Douze, préoccupés par l'*« engagement constructif »* prôné par l'ASEAN, à l'initiative de la Thaïlande, à l'égard de la junte birmane.

Montée en puissance des Chinois

Au moins sur ce point-là, les échanges, mardi et mercredi, entre l'ASEAN et ses *« partenaires de dialogue »*, dont Washington et Bruxelles, devraient donc être plus sereins.

Enterrer les contentieux ou les éluder n'est sans doute pas la meilleure façon d'aider à les régler. Mais, telle était la règle du jeu. Les Chinois, dont la montée en puissance constitue, avec la crise nucléaire nord-coréenne, l'une des principales inquiétudes *dans la région*, n'ont pas à s'en plaindre, pour le moment du moins.

JEAN-CLAUDE POMONTI

(1) *Chine, Vietnam, Philippines, Malaisie*, Brunei et Taïwan (qui, comme la Corée du Nord, n'est pas membre du FRA).

MALAISIE : le frère du roi poursuivi pour s'être rendu en Israël. – Le frère du roi de Malaisie, Tunku *Abdullah Rahman*, sera poursuivi en justice pour avoir eu, le mois dernier, des conversations en Israël avec Itzhak Rabin et Shimon Pérès, a affirmé, lundi 25 juillet, le *New Straits Times*, citant le ministre de la justice. La Malaisie, pays à majorité musulmane, n'entretient pas de relations diplomatiques avec Israël. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI

Les Etats-Unis soumettent à l'ONU un projet de résolution sur une intervention militaire

Les Etats-Unis ont présenté aux Nations unies, lundi 25 juillet, un projet de résolution visant à obtenir le feu vert du Conseil de sécurité pour une éventuelle intervention militaire américaine en Haïti. Présenté par l'ambassadeur américain à l'ONU, Madeleine Albright, le texte autoriserait la création d'une force « multinationale », qui agirait en vertu du chapitre 7 de la Charte (autorisant le recours à la force) pour restaurer les autorités légitimes d'Haïti. Cette force serait en fait essentiellement américaine, commandée et financée par les Etats-Unis, avec la probable participation, quasi symbolique, d'autres pays.

Le projet prévoit dans un seconde phase une opération classique de maintien de la paix de l'ONU comportant jusqu'à 6 000 hommes, qui prendrait le relais de la coalition dirigée par les Etats-Unis. La Mission de l'ONU en Haïti (MINUHA) serait ainsi chargée d'aider au maintien de l'ordre, à la professionalisation des forces armées haïtiennes et à la création d'une nouvelle police après le départ des militaires responsables du coup d'Etat de septembre 1991 contre le président Jean-Bertrand Aristide.

Les Etats-Unis souhaitent faire adopter ce projet avant la fin de la semaine, a indiqué Mme Albright. Selon des diplomates, ils espèrent que le texte aura un effet dissuasif sur les militaires putschistes, qui pourraient accepter volontairement de quitter le pouvoir. A Port-au-Prince, le conseil électoral haïtien a annoncé qu'il consultait les partis politiques en vue de l'organisation d'élections générales, vues comme l'*« unique solution »* à la crise actuelle par le président provisoire, Emile Jonassaint, non reconnu par la communauté internationale. – *(AFP.)*

MEXIQUE : le candidat du PRI à l'élection présidentielle en tête dans un sondage. – *Un sondage* Louis Harris/Indermerc publié lundi 25 juillet accorde à Ernesto Zedillo, candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir), 50,3 % des intentions de vote pour l'élection présidentielle du 21 août, contre 32,2 % à son rival du Parti d'action nationale (conservateur), Diego Fernandez de Cevallos et 13,4 % à Cuauhtemoc Cardenas, du Parti de la révolution démocratique (gauche). Les précédents sondages donnaient *MM. Zedillo et Fernandez de Cevallos*. – *(UPI.)*

Alors que près de 14 000 personnes ont péri en six jours dans les camps de Goma

L'épidémie de choléra pourrait frapper 100 000 réfugiés rwandais

Entre 13 000 et 14 000 personnes ont péri en six jours dans la région de Goma, dans l'est du Zaïre, en majorité des suites de l'épidémie de choléra, ont estimé, lundi 25 juillet, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et Médecins sans frontières (MSF). Le Dr Georges d'Alemagne, de MSF, prévoit 80 000 à 100 000 cas de choléra au total et n'exclut pas une propagation de la maladie à l'ensemble de la région du nord-Kivu.

L'opération américaine d'aide d'urgence aux réfugiés a été interrompue lundi, au lendemain de son lancement sous une forme contestée de largages de vivres (*le Monde* du 26 juillet). Les 230 soldats américains arrivés en Ouganda pour utiliser la plaque tournante d'Entebbe sont restés pour la plupart désœuvrés. Le HCR a qualifié de « *nécessaire* » la poursuite des largages américains et a indiqué qu'il était en consultation avec les Etats-Unis sur leur reprise.

Le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, a défendu lundi les parachutages américains. « *Nous avons fait jusqu'ici davantage qu'aucun autre pays*, a-t-il dit à la télévision américaine. *Certains disent autant que toute l'Europe et le Japon réunis.* » Il a toutefois implicitement reconnu que les premiers largages au-dessus du Zaïre n'ont pas été des plus réussis. Les forces armées américaines sont toutefois parvenues à ouvrir à Goma une piste aérienne opérationnelle 24 heures sur 24, ce qui va considérablement accroître la capacité des secours aux réfugiés rwandais.

L'ambassadeur des Etats-Unis au Rwanda, David Rawson, qui avait quitté le pays en avril, a regagné son poste dimanche. Le gouvernement rwandais a l'intention de demander aux Etats-Unis de transférer le bureau de coordination de leur aide – actuellement à Entebbe – au Rwanda, a déclaré le président rwandais, Pasteur Bizimungu.

M. Bizimungu a rencontré lundi et mardi à l'île Maurice le président zaïrois, le maréchal Mobutu, afin d'évoquer le sort des réfugiés rwandais au Zaïre et la présence de troupes de l'ancienne armée gouvernementale rwandaise. A son arrivée, interrogé par la télévision mauricienne, le nouveau président a déploré que « *l'opération « Turquoise » ait commencé avec beaucoup de retard* » ; jusqu'à présent, les nouvelles autorités rwandaises s'étaient montrées critiques à l'égard de l'initiative française.

Fuyant l'épidémie de choléra au Zaïre, des réfugiés rwandais ont repris le chemin de leur pays. Selon le commandant de la Mission d'assistance de l'ONU au Rwanda (MINUAR), le général Roméo Dallaire, au moins 30 000 réfugiés ont déjà gagné Ruhengeri. Le général Dallaire a annoncé à Gisenyi, dans le nord-ouest du Rwanda, qu'une « *quinzaine d'observateurs de la MINUAR seront déployés mardi à la frontière rwando-zaïroise pour faciliter le retour des réfugiés* ». Ils auront pour mission d'aider les soldats du Front patriotique rwandais (FPR) à faire face à l'arrivée des réfugiés revenant dans leur pays. D'autres éléments de la MINUAR prendront ensuite position entre Gisenyi et Ruhengeri.

Des accrochages ont opposé pendant trois nuits des miliciens hutus à des militaires de la Légion étrangère, a indiqué un officier français. Les incidents ont eu lieu près de Bugarama, dans le sud-ouest du Rwanda, a précisé dimanche le lieutenant-colonel Jacques Hogard, à Cyangugu, dans la « zone de sécurité » instaurée par les Français. « *Nous les pourchassons* », a-t-il dit en précisant que les légionnaires n'avaient subi aucune perte. Depuis la victoire du FPR, les miliciens essaient de convaincre les civils hutus de les rejoindre. Ils pillent les villages et poursuivent leurs attaques contre les Tutsis.

Le gouvernement hutu rwandais en exil à Goma a demandé lundi le déploiement d'une force internationale au Rwanda pour assurer la protection de la population et le rapatriement des réfugiés. Dans un communiqué signé par le « gouvernement rwandais », les anciens dirigeants réclament « *le rapatriement des réfugiés et leur assistance dans leurs régions respectives* » et l'organisation d' « *élections générales à tous les niveaux* » en stipulant que « *la communauté internationale est priée de comprendre que la voie des armes privilégiée par le FPR doit céder la place à la voie des urnes* ». Sinon, ajoute le texte, « *le peuple rwandais n'aurait d'autre choix que de recourir à la lutte armée pour recouvrer ses droits* ».

Le premier ministre australien, Paul Keating, a annoncé lundi que son gouvernement enverrait au Rwanda une antenne médicale composée de 300 militaires et d'équipements médicaux, dont les premiers éléments partiront le 6 août. Le Canada va déployer prochainement un contingent de 110 militaires dans le cadre de la MINUAR. La Belgique doit financer l'engagement d'une compagnie d'infanterie du Malawi dans la MINUAR. Un appareil de transport Hercules des forces armées portugaises à été mis à la disposition de la France, la Russie a annoncé l'envoi de dix tonnes d'aide alimentaire et la Corée du Sud l'octroi d'une aide de 100 000 dollars. Taïwan doit fournir deux millions de dollars pour secourir les réfugiés, et une équipe d'experts du Bangladesh, spécialistes du choléra, a quitté Dacca lundi pour le Rwanda. – *(AFP, Reuter.)*

L'ex-armée gouvernementale entre les mains du Zaïre

Le sort des vingt mille soldats rwandais réfugiés dépend des autorités de Kinshasa

GOMA

de notre envoyé spécial

La scène est cocasse mais significative de la marge de manœuvre de plus en plus réduite des ex-Forces armées rwandaises (FAR) et de l'ex-gouvernement de Kigali réfugié au Zaïre. Ce lundi 25 juillet, les autorités en exil et le chef d'état-major des FAR sont réunis dans une villa, à Goma, pour une première conférence de presse depuis leur fuite au Zaïre. Les journalistes posent des questions, mais les ministres restent muets. Car l'armée zaïroise les surveille, après avoir interdit la conférence de presse. « *Il faut une autorisation du gouverneur de Goma pour organiser cette conférence de presse* », a expliqué un colonel parachutiste zaïrois. Détail parlant : le commandant des ex-FAR, le général Augustin Bizimungu, n'a même pas un pistolet. Il a été désarmé, comme ses hommes, à la frontière où s'entassent encore kalachnikovs, grenades et roquettes, et il est protégé par un garde du corps zaïrois. L'avenir d'une éventuelle résistance armée des millions de Rwandais en exil, face au pouvoir du Front patriotique rwandais (FPR), qui contrôle un pays vidé de sa population, semble bien être dans les mains des autorités zaïroises.

Quelque 15 000 soldats rwandais sont réfugiés dans la région de Goma et près de 5 000 à Bukavu, plus au sud, estime-t-on de sources rwandaises et occidentales. « *Tout le matériel – même les blindés légers, les automitrailleuses, les transmissions – a été récupéré par les forces zaïroises* », explique-t-on de source occidentale à Goma. Le long de la route de Sake, à l'ouest de Goma, où les ex-Forces armées rwandaises ont été installées, on ne voit d'ailleurs plus une arme, même de poing. Quelques-unes ont pu être cachées : suffisamment pour entretenir le brigandage et l'insécurité dans l'explosive région du nord-Kivu, mais pas assez pour faire la guerre. Le retrait précipité des ex-FAR a en outre jeté un « *discrédit notable sur beaucoup de chefs militaires* », ajoute-t-on, toujours de sources occidentales.

Sans armes ni sanctuaire, il sera difficile pour les soldats rwandais de continuer la lutte. « *Nous ne pouvons accepter que les FAR continuent de se battre à partir du Zaïre. On ne peut accepter qu'à partir de notre territoire, on attaque un pays ami. Nous n'avons pas reçu les FAR en tant qu'armée, mais comme civils, comme frères rwandais en difficulté* », dit un conseiller du gouverneur de Goma.

Pour contrôler la situation au nord-Kivu, le président zaïrois, le maréchal Mobutu, a envoyé ses parachutistes de confiance et même des munitions aux forces armées zaïroises, alors qu'ordinairement seule la garde présidentielle en dispose. « *Les paras zaïrois ont rétabli l'ordre, ils ont même fusillé quelques soldats qui se livraient au pillage* », dit un observateur occidental à Goma.

Aide française

Les ex-FAR cherchent toutefois à se réorganiser. « *Le regroupement est notre priorité numéro un, nous voulons établir une dizaine de cantonnements dans un rayon de quinze kilomètres* », le long du lac Kivu, explique le commandant des FAR. L'armée distribue encore un repas par jour à base de maïs aux soldats et les troupes ont été soldées en francs rwandais pour le mois de juin. L'ex-gouvernement a quitté Kigali avec les réserves de la Banque centrale, selon un témoin qui a vu des liasses de billets passer la frontière. « *Nous avons de l'argent, nous avons quitté le Rwanda avec tout sauf les maisons. Nous achetons de la nourriture au Zaïre mais pas suffisamment* », explique le colonel Anselme Nkuliyekubona, commandant de la base logistique des ex-FAR, en signant de grandes feuilles de paie.

Les organisations humanitaires ont refusé de distribuer de la nourriture à l'ex-armée rwandaise, en demandant aux soldats de se disperser dans les camps civils. L'armée française a distribué un peu d'aide humanitaire aux ex-FAR (qu'elle avait entraînées et équipées), « *pour éviter qu'elles ne basculent dans le brigandage* », explique-t-on. De fait, elle avaient bloqué une route menant à un camp de réfugiés. « *Il est encore trop tôt pour dire si elles se réorganisent normalement ou pour continuer le combat* », estime un spécialiste.

Faute de pouvoir se lancer dans la lutte armée, le gouvernement en exil mise sur une intervention des Nations unies. En attendant, l'épidémie de choléra, la faim, la fatigue et la soif qui déciment les civils font aussi de nombreuses victimes parmi les anciens soldats gouvernementaux. Certains d'entre eux sont tentés de rejoindre l'armée nationale au Rwanda, quelques-uns l'ont déjà fait. Mais « *il est interdit de dire si l'on veut rentrer* », explique un sergent. « *Ce sont nos autorités*, dit un autre, *qui vont décider si on rentre, si on reste ou si on se bat.* »

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Vaincre la peur

Suite de la première page

Le fait que ce conflit « *ethnique* » ait servi, depuis avril 1994, d'horrible alibi aux massacreurs des milices rwandaises antitutsies, n'a fait que grossir les peurs réciproques (1).

Le Rwanda est taraudé de longue date par les propagandes. Le pouvoir – à dominance hutue depuis la « révolution sociale » de 1959 – n'a cessé, au fil des décennies, de « démoniser » les Tutsis – puis leurs fils – chassés au Burundi, en Tanzanie, et surtout en Ouganda, pays d'où ils lancèrent une dizaine de vaines contre-offensives entre 1961 et 1966. Kigali assimilait les exilés à une « *cinquième colonne* » assoiffée de revanche, thèse à laquelle le FPR, fort du soutien du président ougandais Yoweri Museveni, donna du crédit en envahissant le nord du pays, le 1er octobre 1990.

Avant la débâcle, l'« intox » gouvernementale fit son œuvre, appelant au crime anti-tutsi, puis engendrant l'effroi pour vider les collines de leurs habitants, à mesure que l'ennemi progressait. Le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, accusait, il y a quelques jours, les soldats de l'armée vaincue d'avoir, dans leur déroute, « *forcé des populations entières à les suivre en exil* » et, dans certains cas, « *perpétré délibérément des massacres pour créer la panique* ».

Plus le mensonge est gros, plus il porte. Aujourd'hui, les paysans restés dans les régions conquises par le FPR s'étonnent que les soldats tutsis soient dépourvus... de cornes et de queues. Dans les camps de Goma, plus d'un réfugié hutu redoute qu'on lui « *crève les yeux* » s'il retourne chez lui. Agents criminels d'une idéologie raciale extrémiste qui préconisait une « solution finale » antitutsie, les bourreaux d'hier – soldats ou miliciens – prêtent tout naturellement au nouveau pouvoir rwandais des intentions meurtrières semblables aux leurs.

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) avait sous-estimé ces peurs en affirmant, il y a quelques jours, que « *la situation était assez sûre pour que les gens rentrent* ». Tout rapatriement de réfugiés étant par définition volontaire, le HCR ne fut guère écouté et nuança, depuis, son jugement. Il n'empêche : lente à se mobiliser pour alléger les souffrances de la marée humaine échouée sur les rives volcaniques du lac Kivu, la communauté internationale s'accorde sur l'urgence du retour des Rwandais dans leur pays.

Non seulement les champs de lave de Goma, au pied de deux volcans menaçants, sont un lieu d'accueil inhospitalier, mais surtout l'installation temporaire des réfugiés risquerait vite de devenir permanente, transformant plus d'un million d'exilés en assistés et créant à l'est du Zaïre un douloureux kyste humain.

Dans l'immédiat, la tâche du HCR est immense : 3,9 des 7 millions de Rwandais sont déracinés. Depuis début avril, plus de 2 millions ont trouvé refuge dans les pays voisins : 1,2 million à Goma, 500 000 dans la région de Bukavu, 250 000 en Tanzanie et 200 000 au Burundi. Les autres ont été « déplacés » dans leur propre pays. Selon le HCR, jamais un exode n'avait été aussi massivement rapide et n'avait cumulé autant de circonstances géographiquement et humainement défavorables.

Difficile réconciliation nationale

Sur les collines fertiles du Rwanda, hier encore surpeuplées, le maïs et le sorgho sont mûrs et risquent bientôt de pourrir. Mais l'attrait de la récolte, moins fort que la crainte des représailles, ne suffira pas à faire rentrer les réfugiés chez eux. Ils attendent d'être rassurés, de pouvoir juger le nouveau régime à ses actes, de le voir tenir des engagements dont la communauté internationale se porterait garante. Les réfugiés en Tanzanie – pour la plupart hutus –, qui auraient pu revenir depuis longtemps dans l'est du pays, s'en sont pour l'instant bien gardés. La peur, toujours.

Le premier ministre rwandais, Faustin Twagiramungu, a invité les réfugiés au retour et exclu des représailles. Il a laissé entendre que plusieurs ministres pourraient se rendre à Goma pour rencontrer leurs compatriotes et tenter d'apaiser leurs craintes. « *Le gouvernement*, a-t-il dit, *ne peut gouverner un pays vide.* » Ce n'est pas non plus son intérêt de laisser se fixer aux frontières du pays une masse humaine enrôlable par un ennemi avide de revanche. Le FPR, qui prépara longtemps son retour d'exil, est bien placé pour le savoir.

S'il est sincère dans son désir de « *réconciliation nationale* », le nouveau régime pourrait s'y prendre beaucoup mieux. Inexpérience ou maladresse ? Certaines formules malheureuses – voire inquiétantes – ponctuaient les premiers discours officiels. On y parlait de « *rééduquer* » les fautifs, on évoquait le « *triage des individus sains* ». Le FPR, fondé en 1987 dans l'Ouganda anglophone, semble se méfier vivement des fonctionnaires et des intellectuels, doublement suspects car en majorité hutus et francophones.

Au-delà d'un gouvernement où le FPR s'est arrogé la part du lion avec huit portefeuilles sur dix-huit, au-delà des nominations de façade de deux Hutus aux postes de président et de premier ministre, les nouveaux maîtres de Kigali sauront-ils trouver la confiance des Hutus modérés ?

On a souvent dénoncé la « *dictature* » du président défunt Juvénal Habyarimana. Mais, depuis qu'il avait été « sauvé » du désastre, à la fin de 1990, par l'intervention militaire française, son régime avait été contraint d'évoluer. Paris encouragea le multipartisme – instauré en juin 1991 – et l'ouverture de négociations avec le FPR, qui aboutirent aux accords d'Arusha le 4 août 1993 et à la mise en place, en décembre 1993, de la Mission des Nations unies (MINUAR).

Pendant toute cette période, les « modérés » hutus – souvent démocrates sincères – occupèrent le devant de la scène. Le Rwanda abrita même l'un des plus vigoureux mouvements d'Afrique en faveur des droits de l'homme, qui dénonça avec courage les exactions des soldats gouvernementaux comme celles des rebelles. Au lendemain du 6 avril, des milliers de Hutus appartenant à cette « société civile » furent les premiers à périr sous les machettes des miliciens. Le FPR saura-t-il redonner assez vite toute leur place aux démocrates Hutus, ses partenaires naturels au sein d'une véritable union nationale, ou succombera-t-il à la tentation autoritaire ?

Pour l'instant, invoquant la force majeure, le nouveau régime a enterré les accords d'Arusha qui aménageaient un partage du pouvoir entre les anciens courants politiques. Le FPR s'est accordé une longue phase de transition – cinq ans – pour consolider son pouvoir. Ses soldats domineront pour longtemps la future armée nationale. L'homme fort du régime, Paul Kagame, un Tutsi anglophone de trente-sept ans ayant quitté son pays natal à l'âge de deux ans, ministre de la défense et vice-président de la République, se présente à la fois comme un chef militaire et un dirigeant politique.

Règlement de comptes

On devine, dans le style et les méthodes du nouveau pouvoir, l'influence et les conseils de l'austère et tenace président Museveni, inspirateur et parrain du FPR. On y subodore un léger parfum idéologique hérité des mouvements nationalistes africains d'autrefois, style FRELIMO mozambicain, auprès duquel l'actuel chef de l'Etat ougandais fit ses gammes. Ce legs politique a, dans le contexte actuel, le mérite de déprécier – du moins en façade – les rivalités ethniques, ce qui devrait limiter les représailles contre la majorité hutue. Le FPR a tout de même l'intention de régler ses comptes. En témoignent la justice expéditive qu'il fait régner à Kigali – où se multiplient les « disparitions » – et son souci hautement revendiqué de punir les responsables du génocide. « *Il n'y aura pas d'impunité sous le fallacieux prétexte de réconciliation nationale* », a prévenu le nouveau président rwandais, Pasteur Bizimungu.

Qui sera jugé et de quelles garanties jouiront les accusés ? Quelle forme prendra l'assistance judiciaire internationale que le régime dit vouloir accepter ? Les procès ne pourront qu'être très sélectifs, sauf à ruiner les chances de réconciliation, dans un pays où presque chaque famille abrite un militaire ou un milicien – ou déplore une victime.

Autre source d'inquiétude : l'empressement avec lequel le FPR a attribué à ses partisans des maisons et des terres abandonnées par leurs propriétaires en fuite. Ces réquisitions arbitraires, accompagnées dans les campagnes de déplacements massifs de population, équivalent à interdire *de facto* le retour de leurs anciens occupants. Le premier ministre s'est dit « *préoccupé* » par ces méthodes. A-t-il le pouvoir d'y mettre fin ?

Seule une présence militaire des Nations unies, assurant aux réfugiés une protection impartiale sur le chemin du retour, et assortie, si besoin, des « relais humanitaires » chers à Bernard Kouchner, permettant une distribution de l'aide à l'intérieur du pays, pourrait rassurer la majorité hutue et favoriser l'apaisement politique. Mais la MINUAR 2, appelée à prendre la relève de la MINUAR du général Roméo Dallaire, tarde à voir le jour. Sur les 5 500 hommes autorisés, elle n'en disposerait que de 2 000 à la fin août.

Si elle ne s'implique pas davantage dans la tragédie rwandaise pour hâter le retour des réfugiés, la communauté internationale laissera naître au cœur de l'Afrique un brasier d'amertumes qui vouera, tôt ou tard, ce petit pays à un nouveau cycle de vengeances.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

(1) Voir l'excellente analyse d'Alex de Vaal, « The genocidal state », dans le *Times Literary Supplement* du 1er juillet 1994.

ANGOLA : l'UNITA affirme avoir tué plus de vingt-cinq mercenaires sud-africains. – Radio-Vorgan, la station de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) a affirmé, lundi 25 juillet, que le mouvement rebelle a tué, en fin de semaine dernière, plus de vingt-cinq mercenaires sud-africains qui combattaient aux côtés des troupes gouvernementales, dans la région de Lundas, dans le nord-est du pays.

LIBÉRIA : épidémie de choléra à Monrovia. – Le ministre de la santé, Vamba Kanneh, a déclaré, lundi 25 juillet, que la capitale, Monrovia, était touchée par une épidémie de choléra qui a déjà fait quatre-vingt-cinq morts, dix mille personnes ayant contracté la maladie au cours des quinze derniers jours. Le réseau hydraulique et les égoûts de la capitale ont été en grande partie détruits pendant la guerre civile. Des cas de choléra ont également été signalés en Côte-d'Ivoire et en Guinée ces derniers temps. – *(Reuter.)*

MALI : recrudescence des attaques de Touaregs. – Une attaque contre des civils et une embuscade tendue à des soldats par des « *bandits armés* » – terme officiel employé pour désigner les dissidents touaregs – ont causé la mort de 39 personnes, le 14 juillet, entre Nampala et Diabali, a indiqué, lundi 25 juillet, le ministre de la défense. C'est dans ce climat tendu que devait s'ouvrir, mardi 26, à Bamako, une réunion entre le Mali, le Burkina et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) consacrée au rapatriement des réfugiés touaregs. – *(Reuter.)*

EUROPE

BOSNIE-HERZÉGOVINE

M. Boutros-Ghali irrite les grandes puissances en prônant un désengagement de l'ONU de l'ex-Yougoslavie

Les représentants des pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont très mal accueilli lundi 25 juillet un rapport du secrétaire général, dans lequel M. Boutros-Ghali estime que la FORPRONU n'a plus aucun rôle à jouer dans l'ex-Yougoslavie.

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

En cas de recrudescence des combats entre belligérants, les « casques bleus » seront, estime le secrétaire général de l'ONU, de plus en plus impuissants à s'interposer et même à faire ce qu'ils font actuellement, à savoir acheminer l'aide humanitaire. En cas de signature d'un accord de paix, ils seraient trop peu nombreux pour en assurer efficacement l'application. Bref, pour M. Boutros-Ghali la Force de protection des Nations unies en ex-Yougoslavie n'a plus de raison d'être.



Conforme à la conviction du secrétaire général que l'ONU est épuisée, cette opinion sur la FORPRONU n'est que la sienne et celle d'un nombre très limité de ses conseillers. Il revient aux membres du Conseil de sécurité et au groupe de contact (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne) de décider du sort des 36 000 hommes de la FORPRONU. Mais ayant, publiquement et assez brutalement, affiché son point de vue, M. Boutros-Ghali a réussi à ouvrir le débat sur l'avenir de la FORPRONU.

Dans sa lettre au président du Conseil de sécurité, le secrétaire général estime que le groupe de contact étant le principal médiateur dans le conflit, le rôle politique des Nations unies *« est considérablement moins important qu'avant »*, et qu'il serait logique que ce groupe *« assume la responsabilité de l'application de ce qu'il a lui-même négocié »*. Citant le refus des Américains de participer à la FORPRONU sauf pour faire appliquer un règlement de paix accepté par les parties, leur refus de se soumettre à un commandement de l'ONU, et faisant allusion aux aspects *« extrêmement délicats »* de la coordination militaire entre l'OTAN et l'ONU, M. Boutros-Ghali propose donc le désengagement de l'ONU et demande au Conseil de sécurité de donner son aval à une force internationale de 60 000 hommes pour appliquer l'accord de paix.

« L'ONU s'en lave les mains »

Si les parties n'acceptent pas l'accord de paix, le groupe de contact a prévu des sanctions qui exposeront la FORPRONU à des représailles et risquent de la placer dans une situation *« intenable »*, dit M. Boutros-Ghali. Pour ne pas *« faire obstacle aux sanctions »*, il estime n'avoir pas d'autre choix que de *« retirer la FORPRONU »*.

La partie la plus contestée de ses propositions est celle de retirer les « casques bleus » non seulement de la Bosnie, mais aussi de la partie de la Croatie aux mains des Serbes, la Krajina, ainsi que de la Macédoine. *« En gros*, explique un diplomate européen, *le secrétaire général nous dit soit la FORPRONU se retire, soit elle se retire ». « Qu'il nous dise que l'ONU se retire si l'embargo sur les armes est levé, n'a rien de nouveau, qu'il nous dise avec un accord de paix l'ONU ne peut pas assurer seule son application, n'a rien de nouveau non plus, mais qu'il nous dise l'ONU s'en lave les mains, là ce n'est plus possible et ne sera jamais accepté par les intéressés. »*

L'un des diplomates que le « coup de tête » de M. Boutros-Ghali a fortement mécontenté rappelle que *« c'est au Conseil de sécurité de prendre les décisions »*. Selon lui, M. Boutros-Ghali a *« particulièrement mal choisi »* le moment de lancer son rapport, *« il est ironique que maintenant que les grandes puissances ont finalement décidé de faire pression sur les parties, M. Boutros-Ghali fasse un rapport qui rendra toute décision plus difficile »*.

La prise de position de M. Boutros-Ghali déplaît particulièrement aux Russes : l'ONU, notamment son Conseil de sécurité, est en effet un des derniers forums où Moscou peut encore exercer une influence importante. Le désengagement de l'ONU priverait la Russie de cette influence sur les aspects militaires de l'intervention en Bosnie.

Les diplomates membres du groupe de contact, ainsi que certains conseillers du secrétaire général, avaient essayé, mais en vain, de le dissuader de rendre public ce rapport. Selon une source qui requiert l'anonymat, le problème entre les Serbes et les Croates en Krajina (enclave serbe à l'intérieur de la Croatie) est de la plus haute importance dans son esprit. *« Les Serbes signent, l'OTAN se déploie, la Bosnie est partagée, l'OTAN s'en va, et l'ONU reste, indéfinitivement en Krajina : c'est surtout ce scénario qui fait peur au secrétaire général. »* A la suite du rapport du Secrétaire général, une lettre de l'ambassadeur croate à l'ONU Mario Nobilo a été distribuée, dans laquelle il *« exige »* que tout accord de paix soit *« global »*.

Un diplomate, dans cette polémique ambiante, reste calme : *« Tout cela est purement académique ; la plus forte probabilité sera le* statu quo, *et, dans ce cas-là, la FORPRONU restera exactement là où elle est ! »*

AFSANÉ BASSIR POUR

La tentation de « l'aventure » pour deux « casques bleus » français

SARAJEVO

de notre correspondant

A Jahorina, une ancienne station de ski dominant Sarajevo, les deux « Marsouins » du 2[e] régiment d'infanterie de marine avaient déjà troqué leur casque bleu contre le treillis des milices serbes. Deux *« paumés »*, dit un officier français, qui rêvaient d'aventures, après six mois consacrés à la défense de l'aéroport de Sarajevo, au sein de la FORPRONU (Force de protection des Nations unies). Disparus il y a quatre jours, les deux soldats avaient emporté leur paquetage, percé une brèche dans les barbelés entourant leur campement et rejoint les forces serbes.

Ils seront sanctionnés pour *« absence injustifiée de moins de six jours ». « Si nous avions eu affaire à de vrais déserteurs, des types désirant devenir mercenaires, nous ne les aurions pas convaincus de rentrer en vingt minutes. Leurs motivations n'étaient, en réalité, pas très claires »*, commente le colonel Philippe Coiffet, chef d'état-major adjoint de la FORPRONU en Bosnie.

Ayant pu entrer en contact avec l'un des deux « absents », en présence d'un officier serbe, le colonel Coiffet n'a, dans un premier temps, pu le fléchir en évoquant sa famille, son régiment. Puis, après avoir expliqué que l'on ne pouvait tolérer la présence de militaires français dans l'armée serbe et que les Serbes eux-mêmes s'en débarrasseraient un jour, le colonel Coiffet a emporté le morceau : les deux jeunes soldats – dont l'identité a été gardée secrète – ont accepté de rejoindre leur unité. Isolés de leurs camarades, ils devaient regagner la France dès mardi 26 juillet.

R. O.

LETTONIE : un nouveau premier ministre. – Le président letton, Guntis Ulmanis, a nommé, lundi 25 juillet, au poste de premier ministre le vice-président du Parlement, Andrejs Krastins, membre du Mouvement pour l'indépendance (LNNK, radical-nationaliste). Ce dernier devra soumettre son gouvernement à l'approbation des députés le 28 juillet, selon l'agence Baltic News Service. Agé de quarante-trois ans, M. Krastins remplace Valdis Birkavs, dont la coalition gouvernementale a éclaté suite à des divergences sur la politique économique. – *(AFP.)*

ESTONIE : Sommet russo-estonien sur le retrait des troupes russes. – Les présidents russe, Boris Eltsine, et estonien, Lennart Meri, se rencontreront, mardi 26 juillet à Moscou, pour des négociations sur le retrait des troupes russes d'Estonie, a indiqué, lundi, le ministère russe des affaires étrangères. Les relations entre les deux pays sont empoisonnées par la question du départ des quelque deux mille cinq cents militaires russes toujours stationnés en Estonie. Moscou a récemment remis en cause le calendrier initialement prévu, stipulant un retrait total au 31 août. – *(AFP.)*

TADJIKISTAN : les troupes russes en état d'alerte. – L'état-major des gardes-frontières russes a mis ses troupes en état d'alerte, lundi 25 juillet, après l'enlèvement de cinquante-six soldats tadjiks dans la région de Tavil-Dara, au sud-est de Douchanbé, la semaine dernière, a indiqué l'agence Itar-Tass. L'état-major accuse les mouvements islamistes, en lutte armée contre le pouvoir de Douchanbé depuis la fin 1992, d'être à l'origine de ce rapt. – *(AFP, Reuter.)*

ALLEMAGNE : négligence de la police au camp de Buchenwald. – La police a reconnu, lundi 25 juillet, avoir été négligente dans la surveillance d'un groupe de néonazis qui ont profané dimanche le mémorial de Buchenwald (ex-RDA). Les policiers qui devaient suivre leur bus en ont perdu la trace pour une raison inexpliquée à proximité de Weimar. Le gouvernement a dénoncé ces actes *« écœurants »* et souhaité qu'ils soient sanctionnés par *« de justes peines qui ne sauront être que sévères »*, a indiqué le porte-parole Dieter Vogel. – *(AFP.)*

ITALIE

La mise en cause de responsables de la Fininvest place M. Berlusconi en situation délicate

ROME

correspondance

Villa d'Arcore, dans les environs de Milan, dimanche soir 24 juillet alors qu'une nouvelle tempête judiciaire vient de s'abattre sur la Fininvest, quatre hommes se retrouvent autour d'une table. Avec le maître de maison, Silvio Berlusconi, sont assis Cesare Previti, actuel ministre de la défense et avocat du groupe, Gianni Letta, secrétaire d'Etat à la présidence du conseil et ex-vice-président de la Fininvest, et Fedele Confalonieri, président du groupe depuis que M. Berlusconi est entré en politique. La veille, un mandat d'arrêt a été lancé pour corruption contre deux dirigeants du groupe par les juges de la vaste enquête « Mani pulite ».

Une rencontre à la bonne franquette, *« entre amis »*, comme le soutiennent les participants à la réunion ? Ou bien l'illustration même de l'ambiguïté de la position de Silvio Berlusconi, homme d'affaires et homme d'Etat en flagrant délit de « conflit d'intérêts », comme tonne l'opposition ? A peine sorti, battu, de son épreuve de force avec les juges sur le décret pour la limitation de la détention préventive, le président du Conseil a en tout cas dû « encaisser », lundi, outre la polémique sur ce « sommet d'Arcore », l'arrestation de Salvatore Sciascia, responsable des services fiscaux du groupe. Ce dernier a reconnu avoir versé des dessous-de-table aux hommes de la brigade des finances lors des contrôles fiscaux. Du coup, la rencontre de dimanche ressemble à s'y méprendre à une réunion d'état-major pour mettre au point la stratégie défensive à adopter face au juge. Or Silvio Berlusconi n'avait-il pas crié haut et fort, depuis qu'il est président du Conseil, qu'il ne s'occuperait plus de Fininvest ?

« Attaques indiscriminées »

Après plus de trois heures d'audition par le juge Di Pietro, Salvatore Sciascia, dirigeant de Fininvest depuis 1982, a en effet déclaré à la presse : *« C'est moi qui ai pris la décision de payer. »* Son avocat Guido Viola a ensuite expliqué qu'il avait en outre révélé au juge avoir payé 130 millions de lires (400 000 francs) en 1992, lors d'une vérification fiscale concernant la maison d'édition Mondadori (groupe Fininvest). M. Sciascia a reconnu également avoir payé deux fois 100 millions en 1989 à l'occasion de contrôles fiscaux de deux autres sociétés du groupe Videotime et Mediolanum (assurances). En revanche, il a nié une des accusations du juge concernant la chaîne de télévision à péage Telepiù, dont M. Berlusconi est officiellement actionnaire pour 10 % du capital, selon lesquelles un agent de la brigade financière aurait reçu, à ses dires, 25 millions de lires de M. Sciascia.

Le commandement général de la Garde des finances a immédiatement repoussé dans un communiqué *« la prolifération d'attaques indiscriminées »* contre la police financière italienne. *« Il est de notre devoir de dénoncer l'extrême danger d'un dessein dont le succès priverait l'Etat de l'unique instrument véritablement efficace dans la lutte contre la corruption dans l'administration publique et contre l'évasion fiscale et la criminalité économique »*, a-t-il affirmé. Le responsable fiscal de la Fininvest est l'une des 23 personnes contre lesquelles les juges milanais de l'enquête « Mains propres » ont émis une nouvelle vague de mandats d'arrêt, samedi 23 juillet.

La presse italienne s'est déchaînée mardi matin contre la réunion d'Arcore. Dès la veille, l'opposition de gauche et la Ligue, membre de la coalition, ont demandé des explications au chef du gouvernement. Luigi Berlinguer, membre du PDS, a accusé Silvio Berlusconi d'avoir rompu la promesse qu'il avait faite de ne *« même pas passer un coup de fil pour savoir comment allaient ses affaires »*.

Mercredi, la commission des affaires constitutionnelles du Sénat auditionnera *« les trois sages »* qui avaient été nommés par le président du Conseil, fin mars, afin de réfléchir à une solution permettant de régler la question des intérêts de M. Berlusconi. La commission doit également examiner un projet de loi déposé par le Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-communiste) sur cette question.

SALVATORE ALOISE

L'empire éclaté

Jusqu'à son élection à la présidence du conseil, Silvio Berlusconi gérait en direct un empire de près de trois cents sociétés et 40 000 employés qui a réalisé en 1993, un chiffre d'affaires de 42 milliards de francs. Depuis, son entrée en politique, c'est l'ami de toujours, Fedele Confalonieri, qui a pris les commandes du groupe.

Souvent désigné comme un groupe de communication, la Fininvest est une holding qui chapeaute quatre grands secteurs d'activité économique. Le premier, par l'importance du chiffre d'affaires, est le domaine de la grande distribution (La Standa, Euromercato), soit un réseau de plusieurs centaines grandes surfaces qui ont réalisé en 1993, un chiffre d'affaires de 17,5 milliards de francs. Soit presque la moitié du chiffre d'affaires total.

La communication n'arrive qu'en deuxième position avec 13,3 milliards de francs. Silvio Berlusconi contrôle trois chaînes en Italie, qui totalisent 45 % de l'audience et a des participations en Espagne dans Telecinco et en Allemagne dans DSF. Il gère également un empire publicitaire (Publitalia) et de nombreuses sociétés de spectacle. Entre la distribution et la télévision, la synergie recherchée est évidente : les budgets publicitaires de l'un devaient aller aux chaînes du même groupe. Malheureusement, la faible rentabilité du premier secteur a souvent empêché le système de fonctionner à plein.

Le troisième pôle est sans conteste, l'édition et la presse. Silvio Berlusconi contrôle surtout Mondadori, un empire de presse (3 millions d'exemplaires) et d'édition.

A tout cela, il convient d'ajouter le contrôle d'un petit nombre de compagnies d'assurances (Mediolanum, Istefil...), dont le chiffre d'affaires est estimé à 3,5 milliards de francs, ainsi que la prestigieuse équipe de football du Milan AC, quatre fois champion d'Italie et plusieurs fois champion d'Europe.

Deuxième groupe de communication d'Europe, derrière Bertelsmann, la Fininvest est cependant loin d'avoir la même rentabilité que son homologue allemand. Le secteur de la distribution est tout juste à l'équilibre, et Mondadori affiche des performances décevantes. La holding Fininvest n'étant pas cotée en Bourse, il est difficile d'avoir une vue précise de ses résultats financiers. Et plus encore du montant de son endettement estimé à 3 334 milliards de lires, soit 11 milliards de francs environ. Une entrée en Bourse est actuellement étudiée pour l'année prochaine.

Y. M.

Onze ans de prison requis contre l'ancien président du conseil Bettino Craxi

ROME

de notre correspondant

« Compte protection n° 63 33 69, Union des banques suisses » : ce nom en code et ce numéro de compte bancaire ont représenté, pendant plus de dix ans, un des mystères italiens les mieux cachés. Il fit sa première apparition le 17 mars 1981, lors de la descente de la brigade des finances dans la villa de Licio Gelli, le grand maître de la loge maçonnique P2. Avec la liste des adhérents de la société secrète, la police mit la main sur une enveloppe où figurait cette inscription. L'année dernière, l'architecte Silvano Larini, grand ami de Bettino Craxi et bailleur de fonds pour le Parti socialiste, dévoila qu'il avait mis ce compte en Suisse à disposition de son ami.

Ce compte pourrait valoir onze ans de prison à l'ancien président du conseil, dix ans à Claudio Martelli, l'ancien garde des sceaux, sept ans à Licio Gelli, à Silvano Larini lui-même et à Leonardo Di Donna, à l'époque vice-président de l'ENI, le holding public pour les hydrocarbures. Ils sont accusés d'avoir précipité la faillite de la banque Ambrosiano de Roberto Calvi, dit le « banquier de Dieu » pour ses liens avec le Vatican, qui fut retrouvé mort, sous un pont de Londres, peu de temps avant le krach de sa banque.

Le premier d'une longue série de procès

Sur le *« compte protection »* seraient passés en effet 7 millions de dollars versés par Roberto Calvi au Parti socialiste comme « commission » pour une opération qui devait amener à un prêt de l'ENI – Leonardo Di Donna était là pour donner son aval –, ce qui aurait renfloué les caisses de la banque qui se précipitait vers la faillite.

Au cours de son réquisitoire, le ministère public a été très dur vis-à-vis de l'ancien président du conseil qui aurait de fait, au cours de ces douze dernières années, pu entraver le cours de la justice. De son refuge d'Hammamet en Tunisie, où il se trouve officiellement immobilisé pour des problèmes de santé, Bettino Craxi a réagi à sa façon, c'est-à-dire en attaquant : *« Un procès né d'une volonté de persécution »*, des accusations *« fantaisistes et absurdes »* pour *« un financement politique tombé en prescription »*.

C'est le premier d'une longue série de procès pour Bettino Craxi, qui doit faire face à une vingtaine de procédures judiciaires. Toujours mardi, le tribunal de Rome a décidé qu'il serait traduit en justice avec vingt-neuf autres co-accusés pour une affaire de corruption liée aux travaux pour la rénovation du métro de Rome. C'est dans le cadre de cette affaire que le ministère public avait demandé le 4 juillet dernier que l'ancien président du conseil fasse l'objet d'un mandat d'arrêt international. – *(Intérim.)*

JUSTICE

Après plusieurs semaines d'enquête infructueuse

La brigade criminelle diffuse la photographie d'un tueur non identifié

La direction de la police judiciaire de la préfecture de police de Paris a décidé, lundi 25 juillet, de faire diffuser par les médias la photographie du tueur présumé de deux femmes, âgées de cinquante-huit et cinquante-neuf ans, et dont les corps ont été retrouvés dans la périphérie de Paris au cours des derniers mois. Les enquêteurs disposent, grâce à un système de vidéo-surveillance équipant certains distributeurs automatiques de billets, de plusieurs clichés représentant distinctement l'utilisateur des cartes de crédit volées aux deux victimes. Mais les recherches n'ont pas permis d'identifier cet homme. Hormis en matière de lutte anti-terroriste, cette forme d'appel au public n'a jamais été utilisée par la police judiciaire en France.

Les deux photographies représentent un homme à la chevelure sombre, portant une épaisse moustache noire, pris de côté, puis de face. N'était le léger flou qui trahit leur origine – une caméra de vidéo-surveillance –, on pourrait les croire extraites d'un fichier de l'Identité judiciaire. Un profil, une face. Seul manque le nom de l'individu.

Si la direction de la PJ parisienne s'est résolue, avec l'accord de la justice, à diffuser au public ces clichés, c'est bien parce que l'homme qu'ils représentent n'a pas pu être identifié, en dépit de deux mois d'investigations tous azimuts. Le visage de cet homme, que des dizaines de policiers ont jusqu'ici cherché en toute discrétion, a donc été dévoilé, lundi 25 juillet, au cours du Journal de 20 heures de France 2, et publié par la presse du matin, mardi 26 juillet, afin de susciter d'éventuels témoignages (1).

Meurtre pour une carte bleue

Assassin probable de deux femmes, l'homme a reçu des enquêteurs de la brigade criminelle le surnom de *« tueur à la Carte bleue »*. S'emparer des cartes de crédit de ses victimes semble, en effet, avoir été son unique mobile. Avant de tuer, il a pris soin de leur extorquer le code confidentiel qui permet l'utilisation de ces cartes pour retirer des espèces dans les guichets automatiques des banques. Et ce sont ces distributeurs de billets, justement, qui l'ont piégé, à au moins deux reprises, en le photographiant à son insu alors qu'il venait tranquillement retirer de l'argent sur le compte de ses victimes.

La première d'entre elles, Monique Rabiet, était âgée de cinquante-huit ans. Retraitée, elle s'était rendue, le 31 mai, dans le quartier de la Défense, à l'ouest de Paris, pour déjeuner avec d'anciens collègues de travail. Elle a quitté ses amis vers 15 heures, dans un parking souterrain. On l'y a découverte un peu plus tard, affaissée sur le volant de sa voiture, une balle dans la tempe droite. La seconde victime, Claudette Dechy, cinquante-neuf ans, pharmacienne aux laboratoires Rhône-Poulenc à Antony (Hauts-de-Seine), a quitté son lieu de travail vers 13 h 30 le 30 juin en direction de l'aéroport d'Orly-Sud, afin d'accueillir son fils à son retour des Etats-Unis. Son corps ne sera retrouvé que le 5 juillet, rue du Cheval-Blanc à Pantin, dans le coffre de sa voiture, une balle dans la tempe droite. La banquette avant du véhicule portait des traces de sang. A l'exception de la carte de crédit, rien ne semblait manquer dans son sac à main.

Saisis des deux crimes, le service départemental de police judiciaire des Hauts-de-Seine et la brigade criminelle ont vite établi que le tueur s'était servi des cartes de paiement (il aurait retiré 5 000 francs avec la première, 3 600 francs avec la seconde), puis obtenu des banques les précieux clichés montrant distinctement l'assassin. Ainsi ont-ils acquis la certitude qu'il s'agissait du même homme, ce que le mode opératoire des crimes (un parking, une voiture, un seul coup de feu, vraisemblablement tiré du siège passager), la personnalité des victimes (deux femmes seules et d'apparence aisée) et le calibre de l'arme utilisée (22 *long rifle*) laissaient déjà supposer. Les deux juges d'instruction chargés d'élucider ces crimes, Nelly Delfosse à Nanterre, et Bernard Lugan à Bobigny, ont eu beau, depuis, mettre leurs efforts en commun : le travail « classique » de la PJ – enquêtes de voisinage, démarches dans les hôtels, les bars, les commerces – s'est révélé infructueuse. La diffusion des photographies à tous les services de police et de gendarmerie du pays, à compter du 11 juillet, n'a pas eu davantage de résultat. Policiers et magistrats ont donc décidé de solliciter l'aide de la population, *« après une réflexion d'ordre stratégique »*, dit-on à la direction de la PJ parisienne.

HERVÉ GATTEGNO

(1) *La PJ parisienne a mis, depuis lundi soir, un numéro de téléphone à la disposition du public, afin de recueillir toute information ou témoignage* : (1) 43-54-12-95.

Un procédé exceptionnel en France

La forme d'appel à témoins *médiatique, qui n'a pas que des* partisans au sein même de l'institution policière, est couramment usitée dans les pays anglo-saxons. En France, elle est d'ordinaire réservée aux recherches concernant les victimes non identifiées de crimes ou d'accidents, dont l'émission de TF 1 « Perdu de vue » s'est fait une manière de fonds de commerce.

La justice a exceptionnellement recouru à ce procédé en matière de lutte contre le terrorisme. En septembre 1986, alors que Paris est secoué par la vague d'attentats sanglants revendiqués par le CSPPA (Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient), le ministère de l'intérieur avait décidé de faire afficher dans les rues et dans les lieux publics les photographies de deux des frères du leader des FARL (Fractions *armées libanaises*), Georges Ibrahim Abdallah. Une prime de 1 million de francs était en outre promise à quiconque fournirait des informations pouvant contribuer à l'enquête (*le Monde* du 17 septembre 1986). Les frères Abdallah furent plus tard innocentés... Le même procédé avait été mis en œuvre pour diffuser les visages des membres d'Action directe. Mais il s'agissait là de terroristes dont les identités étaient connues, et qui, *bien sûr, se savaient recherchés.*

Tel n'était pas forcément le cas, jusqu'au lundi 25 juillet, du « tueur à la carte bleue ». Aussi, les enquêteurs ont-ils longtemps hésité à publier les photos qu'ils détenaient, redoutant de donner l'alerte à l'assassin et de provoquer sa fuite. Mais leur diffusion, outre qu'elle augmente sensiblement les chances d'identification, devrait en tout cas dissuader l'homme de commettre un troisième crime. Les deux premiers meurtres ayant été perpétrés en fin de mois (le 31 mai et, sans doute, le 30 juin), les policiers pensent que le tueur peut avoir été poussé par de banales difficultés financières, qui pourraient se renouveler. Ils ne peuvent davantage écarter l'hypothèse du tueur en série, et ont donc vu *arriver les derniers jours de juillet* avec inquiétude. Les inspecteurs de la brigade criminelle se sont même relayés, la semaine dernière, pour examiner une à une les deux cent seize mille photographies classées dans le fichier du SATI (service des archives et du traitement de l'information), dans lequel figurent les visages de toutes les personnes ayant été placées en garde à vue ou déférées au parquet...

Ainsi cette recherche, qui inverse les canons du genre (un assassin dont les traits sont connus mais dont l'identité demeure une énigme), pointe-t-elle au passage certaines des carences de la police française. Au Quai des Orfèvres, certains *se souviennent de l'arrestation* de Thierry Paulin, qui avoua le meurtre de dix-neuf vieilles dames, entre 1984 et 1987. Arrêté le 1er décembre 1987 par un commissaire qui l'avait reconnu dans la rue – d'après un portrait-robot... –, Paulin avait *été déjà été interpellé un an et* demi plus tôt à Alfortville (Val-de-Marne) pour un vol avec violence. Mais aucune comparaison avec les empreintes du tueur qui sévissait à Paris n'avait pu être entreprise... Encore ce rapprochement avec l'affaire *d'aujourd'hui doit-il être relativisé* : *« Même si on avait un système ultra-sophistiqué, à l'anglo-saxonne, on ne serait pas plus avancé »*, estimait lundi un enquêteur. Du « tueur à la carte bleue », la police ne dispose en effet d'aucune empreinte utilisable.

H. G.

Les distributeurs de billets sous surveillance vidéo

Sur les 17 500 distributeurs automatiques de billets (DAB) installés en France, un certain *nombre sont couplés avec* une caméra vidéo. Cette caméra photographie les personnes qui effectuent les retraits. Ce sont, en général, les distributeurs installés dans les « agences automatisées » ou guichets automatiques de banque (GAB) qui sont munis de tels équipements. Aucune norme n'existant dans ce *domaine ni aucune obligation,* l'équipement « sécuritaire » des DAB et GAB est laissé à *l'initiative des réseaux bancaires.*

Le Crédit lyonnais est l'établissement qui a le plus installé d'agences automatisées, dont la première à Aix-en-Provence en 1988. Viennent ensuite la Société générale, le *Crédit agricole et le Crédit* commercial de France. Techniquement, la bande enregistrée *par la caméra vidéo est* couplée avec l'opération de retrait, ce qui permet, le cas échéant, d'identifier l'auteur dudit retrait. Dans les cas – peu fréquents – d'agression effectuée sur une personne qui, sous la menace, est contrainte de retirer des billets et de les donner à son agresseur, la banque peut envisager de communiquer la photo accusatrice à la police et à un juge d'instruction comme pièce à conviction.

F. R.

Pour le règlement de factures internes à son groupe

Nouvelle mise en examen de Bernard Tapie

Eva Joly a une nouvelle fois pris Bernard Tapie à contre-pied. Lundi 18 juillet, le juge d'instruction parisien avait convoqué le nouveau député européen afin de l'interroger sur le dossier du *Phocéa*, dans lequel M. Tapie est par deux fois mis en examen, pour abus de biens sociaux et fraude fiscale (*le Monde* du 29 juin). Entendu durant plus de cinq heures par le magistrat sur le financement et la gestion de son yacht, celui-ci s'est vu en outre signifier une nouvelle mise en examen à laquelle il ne s'attendait pas.

Les faits reprochés à M. Tapie concernent cette fois le paiement de factures réglées en 1991 et 1992 par Bernard Tapie Finances (BTF) à la société en nom collectif GBT (Groupe Bernard Tapie), pour des prestations de « conseil » liées aux tractations sur Adidas, racheté en 1990 par le député-homme d'affaires. Le montant de ces paiements, sur lesquels la justice s'interroge, approche 15 millions de francs. BTF ayant été cotée en Bourse au moment des faits, alors que GBT est entièrement contrôlée par Bernard Tapie et son épouse, le juge devra notamment vérifier si les actionnaires de BTF ont pu être lésés par ces opérations.

Ayant découvert ces documents dans le cours de l'information judiciaire ouverte sur la gestion de la société Testut – M. Tapie est également mis en examen dans ce dossier –, les juges d'instruction béthunois Benoît Persyn et Philippe Vandingenen s'en sont eux-mêmes dessaisis, estimant qu'il ne ressortait pas de leur saisine de les examiner. Transmis par le parquet de Béthune au parquet de Paris dans le courant du mois de juin, lesdits documents sont à la base de l'ouverture d'une information judiciaire distincte portant sur des faits d'abus de biens sociaux, complicité et recel de ce délit.

Ouverte au cabinet de Mme Joly le 18 juillet, soit entre la fin de la session du Parlement français et l'ouverture de la session du Parlement européen, cette nouvelle instruction pouvait viser nommément l'ancien président de l'OM. L'enquête sur ce énième « dossier Tapie » a été confiée à la brigade financière de Paris, déjà chargée des enquêtes sur la gestion du *Phocéa*.

H. G.

CLÉS/ *Cinq dossiers*

Bernard Tapie fait l'objet de sept mises en examen dans cinq dossiers :

■ **Testut.** Après la première levée de son immunité parlementaire, le député des Bouches-du-Rhône a été mis en examen pour « abus de biens sociaux et complicité », le 22 décembre 1993 à Béthune (Pas-de-Calais), par les juges *Benoît Persyn et Philippe Vandingenen* chargés d'enquêter sur les malversations apparues dans la gestion de la société Testut.

■ **Valenciennes-OM.** Président de *l'Olympique de Marseille*, Bernard Tapie a été mis en examen, le 10 février 1994, pour deux motifs : « complicité de corruption » et « subornation de témoins », dans le dossier instruit à Valenciennes par le juge Bernard Beffy, à propos du match du *20 mai 1993 entre l'OM et le club* de Valenciennes.

■ **Comptes de l'OM.** Des mouvements suspects (transferts et primes aux joueurs) repérés dans *les comptes du club de football, ont été à l'origine de la mise en* examen pour « faux, usage de faux, abus de confiance et abus de biens sociaux », le 26 mars 1994 à Marseille, par le juge Pierre Philipon.

■ **« Phocéa ».** Après la deuxième levée de son immunité parlementaire, Bernard Tapie a été mis en examen mercredi 29 juin pour deux motifs _ « abus de biens sociaux » et « fraude fiscale » _, et placé sous contrôle judiciaire par *le juge Eva Joly, chargé à Paris* de l'enquête sur la gestion et l'exploitation de son yacht, le *Phocéa*.

■ **BTF.** Pour des faits concernant cette fois le paiement de factures réglées en 1991 et 1992 par Bernard Tapie Finances (BTF) à *la société en nom collectif GBT* (Groupe Bernard Tapie), portant sur un montant d'environ 15 millions de francs, le député des Bouches-du-Rhône a été une *nouvelle fois mis en examen*, lundi 18 juillet, du chef d'abus de biens sociaux, par le juge Eva Joly.

Exigeant le remboursement d'une avance de 5,5 millions de dollars consentie à l'OM

Le Crédit lyonnais assigne une nouvelle fois M. Tapie devant le tribunal de commerce

Le match que se livrent depuis plusieurs mois le Crédit lyonnais et son ancien client privilégié, par huissiers et tribunaux interposés, devait s'enrichir, mardi 26 juillet, d'une nouvelle manche. Celle-ci devait se disputer dans la matinée au tribunal de commerce de Paris, la banque présidée par Jean Peyrelevade ayant décidé d'assigner Bernard Tapie en référé afin d'obtenir le rembourse*ment de 5,5 millions de dollars* (environ 30 millions de francs) avancés à l'Olympique de Marseille au *début* de l'année. Cette créance n'ayant pas été prise en compte dans le protocole signé le 13 mars par le Crédit lyonnais et Bernard Tapie – et qui prévoyait l'étalement sur cinq ans des dettes de ce dernier –, la banque l'avait soigneusement gardée en réserve pour la faire jouer au moment qu'elle jugerait opportun, l'entourage de M. Peyrelevade la qualifiant de *« botte secrète »*.

Alors que l'OM connaissait les graves difficultés financières que l'on sait, le club avait vendu, les 9 et *10 novembre 1993*, deux de ses joueurs à des équipes italiennes : le Portugais Paolo Futre à l'AC Regiana, pour 4,5 millions de dollars, et Marcel Dessailly au Milan AC, pour 6,5 millions de dollars. Dans les deux cas, le paiement devait s'effectuer en plusieurs tranches. Mais l'OM avait un besoin urgent d'argent frais. La SDBO (Société de banque occidentale), filiale du Crédit lyonnais et indéfectible soutien de M. Tapie, a donc consenti à avancer à l'OM les sommes dues, mais non encore versées par les clubs italiens, qui devaient rapidement ratifier les obligations de créance signées par la banque et le club marseillais. Les documents ne sont jamais arrivés, en dépit d'une mise en demeure adressée à l'OM par le Crédit lyonnais le 22 juin.

La banque d'Etat, qui se demande si l'argent venu d'Italie n'a pas interrompu sa course dans les caisses de l'OM, s'est donc décidé, le 20 juillet, à exiger le remboursement de ces avances (2,5 millions de dollars sur le transfert de Dessailly, 3 millions de dollars sur le transfert de Futre) à Bernard Tapie, puisque celui-ci s'était porté caution personnelle. Sans aggraver le passif de l'Olympique de Marseille, déjà considérable, la nouvelle attaque du Crédit lyonnais pourrait, dès lors, mettre en difficulté son ancien président, à nouveau sous la menace d'une faillite personnelle qui ruinerait ses espoirs électoraux.

H. G.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

REPÈRES

MÉDECINE

Danielle Mitterrand quittera l'hôpital début août

Après une intervention chirurgicale réalisée « à cœur ouvert » le 15 juillet dernier à l'hôpital Broussais de Paris Danielle Mitterrand, soixante-neuf ans, épouse du président de la République, *« se remet rapidement de cette opération et pourra quitter le milieu hospitalier dans les premiers jours d'août »*, a indiqué, lundi 25 juillet, le professeur Alain Carpentier. Le chirurgien a précisé que l'intervention *« a porté sur trois valves du cœur atteintes d'une maladie rhumatismale récemment compliquée d'infection »*. *« L'opération,* a-t-il ajouté, *a été précédée d'une période d'investigations et de préparation médicales à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce sous la direction des professeurs Daly et Ollivier »*. *« L'état de santé actuel de Mme Mitterrand ne suscite pas d'inquiétude »*, affirment les médecins qui précisent qu'*« elle pourra reprendre tout à fait normalement et complètement ses activités après une période de convalescence d'un mois »*. Samedi 23 juillet, en quittant l'hôpital Cochin, où il avait subi une seconde intervention chirurgicale pour son cancer de la prostate, François Mitterrand avait déclaré : *« Ma femme va mieux. Il a fallu lui faire trois pontages. Ce sont des opérations extraordinairement difficiles. Depuis deux jours cela va beaucoup mieux. »*

MARÉE NOIRE

La compagnie Exxon indemnise les Esquimaux après la catastrophe de 1989

La compagnie pétrolière américaine Exxon a annoncé, lundi 25 juillet, qu'elle allait verser aux Esquimaux 20 millions de dollars (environ 110 millions de francs, en dédommagement des ressources perdues lors de la marée noire provoquée, en 1989, en Alaska, par le pétrolier *Exxon-Valdez*. 86 millions de dollars avaient été réclamés. Ce versement, précise la compagnie, ne constitue qu'un *« règlement partiel »* du différend et ne préjuge en rien de la phase suivante des procès pour dommages et intérêts intentés par dix mille pêcheurs, Esquimaux et propriétaires fonciers. – *(AFP.)*

CRIMINALITÉ

Une sous-direction « anti-corruption » créée au ministère de la justice

Le ministère de la justice a annoncé, lundi 25 juillet, la création d'une sous-direction des affaires économiques et financières et de lutte contre la criminalité organisée. Devant jouer un rôle d'interface entre les organismes centraux chargés de la lutte contre la corruption, la fraude et le crime organisé, elle aura pour mission de faire circuler les informations et de développer les contacts, en particulier avec la Cour des comptes, les services centraux de l'Etat et les autorités indépendantes (COB, CNIL). Elle devra également contribuer à une meilleure formation des magistrats et au renforcement de la coopération européenne et internationale en matière de lutte anti-mafia. Cette sous-direction pourrait être confiée à Michel Dobkine, trente-huit ans, ancien chef de la législation pénale et financière du ministère.

FOOTBALL : *Jean-Michel Larqué* quitte la direction du club de Saint-Etienne. – Jean-Michel Larqué a annoncé lundi 25 juillet qu'il démissionnait de son poste de directeur général de l'Association sportive de Saint-Etienne pour *« des raisons d'ordre familial »*. Ancien capitaine de la grande époque des « verts » dans les années 70 et ancien international, Jean-Michel Larqué, âgé de quarante-six ans, avait rejoint Saint-Etienne en juin 1993 avec pour mission de mettre en œuvre un plan de restructuration du club sur cinq ans. Il est, par ailleurs, consultant auprès de TF1, depuis 1985.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Huit jours après sa démission du gouvernement

Alain Carignon est mis en examen pour recel et complicité d'abus de biens sociaux

Alain Carignon a été mis en examen, lundi 25 juillet, pour recel d'abus de biens sociaux et complicité d'abus de biens sociaux par le juge lyonnais Philippe Courroye, chargé d'instruire le dossier « Dauphiné News » (« le Monde » du 19 juillet). C'est donc bien sa convocation par le magistrat instructeur, dans le cadre d'une information ouverte le 7 février dernier, qui avait motivé, dimanche 17 juillet, la démission « forcée » du ministre de la communication du gouvernement Balladur.

LYON

de notre bureau régional

Entouré de ses deux avocats parisiens, Mes Guy Danet, ancien bâtonnier de Paris, et Jacques Boedels, le maire de Grenoble a refusé de confirmer lui-même sa mise en examen. Ce qui a permis à Me Danet de glisser : *« Recel et complicité d'abus de biens sociaux, cela n'a donc rien à voir avec le dossier de l'eau »*, soulignant, avec une insistance que l'on pouvait prendre pour du soulagement, le fait que son client était mis en examen *« sans caution et sans contrôle judiciaire »*.

Rien à voir avec le dossier de l'eau ? Les chefs de poursuite semblent dire le contraire. Si M. Carignon est soupçonné d'être le receleur de quelque 5,3 millions de francs injectés dans les comptes des sociétés éditrices du mensuel *Dauphiné News* et des bihebdomadaires *« News » gratuits*, c'est, d'une part, que les enquêteurs le considèrent comme le dirigeant de fait de ces luxueuses publications préélectorales (plusieurs notes manuscrites de M. Carignon, versées au dossier, montrent assez le rôle de rédacteur en chef occulte et capricieux que joua le maire-candidat) ; mais, s'il peut y avoir recel, c'est parce que, d'autre part, les dirigeants d'un groupe qui n'avait *a priori* aucune raison de s'intéresser financièrement à la faillite des éphémères publications (lancées en octobre 1988, suspendues en avril 1989, juste après les élections municipales de mars) paraissent s'être rendus coupables du délit d'abus de biens sociaux. Deux responsables de filiales dudit groupe ont d'ailleurs été mis en examen sous ce chef.

Le fait que ce groupe ne soit autre, *via* plusieurs filiales « faux nez », que la Lyonnaise des eaux qui, en juillet 1989, obtint, *via* d'autres filiales, la gestion du service des eaux, de Grenoble – privatisée à la hussarde et dans un concert de protestations –, n'apporte, pour l'heure, qu'un supplément de logique à l'affaire. Même si cette circonstance – pour le moins « aggravante » puisqu'elle pourrait mettre en lumière des faits de corruptions active et passive – n'est jamais judiciairement examinée et retenue (1), elle risque fort de peser sur un dossier qui a déjà valu à Jérôme Monod, président de la Lyonnaise et ancien secrétaire général du RPR, d'être longuement entendu comme témoin.

« Un petit effort »

Le rôle de financeur de la Lyonnaise paraît incontestable. Restent quelques liens à établir. Ce n'est donc sûrement pas par hasard qu'Alain Carignon s'est, jusqu'ici et contre l'évidence, si farouchement défendu d'être « concerné » par des publications qui furent éditées par ses proches collaborateurs – dont Frédérick Mougeolle, ancien rédacteur en chef du journal municipal *Grenoble mensuel* et « patron » docile des *« News »* – et financées par plusieurs entreprises ou personnes physiques amies (2).

L'explication du chef de complicité d'abus de biens sociaux notifié à l'ancien ministre de la communication réside dans le rôle d'incitateur qu'il paraît avoir tenu auprès de Marc-Michel Merlin, PDG de la Compagnie de gestion des eaux du Sud-Est (COGESE), bénéficiaire du marché de l'eau à Grenoble, mais également PDG de la Société de distribution des eaux intercommunales (SDEI), deux filiales du groupe Lyonnaise des eaux. *« Il faudrait faire un petit effort »*, aurait glissé M. Carignon à l'attentif M. Merlin – selon l'aveu de ce dernier aux enquêteurs – qui, quelques jours plus tard, remettait 845 000 francs à M. Mougeolle.

Une incitation plus indirecte mais tout aussi efficace a sans doute été relayée par Me Jean-Louis Dutaret, qui fut l'intermédiaire déterminant entre la Lyonnaise des eaux et les sociétés éditrices à renflouer. M. Dutaret, qui a été entendu à titre de témoin par le juge Courroye, est l'un des amis les plus proches de M. Carignon, dont il fut le directeur du cabinet au ministère de l'environnement, puis le conseiller au ministère de la communication avant d'être récemment nommé PDG de la Sofirad. Il fut l'avocat de Marc-Michel Merlin lorsque celui-ci fut mis en examen dans le dossier Pierre Botton *bis*. Et c'est son cabinet, de compétence internationale, qui assure la défense du même M. Merlin dans le dossier *Dauphiné News*.

ROBERT BELLERET

(1) Deux délits qui, sémantiquement, frappent l'imagination mais dont le délai de prescription n'est « que » de trois ans après leur accomplissement, alors que la prescription de l'abus de biens sociaux et, logiquement, de son recel, ne court qu'à partir du moment où il est révélé.

(2) Parmi les petits porteurs de parts des sociétés éditrices figure Yves d'Hérouville, ancien membre du cabinet du maire de Grenoble, que l'ancien ministre de la communication a nommé, en mars dernier, directeur régional de France 3 Rhône-Alpes-Auvergne coiffant, ainsi les bureaux régionaux d'information (BRI) de Lyon et de Grenoble.

Les filiales de la Lyonnaise et les « coïncidences » de dates

La SERECOM et la COGESE... Ces deux filiales du groupe Lyonnaise des eaux sont impliquées dans l'affaire *Dauphiné News* qui a abouti, lundi 25 juillet, à la mise en examen d'Alain Carignon. Les conditions dans lesquelles la SERECOM, filiale à 100 % de la Lyonnaise, a renfloué à hauteur de 5,3 millions de francs, en 1989, le groupe de presse grenoblois en faillite sont directement à l'origine de l'affaire. Quant à la COGESE, autre filiale, elle a simultanément obtenu le contrat de gestion de l'eau de la ville de Grenoble, privatisée après la réélection d'Alain Carignon, dans le courant de l'année 1989.

Une simple coïncidence de dates ? C'est ce que laisse entendre la Lyonnaise des eaux. Le 13 juillet 1989, explique le groupe, le conseil municipal de Grenoble vote la privatisation du service des eaux au bénéfice de la COGESE, la Compagnie de gestion des eaux du Sud-Est. Un vote confirmé lors d'une nouvelle réunion de l'assemblée municipale en octobre. La Lyonnaise indique qu'elle ne contrôlait pas la COGESE à cette époque. *« La COGESE est devenue une filiale à part entière de la Lyonnaise en janvier 1991, c'est-à-dire deux ans plus tard, quand nous avons racheté la SDEI, cinquième distributeur d'eau privé en France. »*

En 1989, la Lyonnaise crée la SERECOM, filiale à 100 % de SEREPI elle-même filiale de la Lyonnaise. *« Nous voulions offrir des services de communication publique aux collectivités locales. Fournir des campagnes clés en main aux municipalités pour promouvoir auprès de la population le ramassage sélectif des déchets, la collecte de vieux papiers. Cela pouvait constituer un prolongement intéressant de nos activités. »*

La Lyonnaise indique avoir pris contact avec Frédéric Mougeolle, le responsable de *Dauphiné News* et de *News*, aujourd'hui mis en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »*. *« Nous avons tâté le terrain. Il y avait chez* Dauphiné News *des compétences, un savoir-faire. Nous avons décidé de les racheter. Le 21 décembre 1989, la SERECOM, est devenue actionnaire à 100 % de* Dauphiné News, *en a repris l'actif et le passif, et a donc épongé une partie des dettes. »* Cette structure, explique la Lyonnaise, a commencé à travailler au début de l'année 1990. *« Quelques mois plus tard, à l'été 1990, la Lyonnaise des eaux a engagé sa fusion avec Dumez. La diversification dans la communication publique –* via *la SERECOM – n'était évidemment plus une priorité. Nous avons laissé vivoter cette structure un certain temps. Finalement, nous l'avons liquidée car le projet avait été abandonné. »*

C. M.

Réunie pour la première fois

La Cour de justice de la République a commencé ses travaux à propos de l'affaire du sang contaminé

La commission d'instruction de la Cour de justice de la République s'est réunie pour la première fois lundi 25 juillet dans les locaux qui lui sont réservés 21, rue de Constantine à Paris (7e). Elle a commencé ses travaux dans le cadre de l'information judiciaire ouverte le 18 juillet, dans le cadre de l'affaire du sang contaminé, par M. Pierre Truche, avocat général près la Cour de cassation, à l'encontre de Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé. Le magistrat, qui exerce le ministère public auprès de la Cour de justice de la République, s'était appuyé, comme la loi le lui impose, sur la décision de la commission des requêtes chargée d'écarter les poursuites abusives. En jugeant recevables onze plaintes, cette commission avait estimé que les faits concernant les ministres pourraient recevoir la qualification de *« complicité d'administration de substances nuisibles à la santé »* prévue par l'article 318 du code de procédure pénale en vigueur à l'époque.

La commission d'instruction, composée de trois magistrats de la Cour de cassation, est présidée par M. Robert Fabre, assisté de Jean Apollis et Guy Joly. La loi organique du 24 novembre 1993 leur donne le pouvoir de requalifier les faits, mais cette mesure ne sera décidée que si les éléments apportés par l'instruction la justifiaient. Au cours d'une brève conférence de presse, un porte-parole de la commission a indiqué que les magistrats allaient consacrer tout l'été à prendre connaissance des nombreuses pièces de la procédure, et qu'ils pourraient également *« se rapprocher »* des cabinets d'instruction où sont ouvertes des informations judiciaires relatives à la contamination du sang. Il s'agit des plaintes instruites à Paris chez le juge Marie-Odile Bertella-Geffroy, sous diverses qualifications, dont l'empoisonnement, et qui concernent notamment le docteur Michel Garretta, et les conseillers du ministre.

Mais l'intérêt des magistrats de la Cour de justice se portera aussi sur d'autres plaintes déposées dans plusieurs tribunaux de province. Un travail considérable attend les trois magistrats de la commission, et en tout état de cause, il semble que la mise en examen des ministres ne soit pas envisagée avant l'automne.

MAURICE PEYROT

CARNET

Naissances

M. et Mme Henri BILLON

sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit-fils

Antoine MACHADLO,

né le dimanche 24 juillet 1994, à 0 h 10.

Rectificatifs

Anne-Marie et François LIBMANN

sont très heureux d'annoncer la naissance de leur fils,

Adrien,

le 11 juillet 1994.

1, rue d'Arsonval,
75015 Paris.

(Voir le Monde *du 26 juillet.)*

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire,

Pierre !

Cathou et les crapouillots, Charlotte, Sarah et David.

Décès

– Angoulême.

Annie et Jacques Baynaud,
sa sœur et son beau-frère,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques AGGERY,

survenu à Angoulême, le 24 juillet 1994, à l'âge de soixante-neuf ans.

4, rue Marguerite-d'Angoulême,
16000 Angoulême.
3, rue du Blanc-Moulin,
95450 Seraincourt.

– Les familles Belhasene, Berkani, Yanat,
ont la douleur de faire part du décès de leur frère et beau-frère

Hocine BELHASENE,

survenu le 23 juillet 1994, à Chezal-Benoit (Cher).

– Paule et Henri Piekarski,
Michèle Marty,
leurs enfants,
Dominique Piekarski et Pierre Virgile,
Anne et Kevin Flynn,
Laurence et Vincent Bernard,
Christophe Piekarski,
Emmanuel et Sarah Moore-Marin,
leurs petits-enfants,
Florie-Anne et Perrine Virgile,
Thiphaine Bernard,
leurs arrière-petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès, le 17 juillet 1994, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de

Mme Henri BERTRAND,
née Yvonne Cirujeda,

et, le 21 juillet, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, de

M. Henri BERTRAND,
conseiller honoraire
de l'Union française,
ancien délégué
à l'Assemblée algérienne,
ancien conseiller général d'Oran,
ancien maire adjoint d'Oran,
ancien conseiller municipal
de Saint-Maurice (Val-de-Marne).

14, résidence du Bois-des-Godeaux,
91330 Yerres.

– Georges et Anne-Marie Debourg,
Simone et André Gorlier,
ses enfants,
François et Nathalie, Marc, Ariane, Pauline et Vincent,
ses petits-enfants,
Ses parents
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Anne DEBOURG,
née Chifflot,

survenu le 18 juillet 1994.

Elle rejoint dans la paix du Seigneur son époux,

Eugène DEBOURG,

décédé le 23 janvier 1994.

Les obsèques ont eu lieu en famille, le 21 juillet.

– M. et Mme Jean-Pierre Coste,
Maylis, Christine, Laurence et Emmanuelle,
Mme Claude Duport,
M. et Mme Jean-Pierre Duport,
Mlle Marie Duport,
Les familles Debauve, Delanoë, Le Pape et Dubedout,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le dimanche 24 juillet 1994, de leur père, grand-père et frère,

M. Jean DUPORT.

Les obsèques auront lieu le mercredi 27 juillet, à 17 heures, en l'église abbatiale de Saint-Sever-sur-Adour.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

7, rue Saint-Jean,
40500 Saint-Sever.

– Martin Even,
son fils,
et son épouse, Anne-Marie,
Elsa, Arthur et Gaëtan Even,
ses petits-enfants,
ont la profonde tristesse d'annoncer la disparition du

docteur Lucienne EVEN FAUDON,

le samedi 23 juillet 1994, à son domicile d'Enghien-les-Bains.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Un trentain grégorien sera dit pour son repos.

– M. et Mme Philippe Todoskoff
et leurs enfants, Alexis, Chloé, Pia,
M. et Mme Joël Todoskoff
et leurs enfants, Emilie, Natacha,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Rachel LEPOVSKI,

leur mère, belle-mère et grand-mère,

survenu le 22 juillet 1994.

– M. Pierre Magdelein,
son époux,
Laurent, Marc, Bénédicte, Xavier, Audrey,
ses enfants,
Le professeur H. Gounelle de Pontanel,
son père,
Mme M. Magdelein,
Les familles Magdelein, Gounelle, Costamagna,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre MAGDELEIN,
présidente de l'association
Var Alzheimer.

« Le soir étant venu, Jésus dit : passons sur l'autre rive. »

Dons à l'ARC, 94803 Villejuif.

42, avenue Notre-Dame,
83700 Saint-Raphaël.

– Mme Jean Schlotterer,
M. et Mme Max Schlotterer,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Eric Schlotterer,
ses enfants,
sa petite-fille,
M. et Mme Patrick Schlotterer,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Andrée-Jeanne Schlotterer,
M. et Mme Jean-Marc Rolland
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu du

général Jean SCHLOTTERER,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de la Valeur militaire,

survenu à Tours, le 24 juillet 1994, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, au temple de Clairegoutte (Haute-Saône).

« Maintenant donc ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance, l'amour ; mais la plus grande des trois, c'est l'amour. »
J. Cor. XIII, 13.

88, avenue de Grammont,
37000 Tours.

– Mme Georges Thery,
son épouse,
Sa famille,
Ses amis,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Georges Géry THERY,

survenu le 13 juillet 1994, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Priez pour lui.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, en l'église de Marles-sur-Canche (Pas-de-Calais), le vendredi 15 juillet, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

– Sa famille
a la grande tristesse de faire part du décès de

Françoise TSOULADZE,

le 22 juillet 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Sulpice, le vendredi 29 juillet, à 10 h 30.

123, rue d'Assas,
75006 Paris.

Anniversaires

Pierre-Frédéric BOYÉ

nous a quittés le 27 juillet 1990, à l'âge de vingt-deux ans.

Souvenons-nous de lui.

– Il y a vingt ans, le 27 juillet 1974, disparaissait

Marie LE BOURDELLÈS.

Que tous ceux qui l'ont aimée se souviennent !

De la part de
Ses parents, Hubert et Thérèse-Marie Le Bourdellès.

– Le 31 juillet 1994,

Raphaël et Lucie LEVY,

arrêtés à Lyon, par la Milice française, livrés aux Allemands, internés à Montluc, puis à Drancy, quittaient ce camp pour Auschwitz-Birkenau, où ils furent gazés le 5 août.

Ni pardon, ni oubli.

Communications diverses

– Le Comité des travaux historiques et scientifiques

vous informe de sa nouvelle adresse à compter du 15 juillet 1994 :

173, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.
Tél. : 40-65-75-55.
Fax : 40-65-75-53.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 juillet 1994

DES LOIS

– nº 94-628 du 25 juillet 1994 relative à l'organisation du temps de travail, aux recrutements et aux mutations dans la fonction publique.

– nº 94-629 du 25 juillet 1994 relative à la famille.

– nº 94-630 du 25 juillet modifiant le livre II *bis* du code de la santé publique relatif à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales.

– nº 94-631 du 25 juillet 1994 complétant le code du domaine de l'Etat et relative à la constitution de droits réels sur le domaine public.

– nº 94-1013 du 24 août 1993 modifiant la loi nº 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale (rectificatif).

– quinquennale nº 93-1313 du 20 décembre 1993 relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (rectificatif).

UN ARRETE

– du 9 mai 1994 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

AVIGNON 94

De nos envoyés spéciaux

Dernière ligne droite pour le festival. Avant la venue de Kazuo Ohno, le programme japonais s'offre un retour aux sources comiques du kyogen, servi par l'un de ses grands maîtres, installé à Kyoto, Akira Shigeyama. De la comédie aussi se réclame « Ahmed le Subtil », la pièce d'un écrivain-philosophe, Alain Badiou. On a le droit de ne pas rire aux frasques de ce Scapin, version 1994...

AHMED LE SUBTIL, au Cloître des Carmes

« Parce que ce n'était pas drôle ! »

Une mise à jour des *Fourberies de Scapin*, de Molière, telle est l'intention déclarée de la pièce d'Alain Badiou *Ahmed le Subtil*. Scapin devient un Algérien français, un beur d'une grande présence d'esprit et très inventif. C'est une bonne idée, cela permet de voir Scapin sous de nouveaux angles.

En fait, ce n'est pas la pièce de Molière du tout. Alain Badiou a gardé *un schéma du dispositif*, un résumé de la forme, pas plus. La comédie de Molière allait son train, vivement, librement, et la parole était simple. Alain Badiou charge et surcharge chaque page, chaque paragraphe, d'énormes galéjades, essentiellement politiques ou plutôt politicardes, sur ce qu'il appelle les *« vrais types comiques de notre temps »*, et, en même temps, *il fait défiler une* sorte de condensé, de quintessence à plein bord, des différents jargons branchés, ceux des jeunes et des moins jeunes.

Cela n'a rien à voir avec une comédie de Molière. Le « genre » le plus rapproché de cet *Ahmed le Subtil*, c'est « Les guignols de l'info » et « Le bébête show », les émissions de la télévision. A ceci près, qui est considérable, que ces deux émissions prennent comme têtes de Turc des personnes précises, les dirigeants politiques nommément désignés, et forcément déjà « charriables » de par leur présence publique, alors que, pour Alain Badiou, les *« types ridicules »* sont entre autres *« le maire communiste de banlieue, (...) le délégué syndical associatif, (...) l'ancien de la guerre d'Algérie, (...) le terroriste »*. Sous des sigles un peu transformés, ce sont la CGT, la CFDT, le RPR, le Parti communiste qui sont avant tout visés. Le niveau des grosses plaisanteries est sensiblement plus faible que celui du Café du Commerce,en plus gras. C'est aussi très laborieux, apparemment parce que l'auteur est beaucoup plus un cérébral qu'un joyeux drille : il nous explique que *« le propre de la farce »* tiendrait à *« une dialectique spéciale entre l'universalité formelle du rire et l'absolue singularité actuelle des contenus »*.

Un micmac sinistre

Toutefois, la charge contre ce « contenu singulier », contre le maire communiste, le syndicaliste CGT, le terroriste, etc., est si *énorme, si incroyable, si « tout*-terrain » aussi, c'est-à-dire si gauchisto-anarcho-poujado, et le bombardement de cette charge est si continu, qu'il n'est pas suffisant de dire que le public rit sans arrêt : ce n'est plus du rire, c'est de la rigolade, de l'esclaffade, tout le monde se marre, se boyaute, se poile, se tient les côtes, se fend la pipe – car voilà, hélas, le langage qui s'impose.

Il est étrange qu'un metteur en scène aussi avisé, aussi fin, et d'un esprit semble-t-il aussi généreux que Christian Schiaretti ait choisi de mettre en scène cette machine infernale. Dans un décor de perspective d'architecture pur XVII[e] siècle garanti, très réussi, il dirige les acteurs, vite fait bien fait, comme des pantins, gestes de guignol, voix de tête, gros traits, parfaits.

Le public rira-t-il longtemps de ce micmac sinistre ? Marcel Pagnol aimait raconter qu'il avait écrit, une fois, comme cela, une farce un peu bébête show avant la lettre, dans le but unique de faire rire la salle, sans interruption, plusieurs fois par minute, pendant *cent minutes. Premier soir* (d'invitations) : rires comme prévu. Deuxième soir (d'invitations aussi) : rires encore plus nombreux et plus forts, mais, à l'étonnement de Pagnol, quelques fauteuils vides. Troisième soir (quelques invités, et déjà public normal) : les rires deviennent tonitruants, si fous et si déferlants que les acteurs ont de la peine à se faire entendre, *mais seulement* une moitié de salle. Quatrième soir : délire absolu, apoplexie de rires dans les rangs, les acteurs eux-mêmes obligés de jouer de dos tant ils s'esclaffent, le médecin de service incapable de ranimer les gens tant il est mort de rire *lui-même. Mais il n'y avait, tous* écroulés ainsi de rire, qu'une trentaine de spectateurs en tout dans la salle : le bide complet, et ce fut, ce soir-là, « la dernière », il fallut arrêter.

« Mais puisque les fous rires ne faisaient que croître, pourquoi donc les gens cessèrent-ils de venir ? », demandait-on à Pagnol. Et, comme un peu étonné de la question, il répondait, d'un ton d'évidence, très calme : *« Parce que ce n'était pas drôle ! »*

MICHEL COURNOT

▶ Jusqu'au 31 juillet, à 22 heures.



BRIGITTE ENGUERAND

SOLIDARITÉ **Sur la place du Palais-des-Papes, dimanche 24 juillet, des centaines de personnes se sont rassemblées à l'appel de l'association Aides pour déployer sous un soleil brûlant les nombreux patchworks conçus par les familles et les amis des victimes du sida en Provence. Emotion, larmes. Ce fut le point d'orgue d'une série de manifestations, rencontres et cycle de lectures organisés tout au long du festival par les associations de lutte contre la maladie. Quelques jours plus tôt, Ariane Mnouchkine est venue parler des conséquences de l'épidémie sur une profession particulièrement touchée. Elle répondait à l'invitation de Sida solidarité spectacle dont le nouveau bulletin vient de paraître (Centre national du théâtre, 6, rue Braque, 75003 Paris). Dans le in, quatre textes, dont *Angels in America*, invitaient à méditer sur notre attitude face au sida ; trois pièces dans le off aussi.**

TROIS PIÈCES DE KYOGEN, au Cloître de la Collégiale

Rire, jusqu'à l'effroi

Quand un rai de lumière blanche se concentre sur le visage de l'acteur, couché au sol, le regard pétrifié, les traits immobiles, figés dans une expression de terreur, le temps s'arrête, nos yeux *s'écarquillent*, et les rires entendus tout à l'heure ne sont plus qu'un souvenir diffus. *« Trois petites pièces comiques »*, disait le programme. Et c'est vrai que l'on a beaucoup ri sur l'incommode et scandaleusement bruyant gradin du Cloître de la Collégiale, mais à ce moment-là, ultime moment de *Pièce sans parole I*, de Samuel Beckett, Akira Shigeyama, prince du kyogen, transcende les lois éternelles de son art ; son visage s'inscrit pour longtemps dans la litanie de nos frayeurs intimes.

Paradoxal rendez-vous que celui-là. Il commence et s'achève à un train d'enfer avec la représentation de deux succès du théâtre classique japonais. *Bo Shibari (Liés par un bâton)*, courte pièce de vingt minutes, met aux prises les deux serviteurs alcooliques d'un maître autoritaire qui ne supporte plus que son saké disparaisse sans plus de raison. *Susugigawa (la Farce du cuvier)*, inspirée d'une farce française du Moyen Age, courte elle aussi, oppose un homme à sa femme et à sa belle-mère qui le maltraitent.

Où l'on vérifie toute la fantaisie pourtant codifiée du kyogen, cette forme assez comparable à la *commedia dell'arte* dont les inventeurs du nô se sont emparés, il y a six siècles, pour donner un peu d'air, un peu d'humour et un commencement d'explication à leur discipline si rebelle au déchiffrage. Car les acteurs de kyogen s'expriment dans un langage simple – quoique leur mode d'expression, entre voix parlée et chantée, exige sens du rythme et *grandes qualités vocales* – et décodent pour les spectateurs l'histoire, toujours la même et chaque fois différente, des pièces de nô.

Aujourd'hui, le kyogen vit sa vie. Même s'il continue de servir d'intermède au nô, il se joue dans ses propres théâtres, un peu partout, plus populaire, plus proche de la vie quotidienne du Japon, plus libre aussi. Au point que son répertoire s'enrichit parfois par la transposition de pièces contemporaines, japonaises ou non.

Pas glissés ou frappés

Akira Shigeyama, figure emblématique de l'école de kyogen Okura de Kyoto, perpétue ainsi l'esprit d'ouverture de son père à qui il vient de succéder à la tête de la famille, et donc de la troupe. Cinéma, opéra, répertoire théâtral moderne sont autant de pistes pour la régénération de son art. Cofondateur du Noho Theatre Group, Akira a été l'interprète de Yeats, Shakespeare, Woody Allen et Beckett, dont il donne à Avignon une lecture minimale et marquante.

Du kyogen, on retrouve dans *Pièce sans parole I* la gestuelle précise, expressive, les mouvements du corps au rythme de pas glissés ou frappés selon que l'on exprime l'apesanteur ou la lourdeur : de Beckett, on retrouve un *personnage à l'épreuve de sa* propre solitude, à l'épreuve d'un environnement onirique et rebelle, un être entre deux – deux mondes, deux temps, deux mouvements indécis – dont on ne sait pas s'il est d'ici ou de nulle part, mort ou vivant. Du Japon enfin, on découvre Akira Shigeyama, acteur et metteur en scène, héritier d'une haute école de théâtre, qui rêve de se colleter au répertoire et aux acteurs français. Vivement demain !

OLIVIER SCHMITT

▶ Jusqu'au 29 juillet, à 22 heures.

MUSIQUES

La vérité du jazz

Suite de la première page

Ces affairistes, donc, ont dissimulé leurs appétits (et *leur inculture*) derrière trois bêlements : du métissage avant toute chose, aimons toutes les musiques pour n'en aimer aucune, et oublions le jazz, cette élite. Aujourd'hui, c'est plus franc du collier. On « ouvre » pour rentabiliser. Stricte logique de grande surface.

On combine Charlie Haden avec Santana, Gilberto et les Garçons Bouchers, Michel Portal et Louis Sclavis, Bobby MacFerrin et Pow Wow, Gonzalo Rubalcaba et Native, le jazz et la java, *Billie Holiday et Liane Foly*, Cecil Taylor et Jordy... On crée d'indifférents troupeaux. En scène, chacun ne dévoile que ce qui peut séduire l'autre, soit la part la plus piètre de son jeu. Au bout du compte, le contentement est de compromis, la « variétoche » de luxe règne, mais on « fait du monde ». Quel monde, pourquoi, pour qui ? La question n'est pas posée. La musique ne vient, comme libérée, qu'en fin de concert, au sacro-saint rappel. Précaution craintive. C'est ce qui s'est passé à Antibes avec le groupe de Richard Galliano (Bireli Lagrene, Jean-François Jenny-Clark, Daniel Humair), juste avant Nougaro.

Jouer des chansons

Retour au jazz, donc. Dès lors qu'il récupère ses droits et ses billes, l'effet de sidération n'est pas banal : quand trois trios, par exemple, traitent le *piano à hauteur de musique*... Et, surtout, quand le projet ne fait de doute pour personne. Hank Jones en scène, ou la meilleure façon de délivrer du souci puéril des palmarès... C'est clair. Légende vivante, il n'a jamais si bien joué, si peu. Qu'il joue Charlie Parker (avec qui il a joué), qu'il soit le seul à s'approcher du phrasé de Lennie Tristano, qu'il affecte à *Round Midnight* une délicatesse inaccessible, à *Blue Monk*, une ironie convenue, à *Stella by Starlight* son exactitude, qu'il change de direction avec *Lament* (de J.-J. Johnson), il éclaire, il enchante, il épuise. Tel est l'art du toucher, la fable de l'économie, la lumière du phrasé à quoi concourent Jasper Lundgaard (bien dans le type de l'école danoise de contrebasse) et Douglas Sides (batterie). Un trio, c'est une énergie de transfert. Le trois en un, combiné par dédoublement. L'envers du miroir des couples et de la lourdeur des troupes. C'est en même temps plus vif que la structure *rassurante (donc pénible) du quartet*. En trio, le batteur ne peut ruser. Il n'a droit qu'à l'allusion géométrique. L'art des « balais » (petites brosses métalliques nommées *brushes*) ne saurait tromper personne.

Laurent de Wilde annonce ses compagnons d'arme (Simon Goubert à la batterie et Ira Coleman à la basse, tous deux bien en retrait) comme « incontournables » – le mot lui aura échappé –, on n'ira pas discuter des modèles. On n'ira pas discuter de *l'ellipse sur une scène où Douglas* Sides (passe encore, il n'est que parfait) succède à Ben Railey. Ben Railey, la maîtrise des accents et des fuites à l'ombre de Monk. Ben Railey donne à la profusion de Kenny Barron, son leader, une souplesse de chat ; à ses échappées, une bordure. C'est celui-là, le trio le plus homogène de la soirée : pas le plus fin, mais le plus lié. Et ce, malgré la fausse banalité (ou grâce à elle) du bassiste, Ray Drummond. C'est ce trio qui tourne, d'inconscient à *inconscient, comme un manège des désirs, l'horloge des psychés. Time Was, Sweet Lorraine, Canadian Sunset*, autant de réussites d'anthologie, lancées comme des chansons.

Car ce sont des chansons. Les pianistes de répertoire jouent des chansons. C'est le mot qu'emploie Laurent de Wilde dans ses annonces. Il a raison. On a soupé des « thèmes » et autres « compositions ». Ces gens changent le plomb, la pacotille ou le rêve sublime des *chansons en quoi ? En pépites ?* On n'a même pas attendu Candide pour savoir qu'elles ne valent tripette qu'aux yeux des malades. Non : ils changent les chansons en ce qu'elle *sont, en musique pure*.

Avec ses pièces les mieux montées *(What This Thing Called Love* ou *Yesterdays)*, Laurent de Wilde ne touche pas seulement à quelque chose d'heureux dans le contraste, dans le son d'ensemble, dans les vitesses. Cela, après tout, c'est le métier. Non : il ose entamer un concert de vraie responsabilité en demi-teinte. Il donne le ton. Il est dans le ton. Par peur ou par souci d'imposer, un autre aurait bombardé. Il faut pas mal de force pour oser *cette retenue-là*. Il joue comme joueront après lui ceux qu'il nomme ses « maîtres », Kenny et Hank, dans le même esprit. C'est cela qui marque. A charge pour lui désormais de ne pas apparaître comme le Scott Hamilton du clavier, le chaînon manquant entre Ahmad Jamal et Bill Evans. *C'est la fin. Ils* jouent tous trois comme une idée danserait. Ils sont ensemble plusieurs fois rappelés. La musique est souvent venue dans la soirée. Un public qui ignore l'ennui, *la versatilité, l'écervellement* veut les entendre, sur trois pianos, passer toute la nuit en revue la mémoire du jazz. Pas comme on regarde un album de souvenirs, mais comme on invente sa langue et la langue de ce désir qui s'appelle le jazz.

FRANCIS MARMANDE

▶ **Nicoletta Manzini, Steve Grossman, Benny Carter et Gérard Badini le 26 ; Elizabeth Kontomanou, Anita Carmichael le 27 (gratuit, places à retirer à l'Office du tourisme) ; Lucky Peterson, B. B. King le 28. De 155 F à 205 F. Tél. : 92-90-53-00.**

Gonzalo Rubalcaba, les doigts cubains

CHÂTEAU-ARNOUX
(Alpes-de-Haute-Provence)

de notre envoyé spécial

En trio, le batteur indique le sens, le bassiste donne l'âme et *le pianiste fait le reste. Le plus* commode pour l'esprit, ce serait de tenir le pianiste pour un « leader » accompagné. Cela facilite les choses mais pas l'entendement. Chacun, en fait, est le troisième homme du trio. Comme tous les jeunes virtuoses depuis *la sainte trinité des pianistes* « modernes » – Herbie Hancock, Chick Corea et Keith Jarrett –, le Cubain Gonzalo Rubalcaba a plusieurs cordes à son clavier. *Plutôt « caraïbe », plutôt jazz*-fusion, plutôt simili-contemporain ou plutôt jazz-jazzy : c'est selon, selon l'esprit, selon le lieu ou selon l'inspiration. Il continue *d'être l'ambassadeur le plus* rayonnant de Cuba et donne seulement deux concerts en France avec Ron Carter avant de filer vers l'Italie et l'Allemagne.

Que Gonzalo Rubalcaba s'annonce avec Ron Carter à la contrebasse, un des princes de l'instrument depuis son entrée en majesté chez Miles Davis il y a vingt-cinq ans, une personnalité hautaine implacable sur le tempo et toujours indécis sur la justesse, est un signe en soi. Julio Barretto, *batteur, compatriote* de Rubalcaba, est aussi son *alter ego*. Il joue comme un batteur caraïbe. Il joue tout. Les batteurs qui jouent sur tous les tempos, sur toutes *les figures*, ne facilitent pas forcément la tâche aux bassistes de jazz. Or on sait dès les premières mesures du concert, on sait par l'amplification la place nodale qui sera réservée à Barretto. Julio Barretto, batteur complet et personne généreuse, est au cœur de l'aventure. Au passage, liquidons un préjugé confortable : les musiciens ont plus de responsabilités qu'ils ne le disent dans le son qui leur est fait. Ou alors, ils se mentent.

Pleine lune, montagnes douces, nuit d'été sur les Alpes-de-Haute-Provence, le concert du trio est une date de plus à l'actif de Château-Arnoux. Pas facile de maintenir ce niveau d'exigence loin de la Côte et à l'écart de l'axe *rhôdanien*. La volonté de Robert Pasquier, directeur du festival, relayée par l'école d'improvisation d'Alain Soler, assure un fond de public de qualité. Pas de concert sans ce fond de public.

Rubalcaba, Barretto et ce formidable pivot à la justesse incertaine, Ron Carter, donnent l'image juste, exacte, de ce qu'ils sont attelés à préparer, un *disque autour de Parker et de* Gillespie. Le Cubain n'a que trente ans. Comment rejouer le jazz de Gillespie sans s'enferrer dans l'académisme innocent à trente ans ? Comment ne pas être simplement agréable ?

Le *Night in Tunisia* du rappel est sensible, elliptique, feutré. *Night in Tunisia* du bout des doigts, porté par une introduction allusive de Ron Carter, libéré par le jeu aérien d'un Barretto enfin débarrassé du souci d'imposer. Comme dans toutes les vraies œuvres (opérations réelles de la forme), on n'entendait pas seulement l'interprétation d'un soir. Pas seulement non plus la reformulation du thème, *ce qu'on appelait un peu* bêtement sa « relecture ». On entendait en creux, à plein, la somme de toutes les autres interprétations.

F. M.



CARRIÈRES INTERNATIONALES

L'EXPLORATION DE L'UNIVERS

un défi pour l'Europe et ses ingénieurs

L'ESO - European Southern Observatory - est une organisation intergouvernementale chargée de missions d'avant-garde dans le domaine de la recherche astronomique dans l'hémisphère sud. Les huit Etats Membres de l'ESO sont l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse. En tant que premier centre astronomique européen, l'ESO occupe une place prépondérante au sein de la communauté scientifique mondiale. Les travaux de recherche de l'ESO revêtent une importance considérable dans de nombreux domaines scientifiques et industriels. Le VLT - Very Large Telescope - est un programme de 400 MDM devant être achevé d'ici l'an 2000. Il repose sur quatre télescopes de huit mètres qui seront construits par l'industrie européenne et installés au Chili. L'ESO est responsable de la conception, de l'ingénierie et de la construction de certains éléments de base, ainsi que de la gestion générale du programme.

L'offre de l'ESO constitue une opportunité exceptionnelle pour celles et ceux qui souhaitent évoluer au sein d'un environnement scientifique international. L'ESO recherche actuellement des candidats (m/f) qui, dans un premier temps, seront affectés au siège de Garching près de Munich en Allemagne. Ultérieurement, pour certains postes, un transfert ou des séjours prolongés au site de l'observatoire de La Silla au Chili seront nécessaires.

INGÉNIEUR EMC ET ÉLECTRICITÉ (Réf.: EVL 339)

Profil: *Le candidat à ce poste possède un diplôme universitaire en ingénierie électrique et bénéficie d'une expérience dans le domaine de la conception de produits et de systèmes électriques, avec un accent particulier sur les aspects sécurité électrique et EMC. Il témoigne d'une bonne connaissance des interprétations des règlements de conformité, des mesures et tests techniques et d'atténuation qui y sont associés, ainsi que des normes et des techniques de mesure relatives à l'immunité EMC et au contrôle d'émission. Une expérience des systèmes de puissance constitue un atout. Le candidat doit être également familiarisé avec les procédures d'appel d'offre, la préparation de spécifications, le suivi de contrats et les procédures d'acceptation.*

Responsabilités: *Au sein du Département Electronique de la division VLT, le candidat retenu sera intégré à la section EMC et Ingénierie Electrique du groupe Ingénierie et Services. Il sera chargé de participer et d'apporter une assistance dans le domaine du contrôle EMC, particulièrement dans la vérification; de vérifier la sécurité électrique des instruments et sous-systèmes; de vérifier les performances EMC et les systèmes de puissance; de participer et d'apporter une assistance à la mise en service des instruments et sous-systèmes.*

INGÉNIEUR PROJET (Réf.: EVL 134)

Profil: *Le candidat à ce poste possède un diplôme universitaire d'ingénieur en physique, optique, mécanique ou électronique. Il bénéficie de plusieurs années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'ingénierie système ainsi que dans la conception et le développement de systèmes opto-mécaniques complexes. En outre, il est familiarisé avec la préparation et le suivi de contrats avec l'industrie.*

Responsabilités: *Au sein du groupe interférométrie du Programme VLT, le candidat retenu sera responsable du développement d'un ou de plusieurs sous-systèmes de l'Interféromètre du VLT. Une fonction qui implique la définition des spécifications, les contrats avec les firmes industrielles et/ou des équipes de recherche, ainsi que le suivi de la conception, du développement, de l'intégration et des phases de commissionnement. En outre, il participera à l'ingénierie de l'Interféromètre du VLT, à un niveau système.*

INGÉNIEUR (Réf.: EVL 338)

Profil: *Ingénieur électronicien de formation universitaire ou équivalente, le candidat à ce poste bénéficie d'au moins 3 ans d'expérience dans la conception de circuits à logique digitale, analogiques à faible bruit et de microprocesseurs. Une expérience acquise dans un certain nombre de domaines suivants est un avantage : détecteurs à transfert (CCD), DSP, transputer, système VMEbus, systèmes d'exploitation en temps réel et systèmes UNIX, traitement d'image, langage de programmation C et Occam.*

Responsabilités: *Le candidat retenu se verra confier le suivi de contrats pour les systèmes techniques CCD du VLT (Very Large Telescope) de l'ESO. Il sera chargé des tests relatifs aux unités livrées par un fournisseur industriel ainsi que de l'installation et mise en service des systèmes CCD à l'Observatoire VLT à Cerro Paranal, au Chili.*

INGÉNIEUR INFORMATIQUE (Réf.: EVL 133)

Profil: *Le candidat à ce poste possède un diplôme universitaire ou de l'enseignement technique supérieur en informatique. Il bénéficie d'un ou deux ans d'expérience dans la conception et le développement de logiciels destinés à l'expérimentation scientifique. Une expérience dans l'utilisation d'UNIX pour le développement de programme, la connaissance du langage C, ainsi qu'une bonne connaissance des LANs (Local Area Networks) sont essentielles. Une connaissance des méthodologies de développement et une expérience de l'administration des systèmes Unix constituent un atout.*

Responsabilités: *Au sein du groupe Interférométrie du programme VLT, le candidat sélectionné assumera la responsabilité de la spécification détaillée et de la conception de l'informatique pour plusieurs sous-systèmes de l'interférométrie VLT (VLTI) utilisant des CASE Tools. Responsable d'un ou plusieurs sous-systèmes, il participera au développement et à la mise en œuvre de l'informatique VLTI. Il participera également aux réunions d'évaluation avec les sous-traitants de l'ESO. Le candidat retenu sera responsable du software VLTI au cours du commissionnement et lors de la phase opérationnelle à l'observatoire VLT au Chili.*

SCIENTIFIQUE DU PROGRAMME VLT (Réf.: EDG 109)

Profil: *Titulaire d'un Doctorat en Astronomie ou en Physique, le candidat à ce poste doit se prévaloir d'une expérience de plusieurs années dans le domaine de l'observation astronomique ayant abouti à des résultats d'importance significative et compatibles avec un poste de Professeur dans une grande université. Le candidat choisi devra démontrer une compétence dans l'utilisation de télescopes modernes et de l'instrumentation technique.*

[illegible]

Groupe Ingénierie Système du VLT

Les activités principales de ce groupe sont:
- *élaboration des besoins de haut niveau de l'observatoire et des spécifications du système;*
- *analyse et optimisation des performances globales du système;*
- *élaboration et maintenance des budgets d'erreurs;*
- *élaboration d'un programme de simulation du système pour aider à l'évaluation de ses performances globales;*
- *analyse des spécifications techniques de chaque sous-système;*
- *définition et maintenance des interfaces de chaque sous-système;*
- *contrôle de configuration.*

Pour le Groupe Ingénierie Système, nous recherchons plusieurs collaborateurs (m/f)

CHEF DU GROUPE INGÉNIERIE SYSTEME (Réf.: EVL 011)

Profil: *Diplômé universitaire en ingénierie ou en physique, le candidat à ce poste bénéficie d'au moins 10 ans d'expérience professionnelle en analyse ou ingénierie de systèmes dans le cadre d'importants projets pluridisciplinaires. Une expérience dans l'instrumentation opto-mécanique ou la construction de téléscopes constitue un atout.*

Responsabilités: *Le candidat choisi devra rendre compte au Responsable du programme VLT, il sera responsable de l'organisation et des activités courantes du Groupe Ingénierie Système du VLT. L'effectif du Groupe Ingénierie Système du VLT compte 4 ingénieurs/physiciens.*

INGÉNIEUR SYSTÈME (Réf.: EVL 012)

Profil: *Diplômé universitaire en ingénierie ou physique, le candidat à ce poste bénéficie d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle en analyse ou ingénierie de systèmes dans le cadre d'importants projets pluridisciplinaires. Une expérience dans l'instrumentation opto-mécanique ou la construction de téléscopes constitue un atout.*

Responsabilités: *Le candidat choisi devra rendre compte au Chef du Groupe Ingénierie Système et travaillera dans le Groupe Ingénierie Système de la division VLT. Le candidat retenu sera responsable des interfaces des différents sous-systèmes et des budgets d'erreurs du système.*

INGÉNIEUR (Réf.: EVL 013)

Responsable du Contrôle de Configuration

Profil: *Diplômé universitaire en ingénierie ou physique, le candidat à ce poste bénéficie d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du contrôle de configuration concernant d'importants projets pluridisciplinaires. Une expérience dans l'instrumentation opto-mécanique ou la construction de téléscopes constitue un atout.*

Responsabilités: *Le candidat choisi devra rendre compte au Chef du Groupe Ingénierie Système, il sera responsable de l'organisation et des activités courantes de contrôle de configuration du Groupe Ingénierie Système du VLT.*

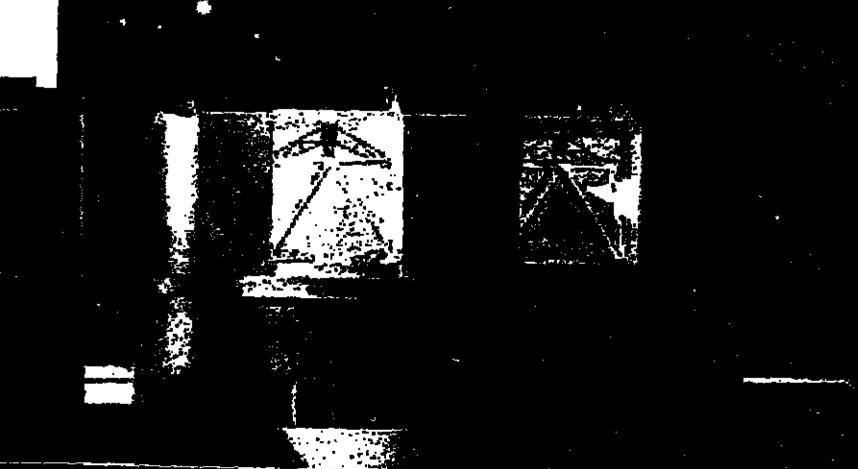
Rémunération: *pour tous ces postes, l'ESO offre une rémunération qui sera fonction de la qualification, de l'expérience et de la situation familiale du candidat; elle sera similaire à celle offerte par les organisations intergouvernementales.*

Bien que la préférence soit accordée aux ressortissants des Etats Membres de l'ESO, la candidature des personnes originaires d'autres pays et attestant des compétences requises sera également prise en considération. Ces postes sont ouverts à tous les candidats, hommes ou femmes.

Il est en outre essentiel que les candidats disposent d'une excellente connaissance de l'anglais. Une très bonne connaissance de la langue française et/ou de l'allemand constitue un avantage certain.

Les candidatures, indiquant la référence du poste, doivent être transmises, avant le 23 août 1994, à l'Administration du Personnel et des Services Généraux, European Southern Observatory, Karl-Schwarzschild-Strasse 2, D-85748 Garching bei München, Allemagne.





EUROPEAN SOUTHERN OBSERVATORY

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Our client is the world's leading manufacturer and marketer of major home appliances. Currently, the Company manufactures in 11 countries and markets products in more than 120 countries. The European Headquarters of the Company are located in Northern Italy. With over 13.000 employees and annual sales in 1993 of $ 2.23 billion, it has a significant marketing presence in Western Europe and has been growing steadily in central and Eastern Europe. The Company is now looking for a

MANAGER
SOURCING STRATEGY ANALYSIS
Based in Italy

The job *: Reporting to Director, Procurement Strategy and Planning, provide fact-based analysis of supplier cost structures and industry economics, to support Global Procurement's supply base optimization effects and commodity strategy development and implementation.*

The requirements *: Experience in financial, industry, market and operational analysis. Knowledge of research methods materials and information databases. Ability to convert manufacturing process knowledge and factors-level economic data into a product cost structure. Man-management and communication skills.*

The rewards *: A highly stimulating job in a growing, competitive Company in an international environment with opportunities for professional growth. Location in a beautiful area in the Northern part of Italy, close to lakes and mountains. Attractive merit based remuneration package.*

The application, together with a CV in English and details on the present remuneration, should be send to MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, France, quoting Réf. 60.1512/LM on accompanying letter and envelope.

Mercuri Urval



The European Expertise Service, funded by the European Commission under the TACIS programme and managed by Coopers & Lybrand Europe, is creating a centre to offer policy advice in economic reform in Moscow.

The centre will be staffed by both Russian and European experts and the working languages *will be Russian and English.*

The EES is now seeking to appoint a Manager for the centre, to take up the position immediately.

Centre Manager
Moscow

The Manager's duties will include:

- coordinating the Centre's programme of research;
- providing day to day liaison with Russian Federation officials and the Delegation of the European Commission in Moscow;
- editing the Centre's publications; and reporting to the Centre's Management *Board.*

Exercising these responsibilities will require exceptional sensitivity and high order interpersonal skills.

The successful candidate will have:

- a good qualification in economics, with relevant professional experience;
- fluent Russian and English with proven management and financial control capabilities.

The EES offers attractive terms of employment and an annual salary in the region of 90,000 ECU. The initial appointment is for one year with the possibility of further extension, subject to a review of performance.

Applicants, who must be nationals of an EU member country, are requested to send a detailed curriculum vitae, clearly marked "Centre Manager", in English, to:

Mr Donald Wilkes,
Project Director, European Expertise Service
2 avenue de Tervuren - 1040 Brussels
Belgium
Fax: 02/732 71 70

Mouvement International de La Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
UN/E SECTRÉTAIRE DE COMMISSION

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le *plus grand mouvement humanitaire du monde, a créé une Commission* consultative d'orientation et de prospective chargée "d'étudier les questions de politique.... ainsi que les actions possibles à adopter et d'*Instruire le Conseil des délégués des priorités et lignes de conduite du* Mouvement".

La Commission recherche un/e Secrétaire de Commission qui exercera ses fonctions à Genève et sera chargé/e en son nom de mener à bien ces tâches entre les réunions des membres de la Commission qui auront lieu deux à trois fois par année. Le/la Secrétaire, qui rend compte au Président *de la Commission, aura la responsabilité d'orienter les projets de* recherches, de préparer les rapports de la Commission à présenter aux organes dirigeants du Mouvement, d'assurer la liaison entre les membres de la Commission, *de préparer les réunions de la Commission et des visites* d'étude.

Le/la candidat/e sélectionné/e devra avoir exercé des fonctions de cadre au sein d'une organisation humanitaire nationale ou internationale, avoir l'habitude des activités de recherche, avoir un niveau universitaire, maitriser parfaitement l'anglais et avoir de bonnes connaissances du français ou de l'espagnol, posséder d'excellentes compétences en matière de communication et d'organisation. Une expérience Croix-Rouge/Croissant-Rouge serait un atout.

Le traitement sera adapté à ce poste de cadre compte tenu de l'âge et de l'expérience.

Les candidatures doivent être présentées par écrit et préciser le salaire actuel ou le dernier salaire et envoyées à: Acting Secretary, aupres de L'Institut Henry Dunant, 114 Rue de Lausanne, 1202 Geneva, Switzerland.

Date limite d'envoi des candidatures: Mercredi 24 août 1994

SECTEURS DE POINTE

CHEF DE PROJET
dépollution des sols et des eaux souterraines

Le Groupe BRGM recherche un CHEF DE PROJET pour développer son secteur DEPOLLUTION DES SOLS.

Ce poste s'adresse à un **ingénieur diplômé spécialiste en génie chimique**, ayant 5 ans d'expérience en contexte industriel, ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais.
Une connaissance pratique d'une activité liée à la dépollution sera appréciée.

Pour ce poste à pourvoir à ORLEANS,
merci d'adresser votre candidature sous réf. 94/12 au BRGM, Direction des Ressources *Humaines*, B.P. 6009, 45060 Orléans Cedex 02.

BRGM

AXIAL

L'ENTREPRISE AU SERVICE DE LA TERRE



Vous assurerez la qualification des produits logiciels développés au sein du département Recherche et Développement. Ces produits sont soit des *interfaces "homme/machine", soit des Operating System "carte", soit des* outils et "drivers" logiciels.
De plus, vous contribuerez à la création et à l'amélioration des méthodes de développement logiciel, ainsi qu'à la mise en place des procédures dans le but d'une certification ISO 9001.
Vous travaillerez dans un environnement PC/Windows et UNIX.

Avec 2 ans d'expérience minimum dans un poste similaire, vous avez *des compétences en : langage C/Windows ou UNIX, SGBD (Access,* Paradox, Oracle), et réseau. Vous pratiquez obligatoirement l'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV, en précisant la réf. FG/1QL0794, au Groupe GEMPLUS, Direction des Ressources Humaines, BP 100, 13881 Gemenos cedex.

Le Groupe GEMPLUS, 1000 personnes, 740 MF de CA, leader mondial du développement et de la fabrication de la carte à puce multiapplications, recherche pour renforcer ses équipes, un ingénieur qualité logiciel.



MEDIA SYSTEM

La rigueur technologique au service de l'innovation

CERIB - EPERNON (28)

CHEF DU SERVICE BÂTIMENT

A 30/40 ans, de formation ingénieur ECP, ESTP, AM ou équivalent, vous justifiez d'une expérience réelle de conduite de chantiers *dans le domaine du BTP et de solides connaissances sur les* produits de gros œuvre ainsi qu'en acoustique et thermique du Bâtiment.

En liaison étroite avec le Responsable du Département, vous animerez une équipe de techniciens, aurez la responsabilité d'Études et de Recherches et interviendrez en assistance technique, en formation et en normalisation (France et étranger). Ceci nécessite une grande curiosité intellectuelle et du dynamisme, mais aussi un excellent contact humain, une bonne aisance relationnelle *et l'expérience de l'animation de groupes et du travail en équipe.*

Organisé, autonome et soucieux de rentabilité, vous saurez faire preuve d'efficacité pour atteindre vos objectifs.

Votre esprit de synthèse et vos qualités rédactionnelles vous permettront, par ailleurs, d'être à l'aise dans les travaux de rédaction qu'implique cette fonction.

Des connaissances en **Informatique** et la pratique courante de l'**anglais** seront des atouts supplémentaires.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) **sous référence 353 à Chantal Kenvyn 7, rue Robert Le Coin 75016 PARIS**



CHEF DE PROJET JUNIOR BANQUE / ASSURANCE

EES FINANCE est une Société de Service en Informatique (120 personnes, 100 MF), spécialisée dans la conception et la commercialisation de Progiciels Financiers pour les Banques et les Compagnies d'Assurance.

Au sein d'une équipe spécialisée sur l'un des progiciels de EES FINANCE, le Chef de Projet Junior participe :
- au développement des nouveaux modules du progiciel, - à la maintenance du progiciel (corrective et évolutive),
- à la réalisation des développements spécifiques complémentaires demandés par certains clients.

Le candidat, Bac + 4 minimum, devra obligatoirement avoir une connaissance certaine des marchés financiers, une expérience réussie de 2 à 3 ans dans le développement logiciel et le sens du service.
Des connaissances en comptabilité ainsi que l'expérience d'un SGBD-R et de l'environnement VAX-VMS seraient appréciées.
Ce poste est évolutif rapidement au sein du groupe EES FINANCE.

Merci d'envoyer votre candidature à l'attention de Mlle Félis Amaral
EES FINANCE - 106, bureaux de la Colline - Bâtiment E - 92213 SAINT-CLOUD Fax 49 11 31 99

LE MONDE DES CADRES

■ Grand groupe d'électronique grand public, basé sur trois continents, nous intervenons sur un marché mondial extrêmement concurrentiel et en pleine mutation. Notre stratégie privilégie trois axes de développement majeurs : une vision globale, une approche novatrice du design et la maîtrise des technologies numériques. Dans un environnement économique et réglementaire complexe et rapidement changeant, nous souhaitons conforter notre maîtrise des évolutions potentielles dans nos domaines d'activités et renforcer notre rôle sur la scène tant européenne qu'internationale. Cette volonté nous amène à rechercher la collaboration d'un :

Chef du Service des Relations extérieures

■ Nous apprécierons votre stature internationale et notamment européenne, votre connaissance des problématiques et des milieux administratifs internationaux, vos qualités reconnues de porte-parole et de négociateur. Nous attendons de vous une expérience éprouvée à traiter des dossiers complexes et à proposer les actions internes et externes les plus pertinentes. Votre dynamique relationnelle alliée à votre force de proposition seront décisives pour discerner les enjeux que nous nous devons de réussir.

■ Envoyer CV, lettre et photo à notre conseil : FME Recrutement 3 rue Vergniaud - 75013 Paris.

RECRUTEMENT

Publipanel



Le Groupe G, consultants en Stratégie et Management spécialisés sur les entreprises à réseau et les enjeux de service (interface des directions générales, très impliqués dans la mise en œuvre, approche par gestion de projets transversaux), recherche :

CONSULTANTS

pour accompagner ses clients européens dans leur développement

1 CONSULTANT(E) SENIOR
35/37 ans,
5 ans d'expérience
dans le conseil

2 CONSULTANTS(ES)
28/30 ans, 2 ans d'expérience dans le conseil
l'un sera basé à Paris, l'autre de langue maternelle néerlandaise, à Bruxelles

Envoyer CV, photo, lettre manuscrite, conditions actuelles de rémunération à :
GROUPE G - François de SIVRY - 16, place de la Madeleine - 75008 PARIS

[redacted] Consulting,
[redacted] Group,

EUROPE, premier cabinet en STRATEGIE de REALISATION, désire rencontrer de vrais

CONSULTANTS

X, Centrale, Mines, HEC, ESSEC, ESCP

E
EUROPE

Ayant une première expérience réussie dans le Conseil en Stratégie ou l'Opérationnel, audacieux dans votre réflexion, réfléchi dans la réalisation de vos audaces, rejoignez une équipe passionnée, ambitieuse, et qui sait mettre la force des projets de ses clients en mouvement.

" Il vaut mieux écouter la forêt qui pousse que l'arbre qui tombe "
G W F. HEGEL

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions)
à Laurence GROUSSET - EUROPE - 32, rue de la Bienfaisance - 75008 PARIS

E7

EUROSEPT ASSOCIES

Membre de EDS Management Consulting Services

recherche

Consultant(e)s

pour renforcer le développement de notre pôle de compétence dédié à la gestion comptable et financière et au contrôle de gestion, couvrant notamment :

- la conception et mise en œuvre de solutions reposant sur des progiciels (SAP-DBS-ORACLE...),
- le reengineering de la Fonction Finance et Contrôle de Gestion,
- la mise en œuvre de techniques novatrices de type Activity Based Management et Activity Based Costing.

Vous avez moins de 35 ans, une formation grande école (ESSEC, HEC, ESCP,...) et une forte capacité d'implication face à un projet de développement.

Nous vous proposons de valoriser votre formation ou votre première expérience vers les métiers du conseil en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV)
sous référence M 26 à Isabelle Dichant
EUROSEPT ASSOCIES - 98, route de la Reine
92513 Boulogne cedex.

International Market Manager



Pour répondre à notre volonté de développement et affirmer notre position de leader européen, nous recherchons pour notre Division Export basée à SAINT-OUEN (93) un International Market Manager-Trilingue.

Diplômé d'une grande Ecole de Commerce (HEC, ESCP,...), vous avez une première expérience réussie dans une fonction marketing à l'international, en environnement industriel (de préférence automobile ou négoce pièces).

A ce poste, vous menez des études relatives aux marchés internationaux, à partir desquelles vous proposez des axes stratégiques de développement et plus concrètement des plans d'actions.

En relation avec les Chefs de Produit, vous optimisez l'adéquation entre l'offre et le marché et élaborez le plan marketing à moyen terme.

Très ouvert à l'international, vous pratiquez au moins deux langues étrangères dont l'anglais et maîtrisez l'outil informatique.

Envoyez lettre + CV + photo sous la réf. MO/MM à **VALEO DISTRIBUTION EXPORT** - 18 rue des Rosiers 93582 SAINT-OUEN Cedex

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde.

Valeo
L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

Importante structure interprofessionnelle basée en Champagne recherche son :


[redacted]

Par votre formation ou par votre expérience, vous êtes rompu à toutes les techniques de communication - Presse - Relations Publiques - outils documentaires.

Avec un budget de plus de 20 millions de francs, vous participerez à l'élaboration stratégique de l'image que nous voulons donner et serez chargé de sa diffusion en France et dans le monde entier, personnellement et au travers de relais que vous animerez.

A 35 ans au moins, passionné par votre métier et **parfaitement bilingue anglais,** vous voulez vous impliquer dans la communication d'un produit prestigieux et de tradition.

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite + CV + photo en précisant votre rémunération actuelle sous réf 6206 à notre conseil.

Cabinet GENTILHOMME
Conseil en recrutement



MEDIAPA

LE SYNDICAT INTERHOSPITALIER DE SARREBOURG
comprenant 322 lits dont 264 de court séjour
disposant d'un plateau technique moderne et d'un S.M.U.R.
recrute pour son UNITE D'ACCUEIL ET D'URGENCES
un second MEDECIN temps plein
ayant une formation en médecine d'urgence (oxyologie - médecine de catastrophe) et une bonne connaissance de l'urgence médico-chirurgicale et des techniques de réanimation immédiate

Prendre contact avec :
Monsieur le Secrétaire Générale du S.I.H. Tél. 87.23.23.03
ou Monsieur BARTH, Président de la C.M.E. Tél. 87.23.23.71

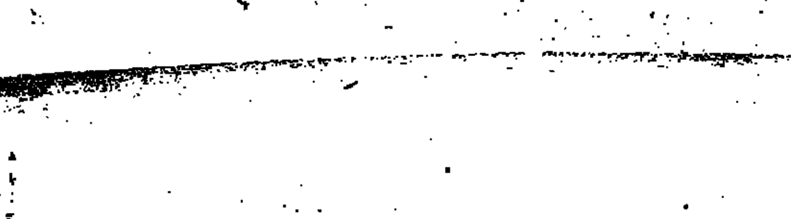
LE CONSEIL GÉNÉRAL DE VENDÉE
RECHERCHE SON :

DIRECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT
Administrateur ou Directeur Territorial

VENDÉE

Sous l'autorité directe du Directeur Général des Services, vous superviserez 5 services - Environnement, Agriculture, Aides Economiques, SATESE, Hydrogéologie - et leurs responsables. A ce titre, vous prendrez en charge l'encadrement et le soutien technique [illegible] des chefs de service, l'application et le suivi des orientations du Conseil Général dans les différents domaines de compétences de la direction.

Outre une pratique confirmée des domaines de compétence de la direction, vous avez des connaissances juridiques [illegible] expérience d'encadrement de haut niveau, des aptitudes à négoc[illegible] [illegible]mes, une grande disponibilité et une forte motivation.



LE MONDE DES CADRES

Le marché de la communication mobile s'annonce comme l'un des plus porteurs de la décennie.

Pour accompagner notre forte croissance, le Département Juridique s'étoffe et recherche son :

Responsable du Service Recouvrement

Vous supervisez l'ensemble de l'activité Recouvrement en animant une équipe de 6 personnes travaillant au Siège et au sein de notre Agence Rhônes-Alpes.

Vous veillez à une coordination harmonieuse des actions et assurez une gestion dynamique des flux d'informations entre nos clients, les Sociétés de Recouvrement prestataires, et, en interne, la Direction Gestion Clientèle.

En synergie avec l'évolution de la politique commerciale, vous menez une analyse prospective des méthodes de contentieux ainsi que de l'évaluation du risque client afin d'assurer la mise en place des nouvelles procédures nécessaires et d'adapter les outils informatiques de gestion en place.

De formation BAC + 5 en droit ou en gestion, vous avez acquis 5 à 10 ans d'expérience similaire dans un établissement de crédit ou dans une société de service adressant une clientèle privée et professionnelle. La maîtrise de la micro-informatique est impérative.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous la réf. REC à SFR - Département Recrutement - B.P. 108 - 75663 PARIS Cedex 14.

SFR
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU RADIOTÉLÉPHONE

* EURO RSCG CARRIÈRES



Premier Opérateur Privé en Radiotéléphonie, filiale de la Générale des Eaux, avec un CA de 1300 MF et 500 personnes en 1994, SFR, Société Française du Radiotéléphone, s'est engagée depuis 1988 à installer et exploiter les réseaux de radiotéléphonie.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU RADIOTÉLÉPHONE
Nos abonnés en veulent plus.

Industrie automobile — *Région parisienne*

Managing Director
Directeur Général

Notre client est un des plus grands fabricants de l'*industrie automobile* et la filiale d'une des compagnies les plus respectées en Grande-Bretagne. Il est désormais à la recherche d'un directeur général pour diriger et *développer* les marchés français et européens. Le chiffre d'affaires actuel est proche de 120 millions de francs avec un potentiel de croissance formidable.

Le Rôle

* En rapport direct avec le responsable en chef et une totale responsabilité de cette division de fabrication haute technologie de qualité.
* Démontrer des qualités de leader et se concentrer sur les marchés pour accroître les profits, développer de nouveaux produits et augmenter les parts de marché européennes tout en contrôlant et réduisant les coûts de fabrication.
* Un homme d'équipe qui soit en mesure de motiver les responsables pour une performance optimum et une efficacité croissante en améliorant la qualité et la satisfaction des clients.

La personne

* De nationalité française, 35-50 ans avec de bons diplômes. Excellente maîtrise de l'anglais écrit et parlé. (Allemand et autres langues européennes utiles).
* Expérience justifiée dans la vente et la fabrication, de préférence sur des marchés automobiles européens et une abilité à accroître le potentiel de la compagnie en créant un environnement compétitif.

La rémunération

* A négocier mais ne sera pas un problème *pour le bon candidat*.



Les premiers entretiens (en anglais) se dérouleront à Paris du 8au 16 août. Merci d'envoyer votre dossier (anglais préféré) à: Peter P Powell Director **CBR Executive Selection** 63 Foregate Street, Worcester WR1 1DX, Angleterre ou télécopiez au 1944 905 726946.

Groupe industriel français de dimension mondiale (N° 2 européen, N° 3 mondial), filiale d'une société française multinationale (30 milliards de chiffre d'affaires, 2 milliards de bénéfice net) recherche son

CHEF DU SERVICE JURIDIQUE

En étroite relation avec la Direction Juridique de la société mère, vous avez en charge l'ensemble des questions juridiques, en particulier : la mise au point et la négociation des contrats nationaux et internationaux, le traitement des dossiers pré-contentieux et contentieux, la gestion des assurances, la gestion des brevets et marques...

Ouvert, vous appréciez les contacts et possédez en plus d'une formation juridique supérieure, une expérience professionnelle opérationnelle d'au moins 5 ans dans un groupe industriel international.

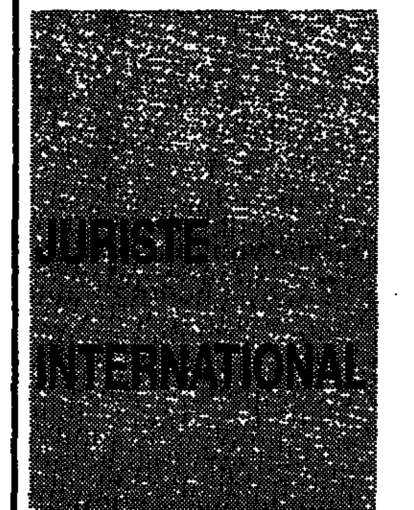
Pour ce poste, basé au Nord-Ouest de Paris, vous devez parfaitement maîtriser l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo, prétentions) sous réf. 2427 à **EUROMESSAGES** BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex ou tapez **3617 EUROMES code 2427**

ORC

EUROMESSAGES

Schlumberger



■ Schlumberger rassemble 48 000 personnes de 90 nationalités différentes, travaillant dans 87 pays au sein de deux grands secteurs d'activités : Services pétroliers et Mesure et Systèmes.

Vous avez un diplôme de troisième cycle français ou *européen (Droit des Affaires, Droit International Privé,* Droit du Commerce International).

Vous avez une expérience réussie de 2 à 4 ans en entreprise ou en cabinet. Vous êtes *parfaitement bilingue* français/anglais et vous maîtrisez une autre langue européenne. Vous souhaitez donner une dimension internationale à votre carrière.

Au sein de la Direction Juridique d'une unité opérationnelle de haute technologie, vous participerez à la rédaction et à la négociation de contrats internationaux, vous prendrez en charge le contentieux et vous conseillerez les différentes branches du groupe en matière de droit commercial.

Votre goût de l'initiative et des responsabilités, ainsi que vos qualités de communication, feront de vous un membre à part entière de notre équipe de gestion. La rigueur professionnelle, le sens des contacts et la mobilité seront les garants de votre réussite et de votre évolution à moyen terme au sein de Schlumberger, en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. et *photo) sous la référence LM/5668 au Service du Personnel*

Schlumberger Limited
42, rue Saint Dominique - 75007 Paris

AD'COM

LYON

AVOCAT CONSEIL EN DROIT SOCIAL

Cabinet d'avocats conseils (27 professionnels dont 10 associés), fortement implanté dans la région lyonnaise, nous intervenons dans les différents domaines du Droit des Affaires auprès d'importantes entreprises à vocation internationale, nationale ou régionale.

Responsable de l'activité Conseil en Droit Social créée en 1991 au sein du Cabinet, vous intervenez auprès de nos clients et contribuez fortement au développement de ce département en vous appuyant sur une équipe.

A 30-35 ans, titulaire d'une formation juridique supérieure (DJCE, DESS, DEA), vous avez acquis une expérience d'environ 7 ans d'avocat conseil en cabinet, vous maîtrisez l'anglais oral et écrit. Spécialiste du Droit Social, vous êtes motivé par la perspective de développer cette activité au sein d'une équipe de professionnels jouissant d'une excellente notoriété.

Merci d'adresser votre lettre de motivation + CV + photo sous nº 8785 au « Monde Publicité », 133, avenue des Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08.

ENTREPRISE BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL
100 personnes - située à MEAUX

DIRECTEUR GÉNÉRAL

De formation **Ingénieur ESTP** ou équivalent, vous disposez d'une expérience réussie de plusieurs années dans la direction d'une PME de Gros Œuvre.

Votre première mission sera de donner un nouvel essort à l'entreprise, ce qui implique dynamisme, pugnacité, autonomie, esprit d'initiative et capacité à entreprendre.

Rigoureux, organisé, vous aurez le souci de la rentabilité et de l'efficacité et serez responsable de la gestion financière de l'entreprise.

Doté d'un excellent contact humain, vous avez le goût du travail en équipe et l'expérience de l'animation des hommes. Vous assurerez, par ailleurs, le développement commercial de l'entreprise et saurez, grâce à vos *qualités relationnelles* et à votre force de conviction non seulement fidéliser la clientèle existante, mais aussi trouver de nouveaux clients.

Vous aurez également à veiller à la bonne réalisation des chantiers et à la qualité des prestations.

Rémunération motivante en rapport avec les résultats obtenus et la compétence reconnue.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) **sous référence 354 à Chantal Kenvyn 7, rue Robert Le Coin 75016 PARIS**



Association, société savante dans le domaine de l'éléctricité et de l'électronique (20 MF de CA en 1993), domiciliée à PARIS, recherche

CHEF COMPTABLE.

Titulaire, à minima, d'un B.T.S., ayant une expérience de 3 à 4 ans en entreprise ou en cabinet, il devra tenir seul la comptabilité, la paie sur des logiciels micro-informatiques, satisfaire les obligations fiscales et sociales associées.

Disponibilité souhaitée en septembre / octobre 1994.

Adresser CV et prétentions à :
Monsieur APPERT
SAPAR
12, place des Etats-Unis - 75 116 PARIS

ARTS

LE REGARD D'HENRIETTE, au Musée Picasso d'Antibes

Une collection d'indépendante

ANTIBES
de notre envoyé spécial

Chaque exposition a son style : celui d'Antibes, pour l'hommage à Henriette Gomès, récemment disparue, est d'intimité chaleureuse. Il fait revivre une femme indépendante des modes, qui sut constamment prendre des risques, en dépit de moyens financiers modestes, et entretenir une complicité sans défaut avec les artistes de son choix.

Elle avait été à bonne école chez Pierre Loeb avant d'ouvrir ses galeries personnelles, la première exiguë, avenue Matignon, en 1938, la seconde plus importante, rue du Cirque après la guerre et l'Occupation. Elle avait vécu la période noire en entrant dans la Résistance avec son mari André, comme en témoigne une lettre du capitaine René Char, alias Alexandre, des Forces françaises combattantes.

Les photographies d'André Gomès accompagnent le « regard d'Henriette » d'un bout à l'autre de l'exposition. Ces instantanés confirment les relations familières qui s'étaient nouées entre les artistes et la directrice de la galerie. Pas de pose : les images de la vie. Elle est avec Brauner, au visage hiératique, avec Picasso, démiurge ironique, dans son atelier de Vallauris ou sa villa de Cannes.

Les photographies les plus émouvantes ont été prises en 1941, à Marseille où les Gomès avaient momentanément trouvé refuge. On y voit écrivains et artistes regroupés autour d'André Breton à la villa Air-Bel, louée par le Comité américain de secours aux intellectuels, dans l'éventualité d'un départ aux Etats-Unis. Sur un autre petit cliché, Marcel Duchamp salue le bras levé, debout à la proue d'un paquebot qui s'apprête à gagner le large.

L'exposition d'Antibes s'épanouit pleinement dans les dernières salles avec les Balthus de la collection Gomès, qui sont des pièces majeures, justement connues, classiques et profondément étranges. Il y a là une étude ancienne pour *la Montagne*, avec l'alpiniste endormie, les paysages de Chassy ou de la vallée de l'Yonne, de 1954 à 1960, tous nourris de matière rentrée et comme lissée à la paume dans une couleur brune, et le grand *Paysage aux arbres* de 1955, à l'épiderme granuleux, où s'enfonce, visible-invisible, un personnage bleu qui semble ouvrir d'un geste la cadence des labours et des champs morcelés.

Faunesse à jupette

Ce paysage s'inscrit dans une tradition qui va des miniatures des Livres d'heures à Cézanne en passant par Poussin. Une photographie d'André Gomès à Chassy révèle que la nature elle-même a proposé à Balthus le rythme, qui paraît abstrait; des terres géométriques définies par les haies. Il y a là encore les figures mystérieuses des jeunes filles de Balthus, depuis celle du *Goûter*, au profil si grec qu'il en est légèrement monstrueux, tirant un rideau de théâtre sur une nature morte, jusqu'à la rêveuse de *Golden Afternoon* (1956), dans un décor proche de Matisse, et la *Jeune fille à la rose* de 1959, intégrée au fond de la peinture comme un personnage de fresque.

D'autres ensembles articulent l'exposition : celui d'Hélion, des petites œuvres abstraites anciennes aux œuvres figuratives de 1953-1954, qui seraient d'un réalisme très XIXe siècle sans l'accumulation tendue des détails ; celui de Brauner, qu'Henriette Gomès connaissait depuis 1938. Ses personnages-squelettes, ses monstres féminins composites conduisent une petite suite surréaliste avec Hérold, MirH, Tanguy – celui-ci avec un très beau tableau de 1933, *le Fond de la tour*, où des concrétions molles gisent au bas d'une étendue céleste et marine.

Quant à la salle Picasso, elle abrite deux tableaux de Torrès-Garcia et une série de dessins, dont un remarquable fusain et crayon cubiste de 1912 et un portrait de Dora Maar de 1941, greffe fascinante de visages. En contrepoint, un portrait-charge d'Henriette Gomès en faunesse à jupette, à elle dédicacée, renvoie à la Méditerranée, à Antibes, et au compagnonnage amical qui fait le charme de cette exposition.

JEAN-JACQUES LERRANT

► « Le regard d'Henriette », Musée Picasso, château Grimaldi, place Mariéjol, Antibes. Tél. : 93-34-91-91. Jusqu'au 30 septembre.

COMMUNICATION

Jugeant sa méthodologie « aberrante »

TF 1 conteste une enquête de la SOFRES sur l'audience des chaînes câblées

A l'instar des radios locales privées au milieu des années 80, les chaînes câblées et par satellite apparaissent à leur tour dans les études de mesure d'audience. Une arrivée qui n'est pas sans inquiéter les chaînes hertziennes qui voient ces nouvelles télévisions grignoter leurs parts de marché.

Aux Etats-Unis, les chaînes câblées ou par satellite ont déjà séduit 40 % des téléspectateurs. En Allemagne, elles ont pris le pas sur les chaînes hertziennes. En France, leur audience commence seulement à être mesurée... et discutée. Deux enquêtes, menées par Médiamétrie (1) d'un côté et la SOFRES (2) de l'autre, ont provoqué des grincements de dents au sein des chaînes hertziennes pour lesquelles audience rime avec recettes publicitaires. TF 1 a ainsi jugé *« aberrante »* la méthodologie de l'étude SOFRES et a violemment *« contesté »* des conclusions qui réduisaient à 28,4 % sa part de marché lorsqu'elle est en concurrence avec les chaînes du câble. Une réaction d'autant plus forte que les résultats SOFRES sont en décalage flagrant avec ceux de l'enquête Médiamétrie qui confère à TF 1 34,1 % de parts de marché.

Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1, voue l'étude de la SOFRES aux gémonies et lui oppose la cohérence des sondages effectués par Médiamétrie : *« Des études régulières de Médiamétrie effectuées depuis un an et demi nous situent entre 32 % et 34 % de parts de marché »*. Pour la chaîne privée, l'enquête de la SOFRES souffre d'un *« biais »*. Plus mesurée, Dominique Juchs, directrice du département télévision de Médiamétrie, préfère relever *« deux différences fondamentales »*. Quand Médiamétrie a sondé un seul invidivu par foyer (enfants exceptés), la SOFRES a sondé le foyer en entier. Deuxièmement, Médiamétrie a complété ces résultats par des entretiens en tête à tête, alors que la SOFRES s'en est abstenue.

Cela dit, les deux études ne poursuivaient pas le même objectif. Quand Médiamétrie se borne à la seule mesure de l'audience du câble, la SOFRES, en revanche, a évalué celle du « PAF de complément », soit les chaînes du câble et du satellite, mais aussi les chaînes régionales, locales et frontalières. Cette différence d'échelle peut en partie expliquer la contradiction des résultats. La colère de TF 1 contre l'étude SOFRES se comprend mieux quand on sait qu'elle est la seule grande perdante avec M 6. Quand TF 1 passe de 34,1 % de parts de marché, selon Médiamétrie, à 28,4 %, d'après la SOFRES, France 2, elle, en revanche, progresse : elle passe de 17,3 % (Médiamétrie) à 23,6 % (SOFRES). Tout comme France 3, qui avec 10,3 % (Médiamétrie) grimpe à 13,1 % (SOFRES) et Canal Plus qui, partie de 5,8 % (Médiamétrie), monte à 6,9 % (SOFRES). Même Arte acquiert une audience significative en passant de 0,9 % à 2,2 %. M 6, en revanche, joue la petite chaîne qui tombe : 11 % de parts de marché (Médiamétrie) contre 9,1 % (SOFRES).

La vigueur de la réaction de TF 1 marque aussi la volonté de la chaîne de stopper toute concurrence sur le marché des mesures d'audience. Etienne Mougeotte ne souhaite pas que la SOFRES vienne mettre *« un peu de désordre »*. Pour le vice-président de TF 1, *« l'idéal c'est quand même d'en avoir un* [institut] *qui soit reconnu, légitime et transparent »*. Un souhait qui cache aussi un souci financier. Chaîne privée, donc financée par la seule publicité, TF 1 ne peut s'aliéner les annonceurs. Si ces derniers décidaient de faire jouer la concurrence entre instituts de sondages pour planifier leurs investissements publicitaires, TF 1 serait alors conduite à acheter les enquêtes de plusieurs sondeurs. Une perspective coûteuse qui pourrait se matérialiser à l'automne avec la publication de la seconde étude SOFRES. Selon Jean-Louis Missika, directeur des études médias à la SOFRES, l'enquête sera *« élaborée selon la même méthodologie mais améliorée »*. Un optimisme tempéré par ce constat de M. Missika : *« si le marché ne souhaite qu'une étude il n'y en aura qu'une seule »*.

GUY DUTHEIL

(1) Enquête Médiamétrie sur l'audience des chaînes câblées, menée du 18 au 31 mars 1994.

(2) Enquête SOFRES réalisée, du 5 mars au 1er avril 1994, auprès de 880 foyers abonnés au câble recevant quinze chaînes ou plus et payant un abonnement mensuel de 80 francs minimum et auprès de 576 foyers reliés à une antenne satellite individuelle, ainsi que sur 1 295 foyers ayant accès à une chaîne locale, régionale ou frontalière hors satellite.

PHOTOGRAPHIE

LEE FRIEDLANDER, à la galerie Zabriskie

Chaos de signes

C'est un Lee Friedlander en pleine forme qui donne de ses nouvelles, avec *Letters from the People* (« Lettres des gens »), qui font l'objet d'une exposition d'ampleur au Museum of Modern Art (MoMA) de New-York et dont la galerie Zabriskie montre un bel extrait à Paris. Les lettres ? Celles de l'alphabet qui forment les enseignes des vitrines marchandes, mais aussi les graffiti, inscriptions, slogans publicitaires, messages personnels ou universels, que le photographe a accumulés dans son objectif, de 1979 à 1988, aux Etats-Unis et ailleurs.

Lee Friedlander dresse ainsi toute une typologie de signes de la culture vernaculaire occidentale. Fuck the Rich, peut-on lire, ou bien : *« Chaque jour, je l'appelle au téléphone ; chaque nuit, je rêve d'elle »*. *C'est le monde tel que le voit un photographe devenu un classique – un des plus importants d'aujourd'hui. Un monde où les gens ne communiquent plus, hormis par le biais de la rue, où ils laissent leur trace. Ces « lettres » anonymes – mais aussi des chiffres – sont parfois isolées, sorties de leur contexte, ou fondues dans un paysage. La lettre « Z »* domine une rue comme Friedlander les affectionne : une perspective, des enseignes partout, des poteaux et des lampadaires qui viennent casser l'ordre apparent. Il se joue des profondeurs de champ, en « collant » les plans, les surperposent ou les entrechoquent, voire les mélange, use des reflets dans les vitrines et d'ombres envahissantes.

C'est du Friedlander craché qui nous offre ici un chaos de signes, où l'on perd ses repères. Mais avec l'humour en plus. Dans la série de chiffres, il s'amuse à « inscrire » un visage et un museau d'avion dans les deux « ronds » vides du chiffre 8, et dévoile une série de numéros de téléphones scotchés sur un mur. Il réalise même des « portraits » anonymes de M. Gordon ou de Mme Statum, dont les noms apparaissent à leur place de parking.

Lee Friedlander rend ici un hommage vibrant à Walker Evans – dont il est le fils spirituel –, le premier photographe à avoir compris, dans les années 30, combien ces signes anodins de l'espace urbain, en les mettant en avant, coupés de leur utilité triviale, révélaient les bouleversements de notre environnement. Et nous aidaient à comprendre notre relation au monde.

MICHEL GUERRIN

► Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, 75004 Paris. Tél. : 42-72-35-47. Jusqu'au 30 juillet. *Letters from the People, éd. Jonathan Cape, 214 pages, 720 frances.*

CINÉMA

Visites organisées à Cinecittà

Cauchemar fellinien

Jadis fleuron des studios de cinéma européen, Cinecittà, situé dans la banlieue romaine, ouvrira à partir du 30 juillet ses portes au public. Une visite organisée, intitulée *Stasera si gira (« Ce soir on tourne »)*, aura lieu chaque soir jusqu'à la fin du mois de septembre. On y découvrira des démonstrations sur la réalisation de films célèbres, les décors de péplums, la préparation de trucages, un atelier de décoration. De nombreux bars accueilleront les visiteurs.

Depuis de nombreuses années, les studios de Cinecitta ne sont guère plus utilisés que pour la réalisation d'émissions de télévision, de soirées et de spectacles divers plutôt que, pour le tournage de longs métrages. Après avoir été le symbole de la puissance et de la créativité du cinéma italien, les studios sont devenus la métaphore du triste état dans lequel il est tombé. C'est bien ainsi que les avait montrés Federico Fellini dans *Ginger et Fred* et *Intervista*. Qu'ils soient désormais transformés en reliquaires à vocation touristique est le développement logique des plus sombres visions du Maestro.

J.-M. F.

EN BREF

Incendie des anciens studios de Boulogne-Billancourt. – Livrées aux démolisseurs depuis le 1er juillet, les installations cinématographiques du quai du Point-du-Jour, à Boulogne-Billancourt, propriété de la Générale des eaux, ont subi un incendie dans la nuit du 25 au 26 juillet. Le feu, qui s'est déclaré dans des circonstances inconnues peu après minuit dans ces anciens studios de cinéma désaffectés qui couvrent 2 000 mètres carrés, n'a pas fait de victime. Cent vingt pompiers sont intervenus pour maîtriser les flammes peu après 3 heures. – *(AFP.)*

« Août au ciné » à Paris. – A l'initiative de la Mairie de Paris et durant tout le mois d'août, les jeunes de moins de vingt-cinq ans pourront voir des films à des tarifs préférentiels : 25 francs dans des salles indépendantes Art et essai, et 10 francs à la Vidéothèque de Paris ainsi qu'à la Cinémathèque française. Pour cela, il faudra présenter la carte « Août au ciné », gratuite et disponible jusqu'au 30 août dans toutes les mairies d'arrondissement de Paris, au salon d'accueil de l'Hôtel de Ville et dans les magasins Virgin Megastore.

Nominations dans les directions régionales

Christian Dauriac est remplacé à la tête de France 3 Paris-Ile-de-France-Centre

Le PDG de France-Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, a procédé, lundi 25 juillet, à quatre nouvelles nominations à la tête des directions régionales. Christian Dauriac, qui perd l'une des directions régionales les plus convoitées, celle de la station France 3 Paris-Ile-de-France-Centre, est le seul à ne pas retrouver de fonction équivalente.

Jimmy Jonquard, actuel directeur régional à France 3 Limousin-Poitou-Charentes, est ainsi nommé directeur de France 3 Ouest, en remplacement de Jean-Pol Guguen, détaché à La Cinquième, la chaîne éducative présidée par Jean-Marie Cavada. Jean-Marie Belin, actuel responsable des opérations exceptionnelles auprès du directeur général, est nommé directeur régional de France 3 Lorraine-Champagne-Ardenne. Alain Le Garrec, directeur régional de RFO en Polynésie, devient directeur régional de France 3 Limousin-Poitou-Charentes.

On attendait Jean-Pierre Elkabbach sur le « cas » de France 3 Paris-Ile-de-France-Centre. En hiver, dans un entretien accordé à *Libération*, le PDG de France-Télévision constatait que la direction parisienne de France 3 était *« critiquée par les syndicats et les personnels pour incompétence et insuffisance »* (*le Monde* du 10 mars). Christian Dauriac, qui s'était estimé victime d'une cabale politique, avait pour sa part indiqué que sa *« tête »* avait déjà été *« réclamée en vain »* par quelques membres du gouvernement à Hervé Bourges, ancien PDG de France-Télévision. Son sursis n'aura duré que jusqu'à l'été.

Christian Dauriac sera remplacé en septembre par Jean-Pierre Lannes, actuellement directeur régional de France 3 Lorraine-Champagne-Ardenne. *« Ma seule fierté est d'être remercié le jour où le ministre de la communication, M. Carignon, est mis en examen »*, nous a déclaré Christian Dauriac. Lundi 25 juillet au soir, Jean-Pierre Elkabbach lui a proposé de produire et de présenter, sur France 3, son magazine « régional » des médias, « Décryptages». Propositon acceptée.

Ar. Ch.

Un hebdomadaire en dépôt de bilan

Trois repreneurs courtisent « la Dépêche d'Evreux »

L'hebdomadaire *la Dépêche d'Evreux*, aujourd'hui en dépôt de bilan, s'apprête à quitter le giron de la famille Nespoulous. Trois prétendants se pressent autour du fauteuil directorial : un cousin éloigné, un important propriétaire voisin et un puissant héritier. C'est-à-dire : Jean-Michel Baylet, directeur de *la Dépêche du Midi*, le groupe Méaulle, solidement implanté dans la région avec une imprimerie et des hebdomadaires locaux et Philippe Hersant, PDG de France-Antilles, qui possède notamment le quotidien *Paris-Normandie*. Le tribunal de commerce d'Evreux entendra ces trois candidats mercredi 27 juillet.

Trois candidats pour un hebdomadaire et une imprimerie en dépôt de bilan, pour un passif de 7 à 8 millions de francs, pour une diffusion qui est passée sous le seuil des 20 000 exemplaires en 1993, mais, trois candidats pour un journal qui, à Evreux, est un symbole. *La Dépêche* est née en 1898 de la volonté de créer un journal radical et républicain dans un environnement de journaux conservateurs, proches de la bourgeoisie locale.

Dans les années 30, elle soutenait Pierre Mendès France, jeune député radical de l'Eure. Les différents propriétaires n'ont jamais renoncé à cette couleur politique. C'est l'un des enjeux de la reprise et l'un des atouts de Jean-Michel Baylet, propriétaire de *la Dépêche du Midi* et président du conseil général du Tarn-et-Garonne.

Eloignée géographiquement, *la Dépêche du Midi* est très proche politiquement. Jean-Michel Baylet a toujours été frappé par *« le binôme des deux* Dépêches *», la normande et la méridionale, liées toutes deux par une identité politique commune. Et puis « c'est le journal de Mendès »*, explique-t-il, avant d'avouer : *« Ma femme est originaire de l'Eure et elle a appris à lire dans* la Dépêche d'Evreux *»*.

Il fait une offre de 5 millions de francs et vend pour 1 million de francs l'imprimerie à son principal client, les éditions de l'Eléphant qui éditent notamment le journal gratuit *Paris-Paname*. Sa candidature a le soutien du personnel. Il était en bonne position avant que ne survienne Philippe Hersant avec plus de 10 millions de francs.

Propriétaire dans la région de *Paris-Normandie* et de plusieurs hebdomadaires régionaux, la candidature de Philippe Hersant est logique. Elle n'en est pas moins ironique: Après le rachat spectaculaire de *Paris-Normandie* par Robert Hersant en 1972, plusieurs journalistes du quotidien avaient exprimé leur opposition dans *la Dépêche*. Mais surtout, cette offre intervient à un moment où le nom d'Hersant est plus synonyme de vente que d'achat.

Une entreprise familiale

On dit le groupe étranglé par un endettement de près de 5 milliards de francs, et le voici prêt à débourser plus de 10 millions de francs pour un hebdomadaire régional. Certes il s'agit de France-Antilles, le groupe de Philippe Hersant et pas de la Socpresse, mais celui-ci a dû verser 200 millions de francs pour porter sa participation dans *les Dernières Nouvelles d'Alsace* de 51 % à plus de 80 %. Un supplément de prix imposé par le Conseil des Bourses de valeurs et par la cour d'appel de Paris.

Enfin, le groupe Méaulle fait figure d'outsider. Son offre est équivalente à celle de Jean-Michel Baylet et a pour but de moderniser l'imprimerie. Propriétaire d'une quinzaine d'hebdomadaires régionaux, de journaux gratuits et d'une imprimerie, il est fortement implanté dans la région.

Le tribunal de commerce d'Evreux devrait entendre mercredi 27 juillet les trois prétendants. La décision devrait être prise rapidement, mais il faudra peut-être attendre quelques jours pour connaître le sort de cette entreprise familiale qui a pratiqué des salaires élevés, une politique de pagination peu rigoureuse et refusé des capitaux extérieurs pour sauvegarder son indépendance. Presque jusqu'au bout.

ALAIN SALLES

La Réserve fédérale hésite à relever ses taux d'intérêt

La faiblesse du dollar embarrasse les autorités américaines

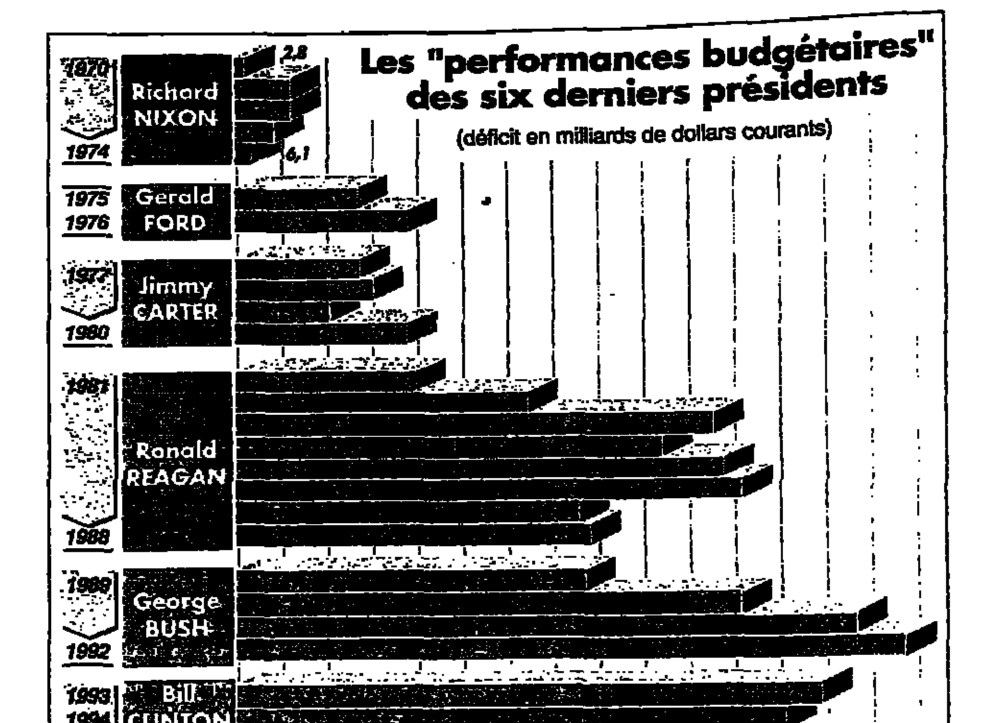
Le dollar a reculé, lundi 25juillet, sur le marché des changes new-yorkais, pour s'établir à 98,55 yens contre 98,90 yens à la fin de la semaine précédente et à 1,5889 deutschemark (contre 1,5982). Partagée entre la nécessité de renforcer la valeur de la devise américaine et celle de ne pas pénaliser la reprise de l'économie américaine, la Réserve fédérale pourrait cependant relever ses taux d'intérêt pour défendre le billet vert.

■ HANDICAP. Le redressement du dollar, au demeurant handicapé par le contentieux commercial américano-japonais, risque toutefois d'être freiné par les informations selon lesquelles l'Allemagne envisagerait de mettre un terme à l'assouplissement de sa politique monétaire. Neuf ans après les accords du Plaza en 1985, les opérateurs financiers sont réticents à suivre les oracles des autorités monétaires internationales qu'ils n'hésitent pas à contrer en jouant la globalisation des marchés.

Bill Clinton continue à baisser dans les sondages d'opinion mais le dollar, lui, remonte. Le redressement de la monnaie américaine est encore récent, symbolique par son ampleur et régulièrement remis en question (le billet vert a de nouveau baissé le 25 juillet à New-York et à Tokyo), mais les marchés financiers qui avaient manifesté leur déception à l'issue du sommet à Naples des chefs d'Etat et de gouvernement, du 8 au 10 juillet, accusant les Sept d'avoir complètement écarté de leurs discussions les problèmes monétaires, semblent plus confiants deux semaines plus tard.

A croire que les propos volontairement mesurés d'Alan Greenspan – le président de la Réserve fédérale, intervenant devant le Congrès, a assuré que la chute du dollar était néfaste pour l'économie américaine – ont suffi à effacer, *par miracle*, les raisons de fond qui sont à l'origine de la faiblesse de la devise américaine – lesquelles perdurent – et de la forte secousse enregistrée au début de l'été sur les marchés obligataires. A croire également que le facteur psychologique, escompté dans les antichambres ministérielles, a finalement produit ses effets.

Théoriquement, la faiblesse du dollar est d'autant moins compréhensible que ce sont les Etats-Unis qui ont donné le signal de la reprise économique et que leur devise devrait logiquement en tirer profit. La croissance de l'économie américaine a atteint 7 % en termes de produit intérieur brut (PIB) au quatrième trimestre de 1993 et, dans une version plus modérée, 3,4 % au premier trimestre 1994, une double performance qui, dans l'attente des statistiques sur la croissance au deuxième trimestre, dont l'annonce est prévue pour le 29 juillet, aurait dû faire grimper le billet vert. A moins que...



Déficit commercial

A moins que Washington n'ait décidé, en dépit des dénégations de Bill Clinton, de peser sur la devise américaine pour comprimer un déficit commercial américano-nippon qui n'en finit pas de gonfler. Après avoir atteint 60 milliards de dollars en 1993, soit, à lui seul, la moitié du total du déficit commercial américain, il s'est encore creusé en juin avec un excédent commercial de 4,7 milliards de dollars au profit du Japon. En augmentation de 46 % sur la même période de 1993 !

Au cours des derniers jours, la Maison Blanche, la Réserve fédérale et le Trésor américain ont fait assaut de déclarations pour affirmer, à l'instar de Larry Summers, sous-secrétaire au Trésor, qu'un *« nouveau déclin du dollar serait contre-productif pour la reprise mondiale »*... Il n'empêche. Tant que les deux plus puissantes économies mondiales continueront à afficher l'une (les Etats-Unis) le plus important déficit commercial, et l'autre (le Japon), le plus important excédent de ses échanges, il n'y a guère de chances pour qu'intervienne une baisse durable du cours du dollar. D'autant que le problème des Etats-Unis n'est pas tant le déséquilibre de ses échanges avec le Japon que son déficit commercial tout court.

En clair, le pays consomme plus qu'il ne produit. Même si un accord intervient entre les Etats-Unis et le Japon sur l'ouverture des marchés publics nippons aux produits *made in America* (les négociations commerciales qui se poursuivent actuellement à Hong-kong n'ont guère progressé), d'autres nations sont prêtes à prendre la relève. D'ores et déjà, la Chine a constitué le deuxième *poste déficitaire de la balance* commerciale américaine avec 22,8 milliards de dollars de déséquilibre en 1993 et, en dépit des propos rassurants de l'administration Clinton (qui a reconduit au profit de Pékin la clause de la nation la plus favorisée), *rien ne* laisse présager une inversion de ce courant.

Depuis le début de l'année, le dollar a perdu 12 % de sa valeur face au yen. A la fin juin, pour la première fois depuis l'après-guerre, le billet vert, qui valait encore 270 yens en 1985, avait enfoncé le plancher des 100 yens. Dans le même temps, la devise américaine chutait aussi de 10 % en six mois par rapport au mark allemand, confirmant, si besoin était, que sa grande faiblesse ne s'explique pas seulement par la guerre commerciale qui depuis des années se poursuit entre les Etats-Unis et le Japon. Le dollar pâtit aussi, pêle-mêle, des billets verts en grand nombre dont l'Amérique a besoin pour financer sa reprise (près de 150 milliards de dollars en 1994) faute d'épargne suffisante, de l'exode des investisseurs étrangers qui fuient le marché obligataire américain, où les rendements sont devenus beaucoup moins attrayants, au profit de placements en monnaies fortes, en marks par exemple, et de la « dollarisation » des économies mondiales (*le Monde* du 9 juillet) qui tend à transformer en monnaie locale le billet à l'effigie de George Washington, affaiblissant d'autant la valeur d'échange du dollar sur son sol natal.

Susceptible de freiner la reprise économique

Mais celui-ci souffre surtout d'un mal récurrent : l'accumulation de dettes, résultat du laxisme budgétaire observé durant « les années Reagan-Bush » *(voir graphique)*. A la fin 1994, la seule dette fédérale des Etats-Unis (à laquelle il faut ajouter celle des administrations et des Etats pour obtenir l'ensemble de la dette publique) atteindra 4 800 milliards de dollars. Après avoir triplé au cours des années 80. Si l'on ajoute à ces montants la dette contractée par les particuliers et par les entreprises, l'endettement total des Etats-Unis avoisine maintenant les 7 000 milliards de dollars, soit plus d'une année de produit intérieur brut américain !

Au stade actuel, pour qu'intervienne une relative stabilisation des parités monétaires, passant prioritairement par une remontée du cours du dollar, la technique est relativement simple et tient en trois étapes si possible concomitantes. *Premier temps : la* Réserve fédérale, prétextant la crainte d'une surchauffe de l'économie (qui sera difficile à justifier dans la mesure où l'inflation reste maîtrisée), relève ses taux d'intérêt comme elle l'a fait à quatre reprises de façon graduelle depuis le 4 février. Mais cette fois-ci de manière drastique. De son côté, l'Europe, et particulièrement l'Allemagne abaisse son loyer de l'argent. Dernière étape : les banques centrales se tiennent prêtes à intervenir pour soutenir les monnaies « chahutées » par ce rééquilibrage des taux, à commencer par le dollar. Avec davantage de succès que lors des interventions ratées des 4 mai et 24 juin.

Si le remède est aussi simple, pourquoi les autorités monétaires hésitent-elles à l'employer ? Les réserves d'Alan Greenspan, le patron de la banque centrale américaine, qui, implicitement, est contraint à une hausse des taux américains – alors, indique-t-il, que *« nul ne peut dire si nous avons pris les mesures suffisantes pour juguler l'inflation »* –, sont compréhensibles. La hausse des taux des fonds fédéraux (le loyer de l'argent au jour le jour), qui ont *été relevés de 3 % à 4,5 %* environ depuis février (ils étaient retombés à 4,31 % le 25 juillet), n'a pas contribué à réduire l'écart avec les taux d'intérêt à long terme (dont le contrôle échappe à la Réserve fédérale), lequel a atteint 4 % pour l'emprunt à dix ans. Un pourcentage jugé *« insupportable »* par de nombreux observateurs et qui limite la liberté d'action de la Réserve fédérale.

« La Fed est coincée entre le marteau et l'enclume. Le marteau, c'est la méfiance qu'éprouvent les investisseurs étrangers vis-à-vis de la dette américaine et de la crédibilité des Etats-Unis à l'égard de l'inflation. L'enclume, c'est la volonté de ne pas trop freiner une reprise économique dont le rythme diminue », explique François de Givry, du cabinet d'études D-Phi. Le problème est qu'aujourd'hui la moitié de la dette américaine est gagée à des taux de court et moyen terme et *non plus de long terme comme* auparavant, ce qui limite encore plus la marge de manœuvre de la Réserve fédérale.

Ainsi, entre 1994 et 1995, ce sont 2 500 milliards de dollars de dette qui feront l'objet d'un refinancement. Le simple fait de relever les taux d'intérêt à court terme de 2 %, un pourcentage qui permettrait de stabiliser les taux longs, et partant, de faire remonter le dollar, aurait pour effet de renchérir de 50 milliards de dollars par an le stock de la dette publique, éliminant du même coup les milliards de dollars économisés par l'administration dans le cadre du programme de réduction du déficit budgétaire mis en place par M. Clinton. C'est pour ces raisons que nombre de spécialistes, comme les économistes de la banque centrale d'affaires britannique S. G. Warburg, considèrent que le relèvement des *federal funds* que pourrait décider la Fed sera insuffisant pour redresser et l'image et le cours du dollar, tous deux pénalisés par l'ampleur des « déficits jumeaux » (déficits budgétaire et commercial) directement financés par l'étranger et surtout par le Japon.

Face au désarroi de l'Oncle Sam, ses partenaires économiques et commerciaux ne semblent gère enclins à lui porter secours. Avant le sommet de Naples, l'Allemagne avait fait savoir qu'elle ne souhaitait pas *que le sort du dollar soit* tranché en terre italienne. A première vue, ces propos pouvaient être interprétés comme un acte de solidarité avec Washington. En réalité, il n'en est rien. Grâce aux gains de productivité réalisés par l'économie allemande, à la forte croissance des exportations (elles ont augmenté de 24 % vers les Etats-Unis au second semestre 1993 et de 76 % vers le Japon) et enfin, grâce à la fermeté du mark, l'économie allemande est sans doute, de toutes celles des pays européens, celle qui souffre le moins de la dévaluation de fait du dollar. L'intérêt de Bonn et de la Bundesbank est donc de continuer à faire la sourde oreille. D'autant que la reprise économique s'accentue, incitant les cinq « sages » qui conseillent le gouvernement d'outre-Rhin à écarter toute idée de nouvelle baisse significative des taux d'intérêt allemands. Et que le pays vit d'importantes échéances électorales *!*

Dégâts modérés au Japon

Puisque l'Amérique a une main liée dans le dos, que l'Europe *cherche surtout* à *préserver* sa reprise économique, le Japon est-il en mesure de faire le geste déterminant ? Rien n'est moins sûr. Redoutant de se trouver en position d'accusé à Naples, le nouveau gouvernement de Tomiichi Murayama (le troisième en l'espace de trois mois !) avait présenté à la hâte le énième plan de relance (le sixième en deux ans et demi) concocté par son prédécesseur et prévoyant un meilleur accès au marché nippon tel que le réclament, avec insistance, les entreprises américaines. Le succès mitigé des précédentes initiatives japonaises justifie, dans ce domaine, la plus grande prudence sur la réussite de ces programmes de relance. En revanche, il est vrai que de plus en plus de firmes nippones s'alarment des effets de la chute du dollar à la fois sur leurs comptes et bientôt sur leurs parts de marché. Selon une enquête menée par le *Nihon Keizai*, auprès de 200 grands groupes nippons, un dollar ramené à 95 yens entraînerait une baisse en moyenne de 10 % du bénéfice avant impôts de ces sociétés durant l'année fiscale 1995.

Mais d'autres études montrent que grâce à la politique de coupes claires opérée par les firmes japonaises dans leurs coûts de production et aussi en matière de charges salariales, la compétitivité des sociétés exportatrices ne sera pas. affectée par l'*endaka* (l'appréciation du yen). C'est ce que confirmait la banque Asahi lorsqu'elle avait calculé, à la fin juin, qu'un dollar à 95 yens ne coûterait que 0,18 point de croissance en moins pour l'année fiscale en cours, ajoutant que les exportations japonaises ne devraient reculer que de 0,9 point sous l'effet de cette baisse.

Sur une économie qui croît au rythme annuel de 1 % au vu des chiffres du premier trimestre 1994 (après 37 mois de récession, la plus longue *période* que *l'archipel* ait connue depuis le début des années 70), les dégâts apparaissent modérés. D'autant que le Japon conserve des atouts importants. Parmi lesquels les 600 milliards de dollars de créances que détient encore le pays face au reste du monde.

SERGE MARTI

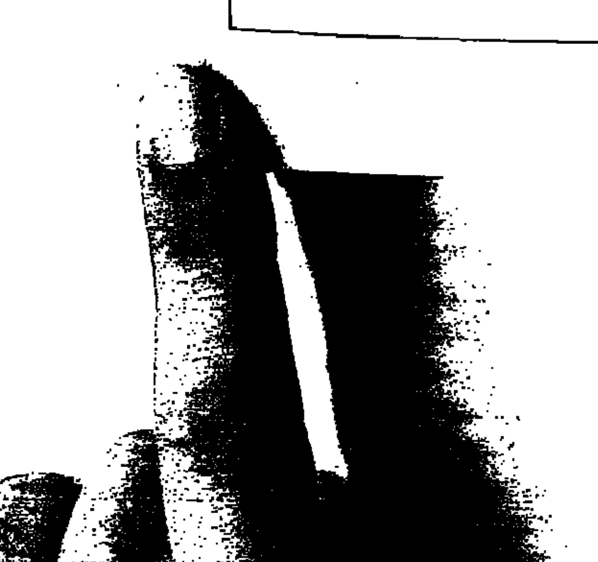
« Le pouvoir d'influence a échappé aux politiques »

« Les résultats du sommet de Naples n'ont pas toujours été bien compris. Mais nous sommes obligés d'adopter un langage codé et les marchés devraient pouvoir le décrypter », assurait l'un des acteurs de cette manifestation hautement médiatique devant l'observateur qui, sur place, se plaignait de l'absence de toute référence officielle au problème du jour – la faiblesse du dollar et les moyens d'y remédier – dans le communiqué publié à l'issue du sommet. *« Quand on est décidé à réussir, ça prend le temps qu'il faut, mais ça marche ! Regardez les accords du Plaza... »*, renchérissait tel autre responsable de la politique monétaire de l'un des pays membres du G7, appuyant sa proclamation de foi sur les fameux accords de 1985, dits du Plaza (du nom de l'hôtel new-yorkais où s'était déroulée la réunion du G7). Les engagements pris alors par les Sept avaient consisté à orchestrer une baisse ordonnée du dollar sur les marchés des changes. Opération réussie puisque le billet vert avait *effectivement reculé.*

Ce rappel historique nécessite toutefois un complément d'information montrant que depuis quelques années, le ton a changé sur la scène financière, où les marchés sont beaucoup plus rétifs à observer sans broncher les « oracles » des autorités monétaires internationales, qu'elles n'hésitent pas à contrer en jouant la globalisation et l'internationalisation des marchés. *« Aujourd'hui, ce sont finalement les marchés et non pas les capitales ni les chancelleries qui décident si la politique économique et monétaire de tel ou tel pays va dans le bon sens. Désormais, la liaison est totale entre l'économie réelle et l'économie financière. De ce fait, une partie du pouvoir d'influence a échappé aux politiques. D'autant que les gouvernements, surendettés, ont, de ce fait, perdu toute capacité d'initiative »*, constate un spécialiste.

Dans un passé récent, les accords du Louvre de février 1987, qui, s'inspirant d'un même scénario que ceux du Plaza, mais inversé, visaient à mettre un terme au repli du dollar et à stabiliser les taux de change au niveau de l'époque, se sont soldés par un demi-échec, démontrant les limites de l'exercice. Le système d'évolution contrôlée de la devise américaine aura assez bien fonctionné jusqu'à la fin des années 80. *Mais, au début* de la décennie 90, le spectre de la récession aux Etats-Unis, le coût inattendu de la réunification allemande et le prix à payer pour dégonfler la « bulle » spéculative japonaise auront réduit à néant les bonnes intentions du « Louvre » et la capacité d'intervention des banques centrales, alliées aux autorités monétaires. Par la suite, les formidables bourrasques qui, en 1992 et 1993, ont failli faire voler en éclats le système monétaire européen (SME) ont achevé de déstabiliser ce qui est devenu le *« désordre monétaire international »*. Un édifice déjà lézardé et à nouveau fragilisé par la récente chute du dollar.

S. M.



PÊCHE

Le conflit du thon

Des chalutiers espagnols bloquent le port d'Hendaye

Dans la matinée du mardi 26 juillet, une vingtaine de chalutiers espagnols ont bloqué le port d'Hendaye. Les pêcheurs espagnols exigent de leur gouvernement un renforcement des contrôles communautaires sur les bateaux français et des mesures d'aide.

Au cours d'une réunion entre les représentants des pêcheurs de thon et le cabinet du ministre de l'agriculture et de la pêche, lundi 25 juillet, l'administration française a proposé une nouvelle réglementation prévoyant un seul filet de 2,5 km au maximum par bateau. Les filets de rechange, en cas d'avarie ou de destruction, seront embarqués à bord d'un navire de surveillance ou d'assistance qui les distribuera, selon un protocole précis, en fonction des besoins des pêcheurs et au fur et à mesure. D'autre part, l'administration propose que les contrôles des navires, avant chaque appareillage, continuent à être opérés de manière rigoureuse et qu'en mer ils soient faits en présence d'observateurs de la Commission européenne.

Ces propositions, qui devaient être examinées par les pêcheurs à l'île d'Yeu, mardi 26 juillet, et qui devraient entrer en vigueur dans les tout prochains jours, ont pour objet de montrer aux Espagnols *« la bonne volonté de Paris pour écarter toute suspicion »* et de tenter de régler la question des filets maillants dérivants, une technique de pêche que les Français – ainsi que les Irlandais et les Britanniques – utilisent pour la pêche au thon et qu'Italiens et Espagnols utilisent, en Méditerranée surtout, pour les captures d'espadons.

Des mesures d'aides

En Espagne, le gouvernement a engagé une partie de bras de fer avec ses pêcheurs de thon. Les professionnels de plusieurs localités de la côte nord, de Bilbao à La Corogne, ont décidé de bloquer les ports pour exiger un renforcement des contrôles opérés par les inspecteurs communautaires sur les bateaux français et obtenir des mesures d'aide de leur gouvernement. Mardi 26 juillet au matin, une vingtaine de chalutiers espagnols se sont placés en travers de l'estuaire de la Bidassoa et ont bloqué le port d'Hendaye.

Pour sa part, le chalutier *Francisco-y-Begonia*, dérouté vers Lorient le 21 juillet pour pêche illégale, a quitté le port morbihanais lundi soir 25 juillet, accompagné d'un patrouilleur de la gendarmerie maritime, après que fut payée au tribunal de grande instance une somme de 530 850 francs permettant la levée de la saisie du navire.

FINANCES PUBLIQUES

La préparation du budget

Les dépenses de l'Etat pourraient augmenter de 2 % en 1995

Les membres du gouvernement devaient recevoir, mardi 26 juillet en fin de matinée, les « lettres plafond » envoyées la veille au soir par Nicolas Sarkozy. Chaque ministre va donc connaître exactement les crédits dont il pourra disposer l'année prochaine. De son côté, Edouard Balladur a envoyé, également lundi, à chaque membre du gouvernement une lettre rappelant les objectifs visés – ramener le déficit budgétaire de 301 milliards de francs cette année à 275 milliards en 1995 – lettre accompagnée d'un tableau de chiffres retraçant la progression des différentes dépenses : interventions, fonctionnement, équipement.

« Comme je vous l'ai indiqué lors de la réunion du gouvernement du 20 juillet dernier, écrit Edouard Balladur à chaque membre du gouvernement dans sa lettre du 25 juillet, *nous devons poursuivre la politique économique menée jusqu'à présent, qui permet à la France de retrouver progressivement le chemin de la croissance, en conciliant la maîtrise des finances publiques et le soutien de l'activité. « Dans cette perspective,* ajoute le premier ministre, *le budget 1995 marquera une nouvelle étape dans la réduction du déficit, conformément aux objectifs que le gouvernement s'est fixés avec la loi d'orientation quinquennale relative à la maîtrise des dépenses publiques. La poursuite de cette maîtrise est en effet indispensable pour accompagner et conforter la croissance ».*

M. Balladur poursuit : *« Au cours des prochaines conférences budgétaires, vous répartirez* [vos] *moyens de manière optimale, sans bien entendu remettre en cause les orientations générales qui ont été définies et les décisions qui ont été prises. En particulier, le gouvernement ayant décidé d'engager un programme ambitieux de lutte contre l'exclusion, vous veillerez, dans la limite du plafond de crédits fixé pour 1995, à la qualité et à l'ampleur des mesures que vous présenterez pour contribuer dans votre domaine à cette action prioritaire. »*

Discrétion de commande

Contrairement aux années passées, les services du premier ministre, comme ceux du ministre du budget, ont été extrêmement discrets sur le point actuel de la préparation du budget. Il faut voir là, semble-t-il, un reflet de l'extrême difficulté que MM. Balladur et Sarkozy éprouvent à ramener la progression de la dépense publique à celle de la hausse des prix, qui ne devrait pas excéder 1,7 % l'année prochaine. Ce qui, si ce résultat était atteint, équivaudrait à une stagnation totale des charges de l'Etat en valeur réelle (en volume). Il semble bien que la progression de la dépense publique atteindra 2 % dans la présentation qui sera faite à la mi-septembre du projet de budget pour 1995.

Malgré cette petite marge que semble vouloir se donner le premier ministre, M. Sarkozy, qui a pris en charge la communication, attendra encore plusieurs semaines pour fixer la croissance du PIB (produit intérieur brut) en volume, à 2,7 ou 2,8 %, et la progression exacte des prix prévus (probablement 1,7 %). Il faudra aussi attendre le mois d'août pour préciser des dépenses aussi importantes que la charge de la dette publique qui avoisine 200 milliards de francs et dont l'évolution (probablement 15 milliards de francs supplémentaires l'année prochaine) est étroitement liée aux taux d'intérêt à court et à long terme, mais aussi, bien sûr, à l'ensemble du stock de la dette publique, qui atteindra 2 900 milliards de francs au début de l'année prochaine.

Un chiffre à propos duquel les observateurs financiers et politiques – et d'abord le Parti socialiste – ne vont pas manquer de s'inquiéter. Et cela d'autant plus qu'on voit mal comment la Sécurité sociale, dont le déficit structurel perdure, pourrait financer les 60 milliards de dette supplémentaires qu'elle présentera de nouveau en fin d'année. Chacun pense, bien sûr, à une nouvelle reprise de dette par l'Etat, comme cela avait été fait l'année dernière pour 110 milliards de francs.

ALAIN VERNHOLES

Adoption en première lecture de l'avant-projet de budget communautaire pour l'année prochaine

Les ministres du budget de l'Union européenne ont adopté, lundi 25 juillet, en première lecture, l'avant-projet de budget communautaire pour 1995 qui sera soumis, en octobre, au Parlement européen. Ils se sont entendus sur un total en crédits de paiements de 71,95 milliards d'écus (478 milliards de francs), soit une progression de 2,77 % par rapport à 1994, a annoncé le secrétaire d'Etat allemand aux finances, Franz-Christoph Zeitler, qui présidait la réunion.

Si l'agriculture (48,5 % du budget total) et les fonds structurels ont été épargnés, les ministres ont opéré des coupes dans les dépenses consacrées aux réseaux transeuropéens, à l'action sociale, à l'éducation, à la formation professionnelle et à la coopération avec les pays tiers.

EN BREF

COMPTES PUBLICS : M. Glavany accuse le gouvernement de vouloir « cacher la vérité aux Français » Jean Glavany, porte-parole du PS, s'est demandé, lundi 25 juillet, *« si le ministre du budget veut cacher la vérité aux Français ».* Nicolas Sarkozy s'était montré *« étonné »* par la demande des socialistes de réunir la commission Raynaud – mise en place par la droite en 1993 afin de dresser le bilan de la gauche – pour examiner les comptes publics. Les socialistes font *« preuve de beaucoup d'ouverture d'esprit »*, en demandant que la commission Raynaud, *« très favorable au gouvernement »*, fasse *« le point sur l'endettement de la France »*, a affirmé M. Glavany. Le porte-parole du PS a, en outre, accusé Michel Giraud, ministre du travail, de *« se comporter en Monsieur Coué, qui annonce toujours pour demain la baisse du chômage »*, et *« de continuer à croire que la seule méthode pour agir en faveur de l'emploi serait de baisser les charges des entreprises »*, procédé qui *« depuis des années »* n'a *« pas créé le moindre emploi ».*

ALLEMAGNE : nouveaux emprunts de la Treuhand. – La Treuhand, l'office de privatisation des entreprises de l'ex-RDA, a annoncé, lundi 25 juillet, qu'elle allait de nouveau faire appel aux marchés financiers pour un montant de 25 à 30milliards de deutschemarks (100milliards de francs environ). Cet organisme envisage également d'obtenir 25milliards de deutschemarks de crédits par refinancement, afin de remplir ses missions jusqu'à fin 1994, date de sa dissolution. La Treuhand et les organismes qui doivent lui succéder en 1995 ont un endettement total de 270milliards de deutschemarks (l'équivalent de 920milliards de francs) dont 160milliards ont été empruntés sur les marchés financiers. – *(AFP.)*

BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX : entrée du président de la Fed, Alan Greenspan, au conseil d'administration.–Le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), Alan Greenspan, a décidé d'occuper, au conseil d'administration de la Banque des règlements internationaux (BRI), le siège d'administrateur attribué d'office à la Fed, à compter de septembre prochain, a annoncé, lundi 25 juillet, la Banque des règlement internationaux (BRI), dont le siège est à Bâle. Les gouverneurs des banques centrales du Canada et du Japon, respectivement Gordon G. Thiessen et Yasushi Mieno, feront également, en septembre, leur entrée à ce conseil, qui regroupait jusqu'à présent les gouverneurs de huit banques centrales européennes.

SOCIAL

Embauchant 23 personnes en raison de l'augmentation des commandes

SKF refuse de reprendre ses « licenciés minute »

L'usine tourangelle de la firme SKF, qui a besoin de travailleurs qualifiés, a embauché vingt-trois personnes pour une durée de sept mois. Parmi elles ne figure aucun des employés licenciés sur-le-champ en 1993. Et raccompagnés alors en taxi...

TOURS
correspondance

Le 17 mai 1993, l'usine SKF de Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire) créait les *« licenciements-minute ».* Une fois avertis de la décision de la direction, les 33 employés licenciés sur-le-champ devaient en effet prendre place dans un taxi afin de se rendre à l'antenne de reclassement. La méthode avait provoqué beaucoup d'indignation dans le monde politico-social et le ministre du travail et de l'emploi, Michel Giraud, avait alors affirmé qu'il partageait *« l'émotion soulevée ».* Edouard Balladur avait publiquement marqué sa désapprobation face à une méthode que condamna finalement le conseil de prud'hommes de Tours. Celui-ci accorda à chaque ouvrier 30 000 francs de dommages et intérêts, sans annuler cependant le plan social qui avait conduit au licenciement.

Aujourd'hui, *« dans le cadre de l'augmentation de la charge de production du site liée d'une part à une certaine reprise des ventes de roulements dans les différents secteurs d'activités, d'autre part à la continuité de la réorganisation européenne de la production engagée par le groupe »*, l'entreprise tourangelle vient d'embaucher ving-trois personnes de la région Indre-et-Loire, dont quatorze pour ses équipes de week-end. Les contrats sont à durée déterminée de sept mois. Bizarrement, aucun des anciens *« licenciés-minute »* ne figure parmi eux. Au siège social de SKF, le leader mondial du roulement à billes explique que le recrutement s'est effectué *« en regard de la qualification exigée pour ces postes. Et SKF, comme toute entreprise, a utilisé des méthodes traditionnelles : passage de tests et entretien individuel. A ce jour, et après passage des tests, aucune des candidatures des anciens salariés SKF n'a pu être retenue. »*

« Ils n'avaient pas la formation nécessaire »

Ce discours fait bondir Roger Venault de la section CGT-SKF. *« Il est étonnant que des gens ayant travaillé pendant vingt-vingt-cinq ans dans une même usine soient inaptes à y reprendre une activité. Le test, c'est une supercherie. Dès le second semestre 1993, la charge de travail est redevenue importante et la direction n'a jamais voulu réintégrer les vingt personnes sur les trente-trois qui le demandaient. »* A la direction tourangelle, on réplique qu'*« ils n'avaient pas la formation nécessaire. Nous recherchions des ouvriers qualifiés sur des lignes de production. Dans notre secteur, les technologies se développent très rapidement. Par contre, nous engagerons deux anciens salariés à des postes qui restent encore à définir. ces personnes présentant une situation personnelle particulièrement difficile. »*

L'augmentation de la charge de travail à l'origine de l'embauche des 23 personnes à contrat d'emploi déterminé se situe dans le cadre de la reprise du marché français de l'automobile et de la bonne progression des exportations. Si la situation se confirmait, M. Grandidier, le directeur local, n'exclut pas le fait de convertir les contrats en durée indéterminée. Une éventualité qui, là encore, fait réagir la CGT. Le syndicat ne comprend pas comment une entreprise de 1100 personnes ne peut pas aujourd'hui assurer vingt-trois embauches fermes et définitives. Selon le syndicat, il y a plusieurs mois que l'usine d'Indre-et-Loire a retrouvé un carnet de commandes confortable entraînant la mise en place d'heures supplémentaires, le travail le week-end, et le recours à l'intérim. Courant 1994, l'activité a repris de plus belle et l'usine tourangelle de SKF, qui prévoyait pour la fin 1994 un bénéfice de l'ordre de 76 millions de francs, escompte que ce chiffre sera probablement réalisé à la fin septembre.

LOIC GICQUEL

La trésorerie du régime d'assurance-chômage s'améliorant

Le gouvernement « lorgne » sur les 10 milliards qu'il verse à l'UNEDIC

Nicolas Sarkozy avait évoqué l'hypothèse, la semaine dernière, dans le cadre de la préparation du budget 1995. Michel Giraud, ministre du travail, a repris l'argument lundi 25 juillet (*le Monde* du 26 juillet). Le chiffre de 10 milliards de francs versés chaque année par l'Etat pour venir financièrement en aide au régime d'assurance-chômage, *« est-il révisable ? ».*

En partant du même raisonnement, selon lequel la trésorerie de l'UNEDIC s'améliore plus vite que les prévisions, Marc Blondel, secrétaire général de FO, surenchérit, mardi 26 juillet, dans *la Tribune Desfossés*, tout en contestant les visées gouvernementales. En fonction des besoins, *« je serais plus favorable à un droit de tirage de la part de l'UNEDIC sur les fonds publics »*, déclare-t-il, avant d'ajouter que, pour sa part, il est *« partisan de revoir l'indemnisation du chômage car le système d'allocation dégressive introduite dans le dernier accord provoque de plus en plus d'exclusion ».*

Tant de précipitation, au cœur de l'été, s'expliquerait si l'on en restait au seul examen de la trésorerie de l'UNEDIC, d'ores et déjà excédentaire, et pour laquelle les estimations font état d'un solde positif d'exploitation de l'ordre de 7 milliards de francs à la fin 1994. Mais ce serait alors faire peu de cas de la situation financière réelle, le déficit cumulé, supérieur à 33 milliards de francs en 1993, devant être progressivement ramené à 26,6 milliards en 1994 et 19,1 milliards en 1993.

En juillet 1993, les partenaires sociaux et les pouvoirs publics s'étaient mis d'accord, à la fois sur un programme d'économies et sur un plan d'apurement des dettes qui amenait le gouvernement à garantir une contribution annuelle de 10 milliards de francs pendant dix ans, et au minimum jusqu'en 1996, date de renouvellement de la présente convention. Faut-il revenir sur ces engagements dès lors que la rigueur de la gestion commence à porter ses fruits ? Il convient de *« rester prudent »*, estime la CFDT, dont la secrétaire générale, Nicole Notat, préside également aux destinées de l'UNEDIC. Par le passé, on a déjà vu le régime d'assurance-chômage sombrer rapidement dans le rouge, et l'évolution du chômage laisse peu de marges de manœuvre. Quant à M. Giraud, il rappelle qu'*« en tout état de cause, rien ne se fera sans négociation avec les partenaires sociaux ».*

ALAIN LEBAUBE

VIE DES ENTREPRISES

En contrepartie de la recapitalisation d'Air France

Le gouvernement français s'engagerait à ouvrir davantage Orly aux compagnies européennes

Bruxelles a reçu un engagement écrit du gouvernement français sur l'ouverture de l'aéroport d'Orly, en contrepartie de la recapitalisation d'Air France. « *Le gouvernement français poursuivra la modification dans les meilleurs délais possibles, en liaison avec l'établissement Aéroports de Paris, des règles de distribution du trafic pour le système aéroportuaire parisien d'une manière conforme à la décision de la commission du 27 avril 1994 relative à l'ouverture de la liaison Orly-Londres* », a-t-il écrit dans une note des autorités françaises en date du 18 juillet adressée à la commission européenne.

Cet engagement concerne l'ouverture d'Orly aux compagnies européennes comme Lufthansa, mais il ne s'agit en aucun cas d'ouvrir les lignes intérieures françaises au-delà de ce qui est prévu, à savoir Orly-Marseille et Orly-Toulouse en octobre prochain, explique-t-on de source gouvernementale française.

Forte pression

La commission avait jugé « discriminatoire » la répartition du trafic intracommunautaire effectuée entre Orly et Roissy, à la suite de la plainte de TAT visant à desservir Londres au départ d'Orly. Actuellement, en dehors des compagnies françaises, seules Iberia, Viva Air, Olympic Airways, la portugaise TAP et plus récemment British Airways sont autorisées, en tant que transporteurs communautaires, à opérer au départ d'Orly. Mais la pression des compagnies de l'Union européenne est forte pour accéder à Orly, qui demeure la plaque tournante du trafic intérieur français. L'engagement du gouvernement français, en date du 18 juillet, semble toutefois très flou, et son ambiguïté pourrait entraîner de nouvelles batailles. Il faut noter que la perspective de l'examen de la recapitalisation d'Air France par la commission mercredi 27 juillet donne lieu à une négociation difficile. D'un côté, les partisans de la dotation de 20 milliards de francs à Air France laissent entendre que les contreparties consenties sont considérables, de l'autre ses opposants considèrent qu'elles sont tout à fait insuffisantes.

M. L.

Après Standard and Poor's

Moody's abaisse à son tour les notes long et court terme du Crédit lyonnais

Le Crédit lyonnais, rétrogradé le 22 juin par Standard and Poor's (*le Monde du* 25 juin), a également vu, lundi 25 juillet, la qualité de ses engagements à long terme et à court terme abaissés par l'agence américaine de notation financière Moody's, qui avait mis la banque sous surveillance pour abaissement éventuel le 4 février.

Ainsi, les notes long terme du Crédit lyonnais SA sont ramenées de A1 à A3 (environ 70 milliards de francs de dette à long terme sont affectés par ce changement de notation). Les notes court terme passent de Prime-1 (P-1) à Prime-2 (P-2). Les notes de plusieurs filiales du groupe bancaire, notamment Altus Finance, sont elles aussi abaissées.

L'agence considère que « *le poids considérable des actifs problématiques devrait continuer à avoir un impact négatif sur les fondamentaux déjà affaiblis du groupe (en particulier sa rentabilité et sa capitalisation). Dans une certaine mesure, ces difficultés devraient nuire aussi à l'assise commerciale globale du groupe. Cette tendance pourrait perdurer à moyen terme malgré le secours apporté récemment par l'Etat, actionnaire majoritaire du Crédit lyonnais* ».

Moody's considère également que l'envergure du plan de sauvetage « *semble ne pas être suffisante pour permettre au Crédit lyonnais de retrouver une position financière solide et laisse donc encore un risque d'affaiblissement des fondamentaux du groupe, qui pourrait requérir un soutien supplémentaire de l'Etat* ».

Sur un marché en croissance de 50 % par an

Un troisième groupe de téléphone cellulaire se crée aux Etats-Unis

NEW-YORK

de notre correspondant

En plein boom, avec une croissance annuelle de 45 % à 50 %, le marché américain du téléphone cellulaire alimente l'appétit des compagnies traditionnelles de téléphone. Après l'alliance entre les deux numéros un, ATT, le numéro un des communications longue distance, et le leader du téléphone cellulaire, McCaw Cellular, et le mariage entre Bell Atlantic et Nynex, une autre compagnie régionale de téléphone, US West, a annoncé, lundi 25 juillet, la création, en coopération avec AirTouch, d'une nouvelle société qui devrait devenir rapidement le numéro trois de la profession.

US West et AirTouch – une compagnie de communication sans fils issue du Pacific Telesis, la « Bell » californienne – vont mettre en commun toutes leurs activités liées au téléphone cellulaire. La société commune résultant de cet accord sera détenue à 70 % par AirTouch, le reste par US West. Ensemble, ces deux entreprises détiennent des licences d'exploitation de réseau téléphonique cellulaire dans seize des trente principaux Etats du pays, couvrant potentiellement 53 millions de personnes. Elles servent déjà 1,7 million de clients.

L'annonce de cette fusion intervient alors que la FCC – l'organisme fédéral chargé de la supervision du secteur des communications aux Etats-Unis – a commencé, lundi, la mise aux enchères de licences pour de nouvelles fréquences pour différents produits de communication sans fils. US West et AirTouch ont l'intention de participer ensemble à ces enchères.

E. I.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

COURS

EURO DISNEY : l'action à son plus bas historique. – Plus forte baisse de la séance du lundi 25 juillet, l'action Euro Disney a perdu jusqu'à 15,4 % en matinée avant de limiter son recul à 14,5 % en fin de séance, pour s'inscrire à 10 francs, après avoir atteint un nouveau plus bas annuel de 9,80 francs en séance, dans un marché très animé de 7,9 millions de titres. Selon certains opérateurs, l'action aurait fait l'objet de ventes d'actions nouvelles, qui sont désormais assimilables, par une des banques membres du syndicat de garantie de l'augmentation de capital. Les actions nouvelles, qui correspondent à une augmentation de capital d'un montant global de 5,95 milliards de francs avec une parité à sept actions nouvelles pour deux anciennes, ont été souscrites à 10 francs mais si l'on déduit de ce prix le montant de la commission de garantie (30 centimes par action selon un analyste), la vente de l'action au cours actuel reste intéressante.

COOPÉRATION

RENAULT ET IVECO concluent un accord dans les véhicules utilitaires légers. – Renault et Iveco, la filiale poids lourds de Fiat, ont signé un accord pour le développement et l'outillage commun de composants de cabines de fourgon, ont annoncé, lundi 25 juillet, les constructeurs automobiles français et italien. Selon cet accord, Iveco achètera le savoir-faire de Renault et l'entreprise française achètera une partie de la production de pièces embouties d'Iveco. Chaque constructeur fabriquera ce qui correspond à ses propres besoins en cabines, dont la production totale sera de 120 000 unités par an. Iveco livre déjà 40 000 moteurs diesel par an pour l'équipement des Renault Safrane, Trafic et Master.

PROJET

MCDONNELL DOUGLAS pourrait lancer un nouvel avion de cent places. – McDonnell Douglas va proposer un nouvel avion de 100 places, a indiqué un haut responsable du deuxième constructeur aéronautique américain dans un entretien au *Wall Street Journal* de lundi 25 juillet. La décision de proposer aux compagnies aériennes cet appareil baptisé MD-95 et dont les coûts de mise au point seront inférieurs à 500 millions de dollars, a été prise par le conseil d'administration de l'avionneur, a précisé Robert Hood, responsable de la division avions commerciaux de McDonnell Douglas. Il s'agit pour l'heure du lancement d'une études de marché qui conditionnera le lancement ou non de cet avion.

ACQUISITION

DANONE acquiert 80 % du capital d'une société canadienne. – Danone (ex-BSN) a annoncé, lundi 25 juillet, qu'il venait d'acquérir 80 % du capital de la société canadienne Aquaterra Corporation, leader sur le marché de l'eau minérale de ce pays. Cette société occupe des positions très fortes au Québec (marque Labrador) et en Ontario (Crystal Springs). Elle a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 30 millions de dollars canadiens (120 millions de francs). Danone apportera au groupe canadien son assistance technique, financière et commerciale pour lui permettre de poursuivre son fort développement au Canada, où le marché a connu une hausse de 19 % en 1993.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

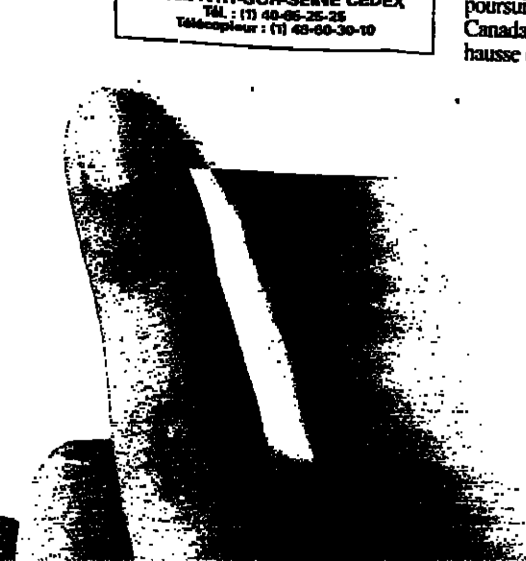
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 25 juillet ▲ Reprise en fin de séance

Malgré une séance sur l'ensemble plutôt hésitante, la Bourse de Paris a finalement terminé dans le vert lundi 25 juillet, se redressant en fin de journée pour clôturer sur une progression de 0,90 %, l'indice CAC 40 s'inscrivant à 2 059,84 points. Après avoir ouvert sur une hausse de 0,26 %, l'indice parisien a par la suite évolué longuement autour de l'équilibre avant de se redresser en fin de journée, soutenu par le marché obligataire et la détente sur les rendements des emprunt à long terme. Le rendement de l'emprunt à 10 ans a terminé lundi à 7,20 % contre 7,32 % vendredi dernier.

A l'inverse des séances précédentes où la moyenne des échanges était de 4 milliards de francs sur le règlement mensuel, la journée de lundi a été nettement moins animée avec seulement 2 milliards de francs échangés dans ce compartiment.

Le titre Euro Disney s'est distingué lundi, perdant 14,53 % pour terminer à 10 francs, valeur d'émission de sa dernière augmentation de capital, dans un marché animé (près de 8 millions de titres échangés). Du côté des hausses, on notait la BNP, qui a progressé de 3,01 %, UAP + 1,34 %, Eurotunnel + 4,57 %.

NEW-YORK, 25 juillet ▲ Légère progression

Wall Street a légèrement progressé lundi 25 juillet à l'issue d'une séance typiquement estivale, les quelques investisseurs présents ayant préféré se tenir sur la défensive avant la première estimation du produit intérieur brut pour le deuxième trimestre, attendue en fin de semaine. Au terme des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 741,84 points, en hausse de 6,80 points, soit une avance de 0,18 %. L'activité a été très calme avec seulement quelque 212 millions de titres échangés.

Les résultats financiers de sociétés ont retenu l'attention des détenteurs de capitaux, qui ont toutefois peu réagi à la publication d'une série de bénéfices en baisse par les compagnies pétrolières au deuxième trimestre.

Exxon a gagné 1/2 à 58 1/4, en dépit d'un bénéfice en baisse à 70 cents par action contre 98 cents un an plus tôt. Amoco, dont le bénéfice net par action a reculé à 83 cents contre 98 cents à période comparable en 1993, a pris 3/8 à 60. En revanche, Mobil a perdu 1/2 à 84 3/8. Son bénéfice a chuté à 46 cents par action contre 1,41 dollar un an auparavant.

VALEURS	Cours du 22 juillet	Cours du 25 juillet
Alcoa	79 3/8	79
Allied Signal Inc.	36 1/4	37 1/8
American Express	26	26 1/4
ATT	54 1/4	54 3/8
Bethlehem Steel	22 3/8	22 3/4
Boeing	46 1/8	46
Caterpillar Inc.	108 5/8	107 1/8
Chevron	44	43 3/4
Coca-Cola	42 5/8	43 3/8
Disney Corp.	41 3/4	41 1/8
Du Pont de Nemours	60 1/8	59 1/2
Eastman Kodak	49 1/8	49 1/2
Exxon	57 3/4	58 1/4
General Electric	49 5/8	49 7/8
General Motors	50 1/4	49 7/8
Goodyear Tyre	36 3/8	35 1/2
IBM	61 3/8	62 1/4
International Paper	73	72 7/8
Morgan (J.P.)	61 1/2	61 5/8
McDonnell Douglas	115	111 1/4
Merck and Co.	29 5/8	30
Minnesota Mining	51 1/8	50 7/8
Philip Morris	54	54 3/4
Procter & Gamble	53 7/8	54 1/8
Sears Roeb. and Co.	48 1/2	47 7/8
Texaco	63	63
Union Carbide	26 3/4	26 7/8
United Tech.	62 1/2	62 5/8
Westinghouse El.	11 7/8	11 7/8
Woolworth	16 1/8	16 1/8

LONDRES, 25 juillet ▼ Repli dans le calme

La Bourse de Londres a débuté la semaine en baisse sous l'influence du dollar et du marché obligataire alors que son activité faiblissait avec le début des vacances d'été en Grande-Bretagne. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a perdu 8,6 points, soit 0,3 %, à 3 106,1 points. Seulement 430,1 millions d'actions ont été échangées contre 610,7 millions vendredi, les vacances scolaires britanniques ayant débuté ce week-end.

Le marché a été également déprimé par l'information selon laquelle les taux d'intérêt allemands ne devraient plus substantiellement baisser, comme l'a affirmé dimanche le président du conseil des cinq sages du gouvernement allemand.

Du côté des valeurs, dans la perspective de la publication de leurs résultats trimestriels ou semestriels en milieu de semaine, BAT a gagné 7,5 pence à 432,5 et ICI 2 pence à 839 tandis que BT perdait 8,5 pence à 382,5, après détachement de son dividende.

VALEURS	Cours du 22 juillet	Cours du 25 juillet
Allied Lyons	5,79	5,83
BP	4,13	4,13
BTR	3,78	3,77
Cadbury	4,35	4,26
Glaxo	5,75	5,69
GUS	5,83	5,97
ICI	8,35	8,39
Reuters	4,69	4,66
RTZ	8,60	8,63
Shell	7,41	7,41
Unilever	10,19	10,07

TOKYO, 26 juillet ▲ Mieux orientée

La Bourse de Tokyo a clôturé en légère hausse, mardi 26 juillet, mettant un terme à trois séances de recul. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 47,71 points, à 20 345,37 points, soit une avance de 0,24 %. Selon les observateurs, le marché a été tiré de sa léthargie par des achats liés à des indices apparus en fin de journée. Les boursiers observent que les étrangers ont continué à prendre leur bénéfice sur les valeurs vedettes.

« *Le marché est fondamentalement nerveux. On craint que la hausse du yen n'amène des révisions à la baisse des résultats 1994/1995 des sociétés. Il y a un mois, cela valait le coup d'acheter aux niveaux actuels mais maintenant on doute* », a expliqué Kazumi Shimokawa, de New Japan Securities.

VALEURS	Cours du 25 juillet	Cours du 26 juillet
Bridgestone	1 590	1 600
Canon	1 730	1 730
Fuji Bank	2 240	2 240
Honda Motors	1 730	1 690
Matsushita Electric	1 660	1 650
Mitsubishi Heavy	768	769
Sony Corp.	5 790	5 780
Toyota Motors	2 150	2 100

CHANGES

Dollar : 5,4390 ▼

Mardi 26 juillet, le dollar progressait sur le marché des changes parisien à 5,4390 francs, contre 5,4375 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark fléchissait légèrement à 3,4169 francs, contre 3,4198 francs lundi soir (cours BdF).

FRANCFORT	25 juillet	26 juillet
Dollar (en DM)	1,5903	1,5916

TOKYO	25 juillet	26 juillet
Dollar (en yens)	98,47	98,70

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (26 juillet) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %

New-York (25 juillet) .... 4 5/16 %

BOURSES

PARIS

	22 juillet	25 juillet
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 041,41	2 059,80
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 404,22	1 416,98
Indice SBF 250	1 358,34	1 369,19

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	22 juillet	25 juillet
Industrielles	3 735,04	3 741,84

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	22 juillet	25 juillet
100 valeurs	3 114,70	3 106,10
30 valeurs	2 425,70	2 412,10

FRANCFORT

	22 juillet	25 juillet
Dax	2 150,26	2 136,22

TOKYO

	25 juillet	26 juillet
Nikkei Dow Jones	20 297,66	20 345,37
Indice général	1 621,79	1 622,78

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,4420	5,4440	5,4513	5,4548
Yen (100)	5,5108	5,5157	5,5565	5,5633
Ecu	6,5385	6,5426	6,5306	6,5376
Deutschemark	3,4157	3,4181	3,4193	3,4231
Franc suisse	4,0200	4,0246	4,0310	4,0374
Lire italienne(1000)	3,4388	3,4423	3,4139	3,4189
Livre sterling	8,3126	8,3185	8,3159	8,3258
Peseta (100)	4,1478	4,1526	4,1228	4,1294

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/8	4 1/2	4 11/16	4 13/16	5 1/8	5 1/4
Yen	2	2 1/8	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	5 11/16	5 13/16	5 13/16	5 15/16	6	6 1/8
Deutschemark	4 7/8	5	4 7/8	5	4 7/8	5
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4 1/4	4 3/8	4 3/8	4 1/2
Lire italienne(1000)	8	8 1/4	8 3/16	8 7/16	8 1/2	8 3/4
Livre sterling	5 1/16	5 3/16	5 3/16	5 5/16	5 7/16	5 9/16
Peseta (100)	7 9/16	7 13/16	7 5/8	7 7/8	7 7/8	8 1/8
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 7/16	5 9/16	5 9/16	5 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 26 JUILLET

Liquidation : 24 août
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +0,61 % (2072,47)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
153,58	EDF-GDF 3%	6110		
85,23	B.N.P. (T.P)	1052	1050	−0,19
60,28	Cr.Lyonnais(T.P.)	1046	1046	—
95,67	Renault (T.P.)	2310	2281	−1,26
101,38	Rhone Poulenc(T.P)	2201	2206	+0,23
79,01	Saint Gobain(T.P.)	1220	1219	−0,08
62,24	Thomson S.A (T.P)	1130	1129	−0,09
10	Accor 1	675	686	+1,63
14	Air Liquide 1	818	818	—
15	Alcatel Alsthom 1	628	630	+0,32
10	Alcatel Cable 1	575	569	−1,04
14	Alspi 1	342,10	345	+0,85
12	AGF-Ass.Gen.France	490	490	—
5	Axa 1	269,60	271	+0,52
70,10	Bail Invest. 1	955	955	—
19	Bancaire (Cie) 1	515	530	+2,91
18	Bque Colbert C2#	133,80	131	−2,09
16	Bazar Hot. Ville 2	645	650	+0,78
15	Berger (M) 2	1200	—	—
15	Bertrand Faure 2	555	555	—
20	BIC 1	1280	1280	—
4	BIS 1	327	322,10	−1,50
3	B.N.P. 1	263,90	264	+0,04
22	Bollore Techno.1	382	382,20	+0,05
61	Bongrain 1	3235	3215	−0,62
10,50	Bon Marche (Au) 1	770	770	—
5	Bouygues 1	623	624	+0,16
25	Canal + 1	921	919	−0,22
7	Cap Gemini Sogeti 1	175,90	175	−0,28
4	Carnaudmetalbox 1	180	178,20	−1
42	Carrefour 1			

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
22	Sodexho 1	912	915	+0,33
2,30	Sogenal (Ny) 2	130,20	131,50	+1
33	Sommer-Allibert 1	2155	2170	+0,70
34,46	Sophia 1	460	480	
38	Sovac 1	503	525	+4,37
17	Spie Batignolles 1	385	387	+0,52
23	Strafor Facom 1	635	648	+2,05

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
0,33	Harmony Gold 1	28,90	29,30	+1,38
1,35	Hewlett-Packard 1	417,90	—	—
0,26	Hitachi 1	54,20	54	−0,37
17,98	Hoechst 1	1130	1160	+2,65
1,19	I.B.M 1	337,40	339	+0,47
1,45	I.C.I 1	73	72	−1,37
2,27	I.T.T. 1	456,10	471	+3,27
0,82	Ito Yokado 1	283,70	—	—
0,33	Matsushita 1	91,50	92	+0,55

Comptant (sélection)

Sicav (sélection) 25 juillet

(1) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-6-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 25/07	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4580	5,4375	—	—
Ecu	6,5415	6,6435	—	—
Allemagne (100 dm)	341,8600	341,9800	331	355
Belgique (100 F)	16,6075	16,6080	16,10	17,20
Pays-Bas (100 fl)	304,7700	304,8100	294	316
Italie (1000 lires)	3,4470	3,4370	3,25	3,72
Danemark (100 krd)	87,2100	87,1200	82,75	91,05
Irlande (1 iep)	8,2295	8,2240	7,90	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,3275	8,3330	7,85	8,75
Grèce (100 drachmes)	2,2815	2,2625	2,10	2,65
Suisse (100 f)	404,3000	403,3800	392	415
Suède (100 krs)	69,4900	69,3500	65	75
Norvège (100 k)	78,4200	78,4500	74	83
Autriche (100 sch)	48,5880	48,6068	47,20	50,30
Espagne (100 pes)	4,1500	4,1490	3,90	4,50
Portugal (100 esc)	3,3350	3,3400	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,9851	3,9360	—	—
Japon (100 yens)	5,5100	5,5064	5,30	5,85

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 25/07
Or fin (kilo en barre)	67200	67100
Or fin (en lingot)	67200	67400
Napoléon (20f)	387	385
Pièce Fr (10 f)	317	—
Pièce Suisse (20 f)	387	383
Pièce Latine (20 f)	390	386
Souverain	496	482
Pièce 20 dollars	2440	2420
Pièce 10 dollars	1350	1310
Pièce 5 dollars	840	—
Pièce 50 pesos	2545	2500
Pièce 10 florins	402	403

Matif (Marché à terme international de France)
25 juillet 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 137 271

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	114,98	117,62	116,14
Précédent	115,22	116,78	115,92

CAC 40 A TERME
Volume : 20 624

Cours	Juillet 94	Août 94	Sept. 94
Dernier	2059	2067	2077,50
Précédent	2053	2061	2069,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

ILE-DE-FRANCE

Cinquante ans après

La commémoration de la Libération mobilisera 8 000 figurants à Paris

Il y a un an déjà que l'on prépare le cinquantenaire de la Libération de Paris. Les organisateurs des évocations des 25 et 26 août prochain ont largement fait appel à des figurants bénévoles. Plus de huit mille d'entre eux, venus de toute la France, défileront dans les rues de la capitale.

Insurrection populaire de civils en armes, suivie d'une opération militaire conduite par les « professionnels » de Leclerc, telle fut, en août 1944, la libération de Paris. Combats de rue, liesse, cérémonies symboliques s'enchaînèrent en peu de jours dans un extraordinaire « spectacle » historique dont les échos secouèrent la France entière. Comment, un demi-siècle plus tard, évoquer un pareil événement et une ambiance aussi exceptionnelle ? Pour en donner une idée, les organisateurs du cinquantenaire ont délibérément choisi les artères de la capitale comme lieu de spectacle. Pour les acteurs, ils ont mêlé, comme jadis, quelques professionnels à une foule immense de figurants d'un jour. Ceux-ci viendront de Paris, de banlieue et de la France entière. Il devrait y avoir de la gravité dans l'air, mais aussi de l'allégresse. Bref, de l'émotion pour ceux qui se souviennent comme pour ceux qui découvrent.

Revivre des heures historiques

Il y a près d'un an déjà qu'on s'y prépare. La ville, d'un côté, qui au crépuscule du 25 août organise un défilé de la porte d'Orléans à l'Hôtel de Ville, sur les traces des premiers éléments de la 2e DB ; l'Institut Charles-de-Gaulle, de l'autre, qui, le lendemain, sur les Champs-Elysées, commémorera la fameuse descente du général vers Notre-Dame. Pour le premier spectacle, c'est l'agence du scénographe François Confino qui a été choisie, après appel d'offres. Pour le second, on a désigné les producteurs Weil et Menut, qui s'illustrèrent, voici quatre ans, en présentant au même endroit « La grande moisson ».

La manifestation du 25 août prendra la forme d'un spectacle de rue – douze fois répété le long des 4 kilomètres du parcours –, suivi d'un défilé de cyclistes et d'engins militaires. Il a fallu pour cela recruter mille deux cents figurants et dénicher les véhicules de l'époque. Il y a plusieurs mois, l'agence Confino a fait placarder des affichettes demandant des volontaires, d'abord dans les services municipaux, puis dans les écoles d'art dramatique, et en divers lieux publics. Les bonnes volontés n'ont pas manqué. « *Certains parmi les plus âgés veulent revivre des heures historiques*, explique Fabrina Cellot, chargée du recrutement. *D'autres, plus jeunes, souhaitent participer de l'intérieur à un spectacle qui ne se reproduira peut-être plus jamais* ».

Une infirmière qui, en 1944, *ramassait des blessés rue de* Rivoli a été l'une des premières à *s'enrôler. Une autre, qui n'était à* l'époque qu'une gamine, a fondu *en larmes lorsqu'elle a su qu'elle* pourrait défiler à bord d'un de ces *véhicules militaires qui l'avaient* émerveillée. Les trois cents figurants qui seront les plus actifs ont déjà répété leur rôle début juillet sur une pelouse du bois de Vincennes, par une chaleur caniculaire. Bien peu ont renoncé tant leur enthousiasme était grand.

Derrière eux viendront huit cents cyclistes montés sur des vélos noirs équipés de lanternes. Les « bécanes » seront revendues le lendemain, mais déjà on se les arrache. Enfin, fermant la marche, arriveront en grondant quatre-vingts véhicules militaires qui, eux, seront strictement d'époque. Les organisateurs les ont découverts dans un hangar d'Issy-les-Moulineaux, où les membres d'une association, le *Military Vehicle Conservation Group* (filiale française d'une association *britannique* du même nom), les entretiennent avec ferveur.

Jeeps, *Dodges*, *GMC*, automitrailleuses, tanks Sherman sont *en parfait état de marche. Ils* seront pilotés par leurs propriétaires, *seuls* capables aujourd'hui de maîtriser ces lourdes machines de guerre. *Les trois Sherman* repeints aux couleurs de ceux qui, les premiers, *parvinrent jusqu'à* l'Hôtel de Ville, le Montmirail, le Champaubert et le Romilly, *seront* les clous du défilé. Grâce à leurs patins de caoutchouc, *ils* n'abîmeront pas la chaussée, mais les services de la ville ont vérifié qu'ils n'arracheront pas non plus les bandes de signalisation et celles des passages piétons. Par prudence, on va tout de même démonter certains abris-bus trop exposés.

« Tenez bon, nous arrivons »

On verra, ce soir-là, de l'inédit : un tracteur Pacific *tirant* avec *son* moteur de 250 chevaux une remorque sur *laquelle* aura *été* hissé un char percé de trous d'obus. Poids total, 70 tonnes ; longueur 8 mètres. Le conducteur du monstre sera Sébastien Duvernet-Tesseyre, un assistant décorateur de vingt-cinq ans, qui se fait fort de piloter son attelage et de le ramener à bon port.

Les organisateurs ont deux petits regrets. Ils souhaitaient qu'au passage du cortège, dont chaque élément porte à la fois son propre éclairage et sa propre insonorisation, les lumières de la ville s'éteignent un instant. Pour des raisons de sécurité, la préfecture a dit non. Elle a également refusé que le petit avion Piper-Cub d'où fut lancé, dans la cour de la préfecture de police, le message de Leclerc « *Tenez bon, nous arrivons* » participe à la fête. On l'avait pourtant retrouvé en banlieue, et il vole encore. Le survol de Paris est interdit.

C'est le lendemain, 26 août, sur *les Champs-Elysées, que les figurants* seront les plus nombreux : *6 500 enfants et jeunes gens, tous* vêtus de blanc, formeront une sorte de vague *déferlante* descendant en quelques minutes de *l'Etoile au Rond-Point. Ils* porteront à l'horizontale six cents pièces de *tissu* tricolore, *couvrant* au total près de 3 hectares. Puis ils remonteront en *brandissant* cette fois des bannières. Pour recruter ces volontaires, l'agence Weil et Menut a ratissé très large. La ville amènera mille gosses de ses centres de loisirs, l'armée mille jeunes recrues de diverses casernes de l'Ile-de-France. Une centaine de municipalités ont aussi promis le concours de groupes de jeunes. Comme il est impossible de les rassembler déjà, les répétitions sont organisées actuellement dans chacune des villes par des metteurs en scène itinérants. La générale aura lieu le jour même du défilé, sur l'hippodrome de Longchamp.

Tout paraît minutieusement *organisé pour que ce cinquante*naire soit une véritable fête popu*laire. Restent deux inconnues* de taille : la météo et le public. Des orages *comme ceux de ces jours* derniers flanqueraient tout par terre. *La capacité d'accueil* de chacun des itinéraires est théoriquement énorme : *500 000* « places » le premier soir, un million le lendemain. Personnalités officielles et acteurs bénévoles seront bien là, mais les Parisiens et les touristes seront-ils au rendez-vous ?

MARC AMBROISE-RENDU

REPÈRES

TRANSPORTS

Le PCF dénonce les hausses de tarifs

Le Parti communiste organise, mercredi 27 juillet, en Ile-de-France, une journée d'action pour protester contre la hausse de 5,2 %, en moyenne, des tarifs des transports en commun, soit 3,4 points de plus que l'inflation. Les usagers seront invités à signer une pétition qui sera remise, le lendemain, au préfet *d'Ile-de-France. Pour Daniel Brunel, secrétaire du comité régional d'Ile-de-France du PCF, « cette augmentation de plus du double de l'inflation s'inscrit complètement dans le projet de réforme gouvernemental concevant l'usager comme un client, le service public comme une entreprise privée où domine la rentabilité de l'argent au détriment des besoins des individus »*. Ces dernières années, l'augmentation tarifaire estivale a toujours été largement supérieure au taux d'inflation annuel.

ESSONNE

Cent jeunes sur le Mont-Blanc

Cent jeunes Essonniens s'apprêtent à se lancer à l'assaut *du Mont-Blanc. L'opération, mise* en place par le conseil général de *l'Essonne, se déroulera du* 28 août au 4 septembre. Ces *vacances sportives concernent* quatre-vingts jeunes venant de *centres de formation d'apprentis,* dix relevant de l'aide sociale à *l'enfance, et dix autres* de la protection judiciaire de Pla jeunesse. Le conseil général consacre un budget de 620 000. Pour affronter les cimes, ces jeunes subissent une préparation sportive intensive. Les installations du département leur ont été ouvertes afin qu'ils puissent s'initier aux rudiments de l'escalade. Cette « expédition » bénéficiera de l'encadrement de guides de l'école de glace de Chamonix.

VAL-DE-MARNE

Un nouveau président pour l'OPAC

Patrick Sève, maire socialiste de L'Hay-les-Roses et vice-président du conseil général du Val-de-Marne, vient d'être élu président du conseil d'administration de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) du département. Il succède à Marc Méchain (PS) qu'il avait déjà remplacé à la mai*rie de L'Hay et au conseil général.* Agé de quarante-deux ans, histo*rien, M. Sève a été adjoint au* maire de Créteil de 1983 à 1989 et député de la 12e circonscription du Val-de-Marne (L'Hay-les-Roses, Thiais, Fresnes, Chevilly-Larue et Rungis) de 1989 à 1993.

PARIS

Le retour des bronziers

Les artisans fabriquant des accessoires de bronze, jadis nombreux dans les ruelles du faubourg Saint-Antoine, se font rares. On les compte à peine sur les doigts d'une seule *main.* Aussi les riverains de la rue de *Charenton (12e arrondissement)* ont-ils observé avec surprise et intérêt l'ouverture d'une échoppe de bronzier. Il s'agit d'un lieu d'exposition-vente crée par une maison parisienne fondée en 1847, mais qui avait décentralisé sa fonderie en Mayenne. Elle revient aujourd'hui à proximité *du faubourg. Cette société – les* Bronzes de France – a le privilège de posséder 50 000 matrices originales de bronze permettant de réaliser des moulages. Par exemple, des poignées de porte et de meubles, des plaques, des *crémones, des serrures, etc.* Les gens de métier les appellent des « pères-modèles ». En l'occurrence, la plus importante collection francaise du genre. On pourra désormais en voir une partie rue de Charenton.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

Voici les films nouveaux qui seront présentés dans les salles parisiennes à partir de mercredi 27 juillet.

L'ANNEAU DE CRIN. Film franco-polonais-britannique-allemand d'Andrzej Wajda, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BAD BILLY. Film américain de Nick Mead, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; *Gaumont Parnasse, 14e* (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

UN ANGE GARDIEN POUR TESS. Film américain de Hugh Wilson, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

VOYAGE. Film européen de John MacKenzie, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

MÉTÉOROLOGIE

TEMPS PRÉVU LE Mercredi 27 juillet 1994 VERS MIDI

Mercredi : températures encore estivales, nuageux à l'Ouest, ensoleillé à l'Est. – Sur le *relief alpin, des nuages bourgeonnants pourront* menacer d'un coup de tonnerre en soirée. Le soleil alternera avec les passages nuageux sur la Bretagne dès la matinée, tandis que le ciel sera simplement voilé plus à l'est : des Charentes au Centre et jusqu'au Nord-Pas-de-Calais. Tous ces nuages progresseront vers l'est dans la journée, *gagnant lentement la Champagne, l'Orléannais et* l'Aquitaine dans le courant de l'après-midi. En Bretagne, les nuages deviendront plus épais en soirée et donneront un peu de crachin. La Touraine, le Poitou et les Pays-de-Loire ne seront pas à l'abri de quelques ondées en soirée, voire d'un coup de tonnerre ici ou là. Partout ailleurs, *soit sur une grande moitié est de la France,* les brumes matinales laisseront vite la place à une journée estivale, avec un soleil dominant dans un ciel bleu ou presque...

Les températures matinales seront toujours un peu plus douces que de saison : il fera entre 16 et 21 degrés du nord au sud.

*Dans l'après-midi, les températures élevées per*sisteront : le mercure affichera des valeurs supé*rieures d'au moins 4 degrés par rapport aux nor*males. Il fera 23 degrés près de la Manche, 28 à 32 degrés dans l'intérieur au nord de la Loire, ainsi que sur les côtes aquitaines. Sur le reste de la moitié sud, le thermomètre affichera 31 à 34 degrés, mais il pourrait grimper allègrement jusqu'à 36 degrés près de Carpentras.

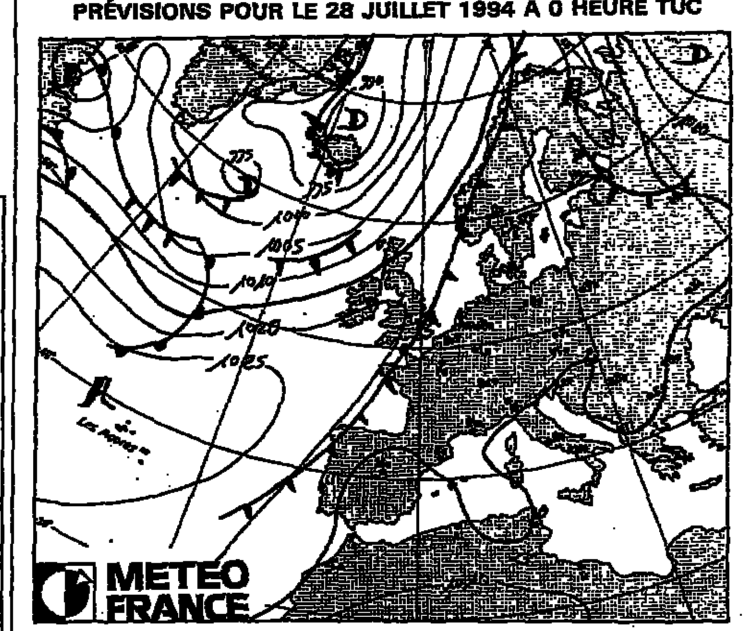
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	31/20
BIARRITZ	23/19
BORDEAUX	28/19
BOURGES	28/17
BREST	20/17
CAEN	26/17
CHERBOURG	24/16
CLERMONT-FER.	29/15
DIJON	31/17
GRENOBLE	34/17
LILLE	30/18
LIMOGES	27/16
LYON, BRON	32/17
MARSEILLE	32/22
NANCY, ESSEY	31/17
NANTES	28/14
NICE	30/22
PARIS-MONTS	30/19
PAU	28/19
PERPIGNAN	30/20
POINTE-A-PITRE	32/22
RENNES	27/17
ST-ETIENNE	29/14
STRASBOURG	31/17
TOULOUSE	32/19
TOURS	30/16
ÉTRANGER	
ALGER	31/21
AMSTERDAM	27/16
ATHÈNES	32/24
BANGKOK	34/27
BARCELONE	28/21
BELGRADE	31/18
BERLIN	34/21
BRUXELLES	27/17
COPENHAGUE	29/18
DAKAR	30/25
GENÈVE	30/17
ISTANBUL	29/23
JÉRUSALEM	32/20
LE CAIRE	40/25
LISBONNE	26/17
LONDRES	30/17
LOS ANGELES	24/17
LUXEMBOURG	29/18
MADRID	34/19
MARRAKECH	36/17
MEXICO	21/12
MILAN	31/16
MONTRÉAL	27/19
MOSCOU	23/13
NAIROBI	22/13
NEW-DELHI	32/–
NEW-YORK	33/24
PALMA-DE-MAJ.	33/18
PÉKIN	35/26
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	30/20
HONGKONG	27/25
SÉVILLE	35/20
SINGAPOUR	32/26
STOCKHOLM	26/14
SYDNEY	18/6
TOKYO	33/27
TUNIS	35/22
VARSOVIE	33/15
VENISE	33/21
VIENNE	32/19

Valeurs extrêmes relevées entre le 25-07-1994 à 6 heures TUC et le 26-07-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

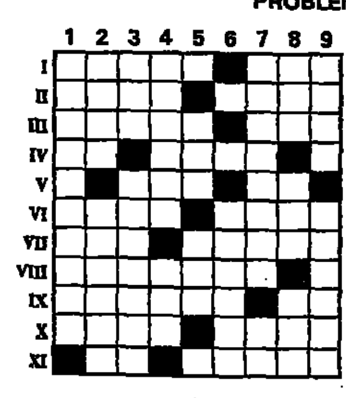
PRÉVISIONS POUR LE 28 JUILLET 1994 A 0 HEURE TUC



METEO FRANCE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6352



HORIZONTALEMENT

I. Fait état de bien des choses. Minette raffinée. – II. Blanchit *dès qu'on l'étend. En Italie.* – III. Sous les ponts de Minden. Zéro scolaire ou égalité sportive. – IV. Deux points. Dirige. – V. Direction. D'un auxiliaire. – VI. Cours de Français. S'opposent aux as. – VII. Amiral de la *marine diluvine. Pénètre avec* effraction. – VIII. Pièce anglaise. – IX. Ce que peut gagner un matelot. Prénom épelé. – X. Agent évacuant les voies *encombrées. Pour un marin,* c'est une mauvaise rencontre. – XI. Une occupation très absorbante (épelé). Qualifie parfois un mot.

VERTICALEMENT

1. Son champ d'action est *court.* – 2. *Prénom étranger.* Pratique la chasse aux faisans. – 3. Visible quelque part. Prennent des mesures appropriées. – 4. Engendre des jours sombres mais suppriment les nuits blanches. Abréviation. – 5. Ancienne capitale. Endosse. – 6. Groupes de gerbes. – 7. Nom de bataille. Symbole. – 8. Fortement secoué. Sa mine n'a rien *de séduisant. On ne lui repro*chera jamais d'être trop gros. – 9. *Eventuellement corrigé.* Tout le monde se lève en même temps qu'elle.

Solution du problème n° 6351

Horizontalement

I. *Sprinter.* – II. *Où. Laines.* – III. Lisible. – IV. DST. Olive. – V. Ee. *Stades.* – VI. *Stuc. Cet.* – VII. Trac. OA. – VIII. Réera. – IX. *Molière.* – X. *Toilettes.* – XI. Suées. See.

Verticalement

1. Soldes. Rats. – 2. Puisette. Ou. – 3. St. Urémie. – 4. Ili. Scarole. – 5. Nabot. Cales. – 6. Tillac. It. – 7. Enéide. Rets. – 8. Ré. Véto. Rée. – 9. Sées. Alèse.

GUY BROUTY

MARDI 26 JUILLET

TF 1

14.20 Clip : 3 000 scénarios contre un virus.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Extrême limite.
16.50 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Premiers baisers.
18.50 Série : Hélène et les garçons.
19.20 Série : Les Filles d'à côté.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Cinéma : Le Gendarme et les extraterrestres. ■ Film français de Jean Girault (1978).
22.25 Magazine : Les Films dans les salles.
22.35 Série : Commissaire Moulin. Le diable aussi a des ailes, de Guy-André Lefranc.
0.10 Histoires naturelles (et à 2.50, 5.05). Insolite ; Côte-d'Ivoire : l'empereur et les dauphins ; Survivances.
1.10 Journal et Météo.
1.15 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
2.10 TF 1 nuit.

FRANCE 2

13.45 Série : Le Lyonnais. *Le Massacre de la Saint-Thomas.*
15.10 Tiercé, en direct de Maisons-Laffitte.
15.20 Série : Riptide.
16.15 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Les meilleurs moments de l'émission.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.35 Série : Goal.
18.05 Série : Génération musique.
18.30 Série : Kung-fu, la légende continue.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Angélique et le Roi. □ Film français de Bernard Borderie (1965).
22.40 Théâtre : La Jalousie. Pièce de Sacha Guitry, mise en scène de Jean-Claude Brialy.
0.35 Journal, Météo et Journal des courses.
1.00 Feuilleton : Heimat.
1.55 Jeu : *Les Trésors du monde.*

FRANCE 3

14.00 Documentaire : Naissance de la brousse. De David Parer et Diane Gilmour.
14.50 Feuilleton : La Grande Vallée.
15.40 Série : *La croisière s'amuse.*
16.30 Magazine : 40e à l'ombre. Présenté par Vincent Perrot en direct d'Hendaye (Pyrénées-Atlantiques).
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Dessin animé : Les Simpson.
20.35 Tout le sport.
20.50 Spectacle : Seizième festival du cirque de Monte-Carlo.
22.05 Documentaire : 1944, la France libérée. *6. Résistants dans le Périgord*, de Joseph Drimal.
23.00 Journal et Météo.
23.35 Magazine : Musicales. Présenté par Alain Duault. Schubert et Compagnie. Enregistré dans l'église de Saint-Léon-sur-Vézère (Dordogne) lors du Festival du Périgord noir en 1993. *Le Pâtre sur le rocher*, par Paul Badura Skoda, piano, Pascal Moraguès, clarinette, Donna Brown, soprano ; *Quatuor pour cordes, la Truite*, par Régis Pasquier, violon, Bruno Pasquier, alto, Anne Gastinel, violoncelle, Gabin Laridon, contrebasse.
0.35 Série : Capitaine Furillo.
1.25 Musique : Cadran lunaire. *Quatuor D 810*, de Schubert, par l'Orchestre national de chambre de Toulouse.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Proof. ■■ Film australien de Jocelyn Moorhouse (1991).
15.00 Moyen métrage : Aimés des dieux. De Johannes Holzhausen.
15.35 Surprises.
15.45 Cinéma : Dernière limite. ■ Film américain de Bill Duke (1992).
17.30 Surprises.
17.35 Canaille peluche. Orson et Olivia ; X-Men.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.25 Court métrage : Zoo Cup.
18.30 Série animée : Les Simpson.
18.59 La Coccinelle de Gotlib.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Best of.
19.55 Flash d'informations.
20.00 Magazine : C'est pas le 20 heures. Présenté par Mlle Agnès.
20.35 Cinéma : Obsession fatale. ■ Film américain de Jonathan Kaplan (1992).
22.20 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Apocalypse Now. ■ Film américain de Francis Ford Coppola (1979, v.o.).
0.55 Cinéma : Au cœur des ténèbres. ■■ Film américain d'Eleanor Coppola, Fax Bahr, George Hickenlooper (1991, v.o.).
2.30 Court métrage : Quest. De Saul Bass.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Cinéma : La Fête à Henriette. ■■ Film français de Julien Duvivier (1952, rediff.).
19.00 Série : Hale and Pace.
19.25 ▶ Documentaire : Le Front du Nord. De Hugues Le Paige.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. Présenté par Daniel Leconte. Faites vos jeux... Rien ne va plus ! Reportages : Le jeu d'entreprise, de Hélène Risacher et Bernard Cazedepats ; Wargames, d'Eric Pierrot et Patrick Boileau ; Le NIP du jeu boursier, de Khaled Melhaa et Vladimir Vasak ; Les Ludos Patios, de Patrick Dedol et Patrick Wack ; La roulette belge, d'Albert Knechtel. Invités : Darry Cowl, comédien ; Sybille Brandl, cascadeuse.
21.45 Soirée thématique : La Biennale de théâtre de Bonn. Soirée proposée par Peter Furhmann et Barbara-Ann Rieck.
21.46 Théâtre : El Nacional. Pièce d'Albert Boadella, mise en scène de l'auteur, avec Jesus Agelet, Begona Alberdi, Josep Ma Fontsere.
23.50 Documentaire : Tout ça, c'est du théâtre. De Christine Eichel et Michael Kluth (70 min.).

M 6

14.40 Musique : Plage des clips.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : Fan club. Jean-Jacques Goldman.
20.45 Série : Highlander. Le retour d'Amanda. La vengeance. Avec Adrian Paul.
22.30 Cinéma : Le Géant de Métropolis. ■ Film italien d'Umberto Scapelli (1962).
23.55 Six minutes première heure.
0.05 Magazine : Mode 6. Emmanuel Ungaro.
0.35 Magazine : Mes années clip.
2.00 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Le secourisme.
21.32 Avignon 94. Débat autour d'Antoine Vitez (1).
22.40 Les Nuits magnétiques. « Et l'amour, comment va ? » (1).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Gil Jouanard (l'Œil de la terre, le Goût des choses, Bonjour, Mr Chardin !).
0.50 Coda. Cinq îles des quatre coins du monde.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 France-Musique l'été. Concert (donné le 23 juillet à Aix-en-Provence) : Litaniae Lauretanae K. 195, Requiem K 626, de Mozart, par le Chœur et l'Orchestre Les Arts Florissants, dir. William Christie.
21.30 Concert (donné le 23 juillet à Aix-en-Provence) : récital Thomas Moser, ténor, Helmut Deutsch, piano.
0.05 Blues Land. Par Marie-Cécile Mazzoni et Lucien Malson.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Réfugiés rwandais : comment les secourir ? » (« Le téléphone sonne »).

Accoutumances

LES cadavres rwandais passent de mieux en mieux à la télé. Ils s'accumulent, s'entassent, s'amoncellent, s'empilent, s'emmêlent sous nos regards aseptisés avec une telle familiarité qu'ils partagent désormais la tranquillité quotidienne de nos intimités. Accoutumés à l'ingestion de cet ordinaire, nos vieux estomacs ne connaissent plus la nausée.

Sauf, peut-être, lorsqu'on maltraite les animaux. Les âmes sensibles qui s'étaient réfugiées, lundi soir, sur ARTE ont certainement eu le cœur soulevé en découvrant le remarquable documentaire du réalisateur berlinois Pim Richter consacré aux chasseurs et à leurs rites. On y voyait, en guise de hors-d'œuvres, un esthète barbu, féru d'art cynégétique, dépecer avec une minutie d'orfèvre le faon qu'il venait d'abattre d'un coup, d'un seul, de son fusil à lunette. Cet aimable père de famille maniait son poignard avec la délicatesse d'un chirurgien, ses doigts ensanglantés fouillaient de façon très experte dans les morceaux choisis et il théorisait gravement sur l'incapacité de l'homme à se hisser au niveau des lois naturelles dans ses relations avec les animaux. Ecœurantes, ces images l'étaient. Il en émanait toutefois un fumet très instructif sur la subtilité de nos facultés d'accoutumance.

Le présumé « tueur à la Carte bleue » faisait-il partie, ce lundi soir, des téléspectateurs repus de Rwanda ? S'est-il reconnu, sur France 2, filmé sous cinq angles, ce moustachu piégé par les caméras de surveillance postées comme des chasseresses à proximité des distributeurs de billets de banque ? S'est-il senti épié au moment où il utilisait les cartes de crédit volées aux deux femmes qu'il aurait assassinées ?

France 2 a eu le bon goût de ne pas faire sonner les cors pour annoncer cette invitation inédite à la chasse à courre lancée par la brigade criminelle de Paris. On ne sait jamais, avec les apparences... Et même le pire des gibiers de potence peut avoir quelque part un sosie inoffensif.

Il n'existe aucun doute, en revanche, sur l'identité du menu fretin surpris en flagrant délit de mensonge par TF 1 : c'est bien le PDG d'un supermarché de Canet-en-Roussillon accusé de priver son personnel saisonnier de repos hebdomadaire, qui essayait de faire croire aux téléspectateurs qu'il respectait le code du travail. Jusqu'au moment où il s'est aperçu que le reporteur d'images possédait la preuve du contraire et s'est précipité pour occulter la caméra dans un illusoire réflexe d'autruche aux abois.

C'est en zappant de rire que nous nous sommes retrouvés du côté de Goma. Un miracle venait de s'y produire : on y voyait un Rwandais heureux de s'entendre appeler « *papa* » par les cinq orphelins accrochés à ses basques depuis les jours d'exode. C'était sans doute un gag : ce Père Noël disait s'appeler... Janvier !

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MERCREDI 27 JUILLET

TF 1

6.00 Série : Côté cœur (et à 3.35).
6.30 Série : Mésaventures.
6.58 Météo (et à 7.10, 8.23).
7.00 Journal.
7.15 Club mini été.
7.20 Disney Club été.
8.25 Club Dorothée vacances. Robocop ; Les Quatres filles du Dr March ; Flo et les Robinson suisses ; Nicky Larson ; Sailor Moon ; Liveman ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.35 Jeu : Une famille en or.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo, Tout compte fait et Météo des plages.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Extrême limite.
16.50 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Ici bébé ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Premiers baisers.
18.50 Série : Hélène et les garçons.
19.20 Série : Les Filles d'à côté.
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Série : Columbo. Exercice fatal, de Bernie Kowalski, avec Peter Falk, Robert Conrad. *Le propriétaire d'une chaîne de clubs de mise en forme élimine son associé.*
22.25 Magazine : Coucou c'est nous ! Les meilleurs moments avec Smaïn, Gérard Darmon, Charlotte de Turckheim, Jean-Louis Aubert, Patrick Chesnais, Jango Edwards, Emma S, Iggy Pop, Amber Host, David Koven, Eva Herzigova, Karen Mulder, Patrick McNee, Marc Jolivet, Mallaury Nataf, Michel Serrault, Michèle Laroque, Richard Gotainer, Michel Boujenah, Thomas Langmann, Sharleen, Julien Clerc, Pascal Sevran, Anaïs Jeanneret, Eric Cantona, Frédéric Dard, Nina Hagen, Véronique Sanson, Brigitte Fossey, Gérard Lenorman, Timsit, Adeline, Josiane Balasko, Ticky Holgado.
23.30 Embarquement porte no 1. Lisbonne.
0.00 Divertissement : Les Roucasseries.
0.30 Journal et Météo.
0.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
1.30 TF 1 nuit (et à 2.30, 3.30, 3.55, 4.25).
1.35 Histoires naturelles (et à 5.05).
2.35 Histoire de la vie.
4.05 Série : Passions.
4.35 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Série : Un couvert pour deux.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Dessin animé : Les Enfants du Mundial.
9.45 Hanna Barbera Dingue Dong. Robin des bois ; Les Jetsons ; Capitaine Caverne ; Wally Gator ; Tom et Jerry Kids ; Droopy et Dripple.
10.50 Magazine : Eclats de rue (et à 5.30). En direct de Minerve (Languedoc).
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.10).
12.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 19.15, 3.20).
12.55 Météo (et à 13.35).
12.59 Journal et Bourse.
13.40 INC.
13.45 Série : Le Lyonnais. Morphée aux enfers.
15.15 Série : Riptide.
16.05 Variétés : La Chance aux chansons. Les meilleurs moments.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Romejko.
17.35 Série : Goal.
18.00 Série : Génération sensation.
18.30 Série : Kung-fu, la légende continue.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.55 Téléfilm : Fou de foot. De Dominique Baron, avec Fanny Cottençon, Roger Souza. *Des petits footballeurs d'une dizaine d'années entraînés bénévolement par un receveur des PTT.*
22.25 ▶ Magazine : De quoi j'ai l'air ? Présenté par Gérard Holtz et Sonia Dubois. Masochiste ou sadique ?
23.40 Journal et Météo.
0.00 Feuilleton : Heimat.
1.00 Courts métrages : Histoires courtes. Elle est passée par ici, de Bernard Pavelek avec Marie Dubois, Dominique Rousseau ; Délit mineur, d'Olivier Panchot avec Blandine Lenoir, Sylvie Testud, Hervé Grandjean.
1.25 Documentaire : Coureurs d'océan.
2.20 Emissions religieuses (rediff.).
3.50 Dessin animé (et à 4.40).
3.55 24 heures d'info.
4.45 Série : Celia.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Bonjour les petits loups.
7.45 Les Minikeums.
10.45 Continentales d'été. Présenté par Nicolas Don. Série : The Twilight Zone (La Quatrième Dimension, v.o.) : A 11.05, Golden Girls ; A 11.30, Les meilleurs moments de l'année des émissions en néerlandais et en norvégien.
11.40 La Cuisine des mousquetaires. Aumonières de homard à la sauce de homard.
11.58 Flash d'informations.
12.03 Magazine : Estivales. Vendée atlantique.
12.45 Journal.
13.00 Série : Bizarre, bizarre.
13.30 Série : Fruits et légumes (3e épisode).
14.00 Documentaire : Dans la fournaise du centre. De David Parer et Diane Gilmour.
14.50 Feuilleton : La Grande Vallée.
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Magazine : 40e à l'ombre. En direct d'Hendaye (Pyrénées-Atlantiques). Invités : Didier Sustrac, Marc Métral.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Simpson.
20.35 Tout le sport. Coupe du monde de football.
20.50 ▶ Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada en collaboration avec *VSD*. Etonnants voyageurs. Invités : Théodore Monod, professeur honoraire au Muséum national d'histoire naturelle ; Claude et Françoise Hervé, partis le 1er avril 1980 pour un tour du monde à bicyclette ; Philippe Gloaguen, directeur et co-fondateur du *Guide du routard* ; Nicolas Bouvier, écrivain-voyageur ; Suzanne Held, grand reporter photographe ; Claude Villers, journaliste. Reportage : Voyageurs en Jordanie, de Bruno Carette et Rémy Goumain.
22.25 Journal et Météo.
22.55 Téléfilm : La Mort dans l'objectif. De Franck Pierson, avec Roy Scheider, Bonnie Bedelia. *Un condamné à mort qui a toujours crié son innocence demande à un reporter de photographier son exécution.*
0.35 Série : Capitaine Furillo.
1.25 Musique : Cadran lunaire. *Pomone*, par l'Orchestre symphonique français, dir. : Michel Swierczewski.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

6.59 Pin-up (et à 7.23, 12.29, 0.29).
7.00 CBS Evening News.
7.24 La Coccinelle de Gotlib.
7.25 Canaille peluche.
8.25 Série animée : Les Simpson.
8.45 Surprises.
9.00 Cinéma : Une nuit mouvementée. ■ Film italo-allemand de Mario Bava (1969).
10.20 Court métrage : Den Baya, l'amour maternel. De Dragos Abdoul Ouedraogo.
10.50 Cinéma : L'Arche et les Déluges. ■ Film français de François Bel (1992).

— En clair jusqu'à 13.30 —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Documentaire : L'Eté des paparazzi. D'Erik Van Empel.
13.30 Téléfilm : Le Portrait. D'Arthur Penn, avec Gregory Peck, Lauren Bacall.
15.00 Moyen métrage : La Bicyclette. De Sumitra Bhave et Sunil Sukthankar.
15.35 Téléfilm : Assassinat sur commande. De David Greene, avec Lesley Ann Warren, Tess Harper.
17.05 Documentaire : Les Plus Beaux Jardins du monde. 2. Les âmes ancestrales de la Chine et du Japon.
17.30 Surprises.
17.40 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 21.00 —

18.30 Court métrage : Zoo Cup.
18.35 Série animée : Les Simpson.
18.59 La Coccinelle de Gotlib.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Best of.
19.55 Flash d'informations.
20.00 Magazine : C'est pas le 20 heures.
20.35 Le Journal du cinéma du mercredi. Présenté par Isabelle Giordano.
21.00 Cinéma : La Nuit du défi. ■ Film américain de Michael Ritchie (1992).
22.30 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Alien 3. ■ Film américain de David Fincher (1992, v.o.).
0.30 Cinéma : Le Chef de gare. ■ Film italien de Sergio Rubini (1991). Avec Sergio Rubini, Margherita Buy, Ennio Fantastichini (v.o.).
1.55 Musique : Paul McCartney. 2e partie.
2.45 Surprises.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Série : Belphégor. De Claude Barma, avec Juliette Gréco (rediff.).
17.25 Magazine : Transit. Présenté par Daniel Leconte. Faites vos jeux... Rien ne va plus ! (rediff.).
18.30 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. La Bulgarie (rediff.).
19.00 Cinéma d'animation : Le Dernier des mammouths. De Johan Hagelbäck.
19.20 Documentaire : Le Bronzier. De Philippe Labrune. *Début d'une série sur les artisans-artistes. Ici, l'Africain Derme Morou et ses créations en bronze.*
19.30 Magazine : Mégamix. Présenté par Martin Meissonnier. Musique et commerce. Patrick Zelnik, président de Virgin ; Paul McGuiness, manager de U2 ; Daniel Miller, fondateur du label Mute ; Kevin Sauderson (Inner City) ; Neil Young ; le groupe Snap (rediff.).
20.30 8-1/2 Journal.
20.40 Opéra : Lohengrin. De Richard Wagner. Mise en scène de Werner Herzog. Avec Paul Frey, Cheryl Studer, Gabriele Schnaut, Ekkehard Wlaschiha, Manfred Schenk, Eike Wilm Schulte, Clemens Bieber, Peter Maus, Robert Riener, Heinz-Klaus Ecker, les Chœurs et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. : Peter Schneider. *Les prestigieuses productions des opéras de Wagner enregistrées au Festival de Bayreuth.*
0.20 Court métrage : Memento. De Jean-Max Peteau, avec Michèle Laurence, Dominique Pinon (40 min). *Prix du scénario THECIF, grand prix du court métrage au Festival d'Avoriaz, prix du public à Clermont-Ferrand, autres prix à Lille, Toulouse, Valencienne, etc.*

M 6

7.00 M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.55).
7.05 Les Matins de Marie (et à 8.05).
9.05 Boulevard des clips (et à 10.05, 1.05, 6.05).
11.05 Série : Campus Show.
11.30 Série : Lassie.
12.05 Série : Papa Schultz.
12.35 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 Série : Le Saint.
14.30 Musique : Plage des clips.
16.35 Magazine : Fax'O (et 0.30, 4.40). Mano Solo, Kiss, David Bowie, Regg'lyss.
17.05 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 0.55). Les murs et meubles en carton.
20.45 Série : Flash. Le secret de Raspoutine. La cour des miracles. Avec John Wesley Shipp, Amanda Pays. *Flash vole au secours du trésor national russe... et des sans-domicile.*
22.25 Série : Nestor Burma. Pas de bavards à la Muette. De C. Watton, avec Guy Marchand, Jean-Paul Roussillon. *Une riche habitante du seizième arrondissement s'est fait dérober ses bijoux.*
23.50 Magazine : Sexy Zap.
0.20 Six minutes première heure.
2.00 Rediffusions. Salsa opus 2 (Colombie) ; Raid de l'amitié ; Les Enquêtes de Capital ; Fréquenstar ; Culture rock ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
21.32 Communauté des radios publiques de langue française. Champ libre, de Liliane Verspeelt.
22.40 Les Nuits magnétiques. « Et l'amour, comment va ? » (2).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jean-Pierre Ostende (la Documentariste).
0.50 Coda. Cinq îles des quatre coins du monde. 3. Les îles Salomon.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 France-Musique l'été. Concert (donné le 24 mai 1993 à Bath) : Concerto en ré majeur, de Telemann ; Concerto pour hautbois et cordes en sol mineur, de Haendel ; Suite pour cordes no 3 en ré majeur BWV 1068, de Bach ; Concerto grosso en si bémol mineur op. 6, de Haendel ; Suite pour cordes no 4 en ré majeur BWV 1069, de Bach, par The English Concert, dir. Trevor Pinnock.
21.15 Concert (en direct du Festival d'Aix-en-Provence) : Solomon, ouverture, de Haendel ; Laudate pueri Dominum, de Vivaldi ; Concerti grossi op. 6 nos 10 et 7, Motet sur les obsèques de la reine Caroline, de Haendel, par le Chœur et l'Orchestre Les Arts Florissants, dir. William Christie ; sol. : Hiro Kurosaki, Lynne Dawson.
0.05 Akousma. Par Christian Zanesi. Les Objets obscurs, de Parmerud ; Mobile, de Rudnik ; Feuilleton : la Divine Comédie ; Litanea, de Kupper.

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Coureur sans frontières

LA générosité des autres est toujours suspecte. A moins que ce ne soit notre mesquinerie qui, elle, reste aux aguets. En apprenant que Richard Virenque, un des meilleurs du Tour de France, avait décidé de faire don de ses gains, 250 000 francs, à Médecins sans frontières, on a eu d'abord un instant de doute : coup de cœur ? coup de pub ? Puis un moment de honte devant cette réaction imbécile.

Le cynisme, toujours en éveil, amène parfois à penser bas. Et pourtant, c'est évident. Ce jeune coureur, ce gamin de vingt-quatre ans, n'a pas agi ainsi pour assurer on ne sait quelle promotion fruit de quelque calcul tordu. Il l'a fait parce qu'il a cru devoir le faire. Il l'a fait en générosité du cœur, en garçon de sa génération.

Il l'a fait pour le Rwanda. Et c'est assez formidable de penser qu'un coureur qui a souffert toute la journée, qui a laissé sur les pentes la sueur et les larmes de son corps peut, le soir à l'étape, encore ouvrir les yeux, sortir de son cocon de gloire, du tourbillon du succès. Richard Virenque s'est dit bouleversé par ce qu'il voyait, par ce qu'il lisait. Et, *« en gâté de l'existence »*, en privilégié du bonheur de vivre, il a décidé de donner et son argent et l'exemple.

Il avait été sacré meilleur grimpeur du Tour. Le voici coureur sans frontières dans une belle échappée. Aux autres, derrière lui, d'organiser la chasse. Lui, en offrant ses gains de course, en mettant aussi son maillot et son vélo aux enchères pour que le relais soit assuré, a franchi une étape.

On le disait plein d'appétit, chien fou, chouchou du public et chéri de ces dames. Il se disait, dans *le Monde* du 21 juillet, sensible à la gloire sportive : *« La gloire, c'est trop bon, c'est comme une boîte de chocolats ; quand on en goûte un, on en veut encore. »* Il partage désormais sa boîte de chocolats.

Pour avoir écrit ici combien les atermoiements politico-humanitaires des ONG paraissaient hors de saison devant la catastrophe en marche, la moindre des justices est de dire en quelle admiration nous laisse le comportement des gens sur le terrain.

Les images, les récits, cette immense course contre la mort à laquelle ils se livrent méritent le respect. Ils vivent l'horreur, le désespoir, la tragédie au quotidien. Ils font tout ce qu'ils peuvent et même davantage, dans la rage impuissante de ne pouvoir faire plus. A leur manière, ils grimpent eux aussi vers leur sommet.

L'ESSENTIEL

LA TRÈS GRANDE GUERRE

L'armée Kitchener

Du 4 août 1914 au 1er janvier 1916, la formation de l'armée britannique se fit sur la base du volontariat. 2 600 000 hommes répondirent à l'appel de lord Kitchener (page 2).

ÉTRANGER

Premier Forum sur la sécurité en Asie

Les pays de l'ASEAN veulent contribuer, dans le cadre d'une « diplomatie préventive », à désarmorcer les conflits potentiels en Extrême-Orient (page 4).

SOCIÉTÉ

La mise en examen d'Alain Carignon

L'ancien ministre de la communication a été mis en examen, lundi 25 juillet, pour « recel et complicité d'abus de biens sociaux » par le juge lyonnais Philippe Courroye, chargé d'instruire le dossier *Dauphiné News*. (page 9).

CULTURE

Grosse farce à Avignon

Avec *Ahmed le Subtil*, mise à jour des *Fourberies de Scapin*, où le héros de Molière devient un beur inventif, il ne faut pas craindre les énormes galéjades et les plaisanteries niveau « Café du commerce » (page 10).

COMMUNICATION

Trois repreneurs pour « la Dépêche d'Evreux »

France Antilles, dirigé par Philippe Hersant, *la Dépêche du Midi* et le groupe de presse Méaulle se battent pour reprendre l'hebdomadaire d'Evreux. Le tribunal de commerce devait se prononcer mercredi 27 juillet (page 15).

ÉCONOMIE

La faiblesse du dollar

La devise américaine a reculé, lundi 25 juillet, sur le marché des changes new-yorkais pour s'établir à 98,55 yens et à 1,5889 deutschemark. Bien que soucieuse de ne pas pénaliser la reprise de l'économie américaine, la Réserve fédérale pourrait relever ses taux d'intérêt pour défendre le billet vert (page 16).

DEMAIN

Arts et Spectacles

L'Europe musicale existe. Nous l'avons rencontrée en suivant un interprète – le pianiste Pierre-Laurent Aimard – dans ses déplacements d'été. Italie, Hongrie, Autriche : au-delà des casse-tête d'une tournée (trouver un bon piano, répéter, régler), partout, des amitiés sont tissées, des liens tout prêts à se nouer. La langue importe peu, sauf si elle s'écrit sur une portée.

SERVICES

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC et 36-29-04-56

Le numéro du « Monde » daté 26 juillet 1994 a été tiré à 458 756 exemplaires

Le retraitement des combustibles irradiés

Greenpeace suspecte la Cogema de « négociations illégales » avec l'Allemagne

La Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema) est suspectée par l'organisation écologiste Greenpeace de mener des « négociations illégales » avec certains clients étrangers qui lui ont passé des contrats pour le retraitement des combustibles irradiés dans leurs centrales nucléaires. Selon Greenpeace, la Cogema serait prête, au-delà de l'an 2000, à proposer à un client allemand « un retraitement à la carte, avec, en prime, l'offre de garder non seulement le plutonium mais aussi la majorité des déchets en France ».

A l'appui de ses doutes, Greenpeace a présenté, lundi 25 juillet, un texte daté du 4 mai 1994 qui lui aurait été transmis *« volontairement par un représentant de l'industrie nucléaire »*. Ce document de travail, en date du 4 mai 1994, est un avenant à un contrat de retraitement, signé le 12 février 1990, entre la compagnie d'électricité allemande Preussenelektra (PE) et Cogema.

Pour Greenpeace, les propositions *« alléchantes et illégales »* qui y sont décrites sont dictées par le fait que certains clients de la Cogema qui s'étaient engagés dans la voie du retraitement souhaiteraient aujourd'hui en sortir, poussés par des changements politiques nationaux et/ou par des considérations économiques faisant apparaître que le non-retraitement avec stockage intermédiaire à long terme des combustibles est une solution moins coûteuse.

Pour garder sa clientèle et assurer le plan de charge de son usine de retraitement de la Hague (Manche), Cogema serait donc prête, selon Greenpeace, à quelques aménagements avec ses clients allemands et belges. Ainsi, Preussenelektra pourrait accepter le retraitement de ses combustibles irradiés si le plutonium produit au cours de cette opération *« peut être utilisé pour la fabrication de Mox »*, un combustible mixte d'uranium et de plutonium (1), ou *« est pris en charge par la Cogema ou par une tierce partie choisie en accord entre PE et Cogema, sans frais supplémentaire pour PE »*.

De telles propositions, si elles devaient déboucher, constitueraient pour Greenpeace *« des infractions flagrantes à la loi de décembre 1991 sur la gestion des déchets radioactifs en France »*. *« L'importation de combustibles irradiés, sans que leur retraitement soit envisagé à court terme, constituerait de fait,* estime l'organisation écologiste, *un stockage de longue durée pour le compte d'un pays étranger. »* L'organisation écologiste demande donc la création d'une commission d'enquête parlementaire qui puisse analyser *« toutes les conséquences des négociations en cours »*.

Contrat soumis à approbation

En réponse à ces accusations, la Cogema a déclaré qu'il était *« absurde de prétendre* [qu'elle] *puisse faire des propositions contraires à la loi et que ce texte, qui n'est ni une offre ni un avant-projet de contrat, donnera lieu à un contrat qui sera, comme il se doit, soumis à l'approbation des autorités gouvernementales »*. Interrogé sur cette affaire, le ministre de l'industrie, Gérard Longuet, a affirmé qu'il n'avait pas eu connaissance de ce document, mais qu'il veillerait avec son collègue de l'environnement *« au respect de la loi de décembre 1991 »* et au renvoi vers leurs pays d'origine de tous les déchets radioactifs étrangers retraités en France.

(1) En France, ce type de combustible est brûlé dans quelques tranches de 900 mégawatts du parc électronucléaire d'EDF pour aider à gérer le stock de plutonium (11 tonnes par an en 1995) produit par l'usine de la Hague (Manche).

Après une décision du recteur de l'académie de Créteil

Les syndicats s'inquiètent du sort réservé aux maîtres-auxiliaires étrangers

Alors que tous les syndicats d'enseignants du second degré protestent depuis plusieurs jours, contre la décision du recteur de l'académie de Créteil de suspendre l'affectation des étudiants étrangers aux emplois de maîtres-auxiliaires (MA) pour la prochaine rentrée, Jean-Michel Boullier, secrétaire général du SGEN-CFDT, a rendu publique, lundi 25 juillet, une lettre adressée au premier ministre dans laquelle il dénonce *« la logique de préférence nationale en matière d'emploi des auxiliaires étrangers »* dans les établissements scolaires.

Qualifiant de *« discriminatoire »* la mesure prise par le recteur de Créteil, les représentants des syndicats dans l'académie (SNES, SGEN, SNLC-FO, CGT, SNETAA, SNALC-CNGA) *« exigent que tous les maîtres-auxiliaires soient réemployés au barème sans aucune discrimination »*. La constitution – rare – de ce front syndical uni a été suscité par la décision de Claude Lambert, recteur de Créteil, de geler les nominations des étudiants étrangers comme maîtres-auxiliaires en attendant la publication de la nouvelle circulaire qui doit préciser les conditions de leur emploi.

Avec 500 étudiants étrangers employés durant l'année scolaire 1993-1994, l'académie de Créteil est, en effet, le plus gros employeur de cette main-d'œuvre dont le séjour en France dépend souvent d'une affectation de maître-auxiliaire. Le rappel récent des circulaires de 1990 et 1992 qui ont demandé aux recteurs d'inclure les chômeurs inscrits à l'ANPE dans leur vivier de maîtres-auxiliaires, accompagné d'une multiplication des tracasseries administratives à l'encontre des étudiants étrangers visés par la loi Pasqua, a sucité une mobilisation des intéressés avec l'appui des syndicats (*le Monde* du 2 juin).

Une mission conjointe des inspections générales de l'administration de l'éducation nationale, des affaires sociales et de l'intérieur, a été chargée d'analyser la situation et de proposer des solutions. Ce rapport, remis récemment aux trois ministres concernés doit aboutir à la publication d'une circulaire. Celle-ci doit notamment préciser dans quelle mesure la règle limitant à dix heures hebdomadaires l'emploi des étudiants étrangers dans l'enseignement peut continuer à faire l'objet de dérogations, jusqu'à présent largement utilisées pour les besoins du service. Dans la lettre qu'il a adressée, lundi 25 juillet, au premier ministre, le secrétaire général du SGEN-CFDT demande pour sa part le réemploi, à la rentrée prochaine, de tous les maîtres auxiliaires, français ou étrangers, et que *« des autorisations de séjour soient accordées sans ambiguïté jusqu'à l'automne à tous les auxiliaires étrangers employés au cours de l'année 1993-94 »*.

En suspendant la nomination des étudiants étrangers, le recteur de l'académie de Créteil a pris une mesure conservatoire qui anticipe sur un texte non encore publié, et conduit à une application restrictive de la réglementation actuelle. Il est probable que les nécessités de l'organisation de la rentrée obligeront, comme par le passé, à employer des étudiants étrangers au-delà des dix heures théoriquement prévues. En attendant, le retard mis dans la clarification de cette situation risque de transformer des dizaines d'enseignants étrangers en clandestins : le renouvellement de leur titre de séjour suppose en effet un contrat de travail en bonne et due forme.

Ph. Be.

Deux « émirs » algériens font allégeance au FIS

Deux chefs régionaux de l'Armée islamique du salut (AIS), Merzak Madani, *alias* Abou El Haithem, représentant les maquis islamistes de l'Est algérien, et Ahmed Ben Aicha, *alias* Abou Salah, représentant ceux de l'Ouest, ont fait officiellement allégeance, dans un communiqué daté du 18 juillet, à l'ex-Front islamique du salut (FIS), désigné comme l'autorité politique suprême.

Dans ce texte, rendu public, lundi 25 juillet, par les bureaux de l'AFP à Bonn, en Allemagne, les deux *« émirs »*, qui prônent une stricte séparation des fonctions politique et militaire, annoncent que la nouvelle *« direction nationale unifiée »* de l'AIS (*le Monde* daté 24-25 juillet) sera créée dès que la direction régionale du Centre (Algérois) se sera réunie pour se joindre à eux.

L'AIS est le principal rival du Groupe islamique armé (GIA), qui a revendiqué la plupart des enlèvements et assassinats d'étrangers.

La polémique au sein du RPR

Une dernière mise en garde de M. Juppé à son adjoint

Alain Juppé n'envisage pas de prendre de sanctions contre les quatorze eurodéputés néogaullistes qui n'ont pas respecté l'engagement pris d'aller siéger au groupe du Parti populaire européen (PPE, démocrate-chrétien) du Parlement de Strasbourg. En revanche, le secrétaire général du RPR lance une dernière mise en garde à son adjoint, Jean-Louis Debré, qui a sévèrement critiqué l'action du premier ministre (*le Monde* daté 17-18 juillet).

« Ce n'est effectivement pas la première fois que je suis amené à rappeler la ligne de conduite du RPR, mais ce sera la dernière fois », indique le ministre des affaires étrangère dans un entretien que publie *le Figaro* du mardi 26 juillet. S'adressant indirectement à M. Debré, secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR, M. Juppé déclare : *« Cette ligne – soutien sans ambiguïté au gouvernement, pas de guérilla antigouvernementale, pas d'entrée prématurée dans la campagne présidentielle – a été arrêtée collectivement. Je l'applique en accord avec Jacques Chirac et je souhaite la voir appliquée par tout le monde. »*

« J'ai la conviction, poursuit M. Juppé, *que la politique conduite par le gouvernement, dans un contexte – la cohabitation – qui, sans paralyser l'action, la limite forcément, et alors que le pays connaît une crise économique sans précédent, est la bonne. »* Ne croyant pas, cependant, qu'une élection présidentielle se gagne sur un bilan, le secrétaire général renvoie à janvier la discussion sur l'*« avenir »*. Pour l'heure, il se déclare en accord avec le projet de budget qui sera présenté à l'automne.

Dans la lettre de l'association Confrontations

M. Moscovici (PS) et M. Herzog (PCF) plaident pour une nouvelle gauche

Deux hommes de gauche, contestataires au sein de leur parti, Pierre Moscovici, député socialiste européen, et Philippe Herzog, député communiste européen, plaident pour la construction d'une nouvelle gauche. S'exprimant dans le dernier numéro de la lettre de l'association Confrontations qu'il anime, le dirigeant du PCF parle d'une *« recomposition politique en profondeur des forces progressistes »* pour préparer *« un débouché politique »* alors que M. Moscovici évoque la constitution *« d'un parti de toute la gauche »*.

Selon ce dernier, après l'échec électoral des européennes, *« la gauche s'apprête à vivre une période de glaciation »* et elle est menacée par *« une période de régression »* qui recèle le risque d'un repli sur la *« clientèle la plus traditionnelle »*. Le PS, selon M. Moscovici, *« devra surmonter la tentation tribucienne qui le guette »*. En fait, explique l'ancien trésorier du parti, *« le problème qui est posé »* aux socialistes *« n'est pas – ou plus – celui du dépassement des courants du PS »* ; *« Il faut maintenant,* dit-il, *dépasser le Parti socialiste lui-même, qui a épuisé le cycle d'Epinay. »* Rejetant l'idée de la *« constitution d'une fédération de la gauche qui se réduirait à un cartel électoral »*, il suggère *« l'accélération de la dynamique des Assises de la transformation sociale »*.

De son côté, M. Herzog estime *« qu'une nouvelle dynamique à gauche est nécessaire »*, mais que celle-ci ne peut être fondée que sur deux principes : *« retrouver la société »* et *« travailler ensemble dans la diversité des familles progressistes, en dépit des divergences »*. Il propose de réunir une *« conférence nationale des progressistes »* qui, avant la fin de l'année, préparerait l'élection présidentielle. *« Ensuite,* ajoute-t-il, *chaque parti prendrait ses responsabilités. »*

La préparation de l'élection présidentielle

Le MRG est « globalement favorable » à l'organisation de primaires

Le Mouvement des radicaux de gauche (MRG) se déclare *« globalement favorable »* à la proposition du ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire d'organiser des primaires présidentielles. Dans une lettre envoyée lundi 25 juillet à Charles Pasqua, le président du MRG, Jean-François Hory, émet toutefois *« deux remarques préalables »*. L'une concerne la réserve que ce parti fait sur *« l'élection du président de la République au suffrage universel, élection dont les radicaux pensent qu'elle a contribué à un grave déséquilibre des pouvoirs au profit de l'exécutif »*. L'autre souligne que *« l'utilité de la loi »* ne doit pas être *« de trancher des querelles partisanes, ou de départager des candidats d'une même formation »*.